

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957  
 Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles  
 et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports  
 Affiliée à la Confédération Internationale  
 des Sociétés Populaires de Musique  
 Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE ..... un an 4 F  
 1er oct. au 30 sept. ETRANGER ... un an 5,50 F  
 LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS  
 CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE  
 121, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre  
 Décembre — Janvier — Février — Avril  
 Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

# Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 203 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES MAI 1967

## PAROLES ET MUSIQUE

«Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, qu'on le chante.» Cette phrase, passée depuis longtemps au rang des proverbes, serait justifiable s'il ne s'agissait que de textes plats, niais ou insignifiants mis en musique. Dans de nombreux cas la qualité de la musique peut alors compenser et racheter dans une certaine mesure l'indigence des paroles. Nous savons depuis belle lurette que même certains chefs-d'œuvre du théâtre lyrique ont été musicalement écrits sur des vers de mirliton. On ne cherche même pas à comprendre les paroles au cours de l'audition, la lecture préalable du livret ou tout au moins de son résumé suffit largement à expliquer l'action de la comédie ou du drame et l'on peut se laisser aller à l'unique plaisir d'écouter la musique. L'auditeur est assez éclairé sur le sujet, en gros, pour n'éprouver aucune gêne en ne saisissant pas le sens des paroles dans le détail. Tout son intérêt est reporté sur les sentiments exprimés par la musique, sur la beauté linéaire des mélodies, la richesse des harmonies ou les acrobaties vocalisées du «bel canto».

Mais tout n'est pas toujours aussi simple. Il existe heureusement de très nombreux ouvrages lyriques dont le texte littéraire est d'une très haute valeur et dont les paroles doivent donc être très distinctement perçues par l'auditeur au même titre que la musique qu'elles ont inspirée au compositeur. Croit-on vraiment qu'il soit permis à un chanteur ou à une chanteuse d'escamoter la beauté du poème au seul profit de la musique en interprétant un chef-d'œuvre aussi complet que le *Clair de Lune* de Ver'aine mis en musique par Gabriel Pauré ou l'*Invitation au voyage* de Baudelaire ayant si heureusement inspiré Henri Duparc? Il est entendu que beaucoup des auditeurs connaissent déjà ces poèmes par cœur et qu'ils placent

eux-mêmes les mots sur les notes en écoutant la musique. Ce n'est pas pourtant une raison pour que l'interprète n'apporte pas tout son soin à rendre les textes poétiques intelligibles à tout l'auditoire, aussi bien que le texte musical. En chantant, l'interprète doit servir aussi loyalement le poète que le musicien. C'est là la plus élémentaire probité. Cette probité artistique dans l'interprétation n'est pourtant pas d'un usage assez courant dans les salles de concert, au disque ou à la radio.

Trop d'interprètes du chant n'hésitent pas, en effet, à sacrifier les beautés d'un texte poétique à celles exclusives de la musique. L'essentiel, pour ces chanteurs et ces cantatrices, est d'assurer la justesse des «notes» et de bien observer les effets de «nuances». Peu important à ces artistes incomplets la diction et l'articulation. Ce sont cependant des qualités indispensables dans l'art du chant. Les grands chanteurs les ont toujours possédées. Pour ne parler que du passé sans remonter trop loin, les auditeurs de ma génération se souviennent parfaitement, pour la plus part, de ce qu'ont été l'admirable Lucien Fugère et de merveilleux artistes comme Edmond Clément, Léon Beyle, Jeanne Marié de l'Isle, Rose Caron, Emma Calvé, Alice Raveau, Vanni Marcoux, Fernand Francell, Jean Delmas, Maurice Renaud, Delvoye, Dufranne, Vieuille, Jean Périer, Mary Garden qui fut l'élève de Fugère et qui, malgré son accent écossais non dénué de charme, reste pour nous l'inoubliable créatrice de Mélisande. Je cite tous ces noms au hasard parmi tant d'autres, en suivant leur évocation dans mes souvenirs, et je tiens aussi à rappeler les noms célèbres d'Arguez de Montalan, de Malnory-Marseillac, de Planondon, de Fournets, de Gabriel Paulet.

(Suite page 5)

## CHOSTAKOVITCH

Le célèbre compositeur D. Chostakovitch a 60 ans. Décret du Présidium du Soviet Suprême de l'URSS sur l'attribution au compositeur D. Chostakovitch du titre de Héros du Travail Socialiste.

Pour ses mérites insignés dans le développement de la culture musicale soviétique et à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance, attribuer au compositeur Chostakovitch Dmitri Dmitriévitch le titre de Héros du Travail Socialiste avec remise de l'ordre de Lénine et de la médaille d'or «La faucille et le marteau».

Le président du Présidium du Soviet Suprême de l'URSS N. Podgorny : le secrétaire du Présidium du Soviet Suprême de l'URSS, M. Guéorgadzé.

Moscou, le 24 septembre 1966. Le Kremlin.

En ces journées jubilaires, les journaux et les revues ont publié un grand nombre d'articles consacrés à Chostakovitch, à son œuvre en général ou bien à certaines d'entre-elles en particulier. T. Khrennikov, D. Kabalevsky, A. Khatchatourian, E. Mravinsky, Kara Karaïev, Martoros Sarian, T. Sviridov, Igor Ilyinsky ainsi que d'éminents musiciens de l'étranger B. Britten et A. Bush (Angleterre), Yehudi Menuhin (USA), Sviatopouk Gavelka (Tchécoslovaquie), Eugène Ormandi (USA), Marcel Rubin (Autriche) ont sur les pages de la revue *La musique soviétique* félicité Chostakovitch à l'occasion de son anniversaire et fait part de leurs pensées sur l'œuvre du remarquable artiste de notre époque.

Le Ministre de la Culture de l'URSS E. Fourtseva a adressé une lettre de félicitations au compositeur jubilaire.

Un concert solennel s'est tenu le 25 septembre à la Grande Salle du Conservatoire. La première symphonie a été interprétée sous la baguette de Maxime Chostakovitch. M. Rostropovitch a exécuté le nouveau concerto pour violoncelle ; l'orchestre était dirigé par E. Svetlanov.

Dmitri Kabalevsky a prononcé quelques paroles cordiales à l'adresse du compositeur jubilaire.

C'est debout que l'assistance a accueilli par de chaleureux applaudissements Dmitri Chostakovitch, présent au concert.

Deux jours plus tôt, le 23 septembre a eu lieu à la Maison des compositeurs de l'URSS un concert de musique de chambre composé d'œuvres de Chostakovitch. Au programme figuraient le Troisième quatuor (exécuté par le quatuor Borodine), Préludes et fugues (interprétées par T. Nikolaïeva), les Chants espagnols et d'autres œuvres.

A. Khatchatourian a salué Chostakovitch de la part des compositeurs soviétiques.

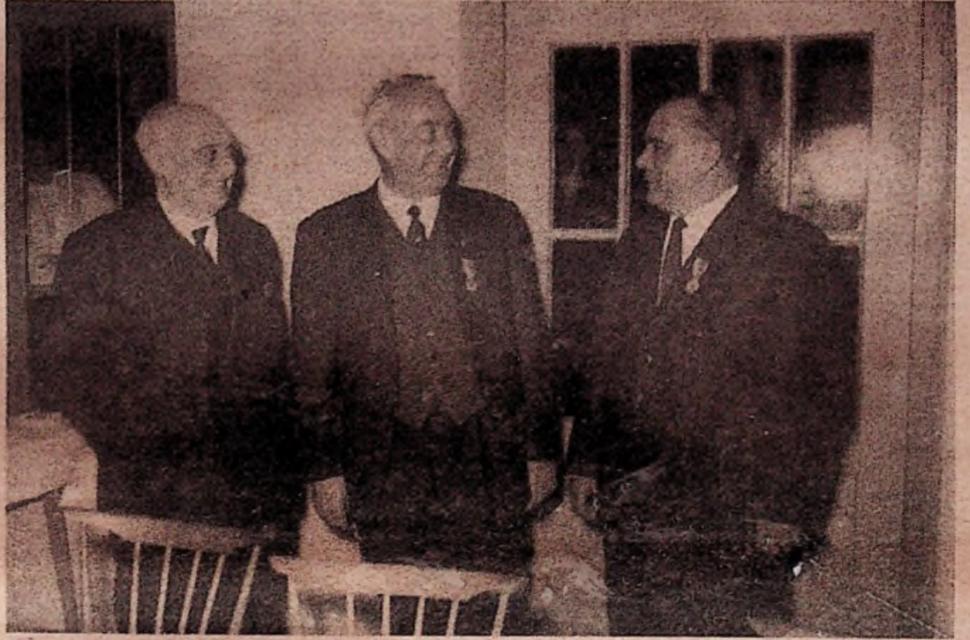
DMITRI CHOSTAKOVITCH par I. Nestiev

La renommée de cet homme est vraiment immense. Il a reçu le titre honorifique d'artiste du Peuple de l'URSS, il est lauréat du prix Lénine et de plusieurs prix d'Etat de l'URSS, il a été élu membre honorifique de l'Académie royale de musique de l'Angleterre, de l'Académie Italienne «Santa Cecilia», de l'Académie royale de musique de la Suède, de l'Académie des sciences des USA, de l'Académie des arts de la République Démocratique Allemande. En Angleterre il a été honoré du titre de docteur de l'Université d'Oxford,

## Stage Franco-Allemand

Klippeneck (Wurtemberg) du 26 mars au 1er avril, organisé par la Confédération Musicale d'Allemagne avec le Concours de la Confédération Musicale de France.  
 (Compte-rendu rédigé par le jeune stagiaire Pierre Dutot)

Monsieur Albert Ehrmann, président de la C.I.S.P.M. vient de décerner la Médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France à Monsieur le Ministre de la Famille du Gouvernement Allemand — le Docteur Heck (au milieu) — ainsi qu'à Monsieur Eugen Weber, président de la Confédération Musicale Allemande (à droite).



Des chants et des flots de musique dans tous les coins, dans toutes les pièces, dans tous les couloirs et mêlées à cela des voix jeunes et gaies à résonance allemande et française, telle fut l'ambiance qui régna durant ces 5 jours merveilleux à Klippeneck où une jeunesse vivant de part et d'autre du Rhin s'était réunie pour faire de la musique, apprendre à se connaître et à se comprendre.

Après un long voyage au cours duquel chacun put admirer de très belles régions traversées, les 30 jeunes français et les 40 jeunes allemands participant à ce stage se trouveront tous réunis au soir de ce 26 avril 1967. Après l'attribution des chambres très confortables prêtées par le centre de vol à voile de Klippeneck et les quelques consignes d'usage, tout le monde s'empressa d'effacer les fatigues du voyage par un sommeil réparateur.

Les dirigeants étaient pour le côté allemand : M.M. Stockmaier — Schwarz et Konstanzer et pour le côté français : M.M. Ehrmann — Lesieur et Monteil. Les stagiaires furent réunis en un seul orchestre tour à tour dirigé par Messieurs Stockmaier — Schwarz et Ehrmann. De plus quelques ensembles (cuivres, bois, cordes) furent créés afin d'amener de la variété dans le répertoire joué.

Le bureau de la C.I.S.P.M. et sa commission des jeunes profita de ce stage pour se réunir à Klippeneck et étudier ainsi concrètement les problèmes les plus importants posés par la jeunesse musicale (direction, création d'orchestres juniors, répertoire...). Etaient présents à cette réunion — pour l'Allemagne : M. Eugen Weber, président de la Confédération Allemande — pour l'Autriche : M. Josej Lebb, président de la Commission des jeunes — pour le Danemark : M. Jorn Steensig, représentant de la Fédération — pour la France : M. Albert Ehrmann, président de la C.I.S.P.M. — pour la Norvège : M. Einar Wie, président de la Fédération — pour les Pays-Bas : M. Van Riel, président de la Fédération — pour la Sarre : M. Robert Klein, président de la Fédération — pour le Luxembourg : M. Schmitt, secrétaire-adjoint à la C.I.S.P.M.

Nous allons maintenant procéder de manière chronologique.

Suite page 2)

en France, de commandeur de l'ordre des arts et lettres, en Finlande il a reçu le prix Sibelius...

Dmitri Chostakovitch est né à Pétersbourg le 25 septembre 1906. Son père était ingénieur chimiste et sa mère enseignait la musique. En son temps, les parents de Dmitri Chostakovitch s'étaient installés dans la capitale d'alors, venant de Sibérie, ou Boleslav Chostakovitch, grand-père du compositeur fut déporté pour son activité révolutionnaire.

Les premières impressions d'enfance de Chostakovitch sont indissolublement liées avec Pétersbourg. Très tôt il s'intéressa à la musique, fréquentait le théâtre d'opéra, écoutait avidement la musique de chambre de compositeurs classiques lors des soirées musicales organisées à la maison.

C'est à l'âge de 13 ans que Chostakovitch a été admis au conservatoire de Pétersbourg, où le célèbre compositeur Russe Alexandre Glazounov, à l'époque directeur du conservatoire, a remarqué et soutenu le talent remarquable et extraordinaire du jeune musicien.

«Avec le temps, ce sera un deuxième Mozart» a dit une fois de Chostakovitch le directeur du conservatoire.

«...C'est avec grand entrain, je dirai même avec passion que j'étudiais la musique» se souvient Chostakovitch. Selon son expression,

(Suite page 4)

## 56<sup>e</sup> CONGRÈS de la Confédération Musicale de France

LES 12 - 13 et 14 MAI A TOURS

1. — Ordre du jour du Congrès ;
  2. — Appel des délégués ;
  3. — Allocution du Président ;
  4. — Rapport du Secrétaire Général ;
  5. — Rapport du Trésorier ;
  6. — Préparation du rassemblement de musiciens juniors à Paris ;
  7. — Reprise du vœu de la délégation de l'arrondissement de Valenciennes en faveur de l'organisation d'un concours national de classement ;
  8. — Stages ;
  9. — Préparation d'un colloque débat à l'occasion du prochain congrès d'hiver sur les problèmes de l'enseignement musical en général ;
  10. — Compte-rendu de l'activité du Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique ;
  11. — Décision à prendre au sujet des cotisations fédérales et confédérales ;
  12. — Vœux — divers.
- Tous les membres de la Confédération Musicale de France qui désirent assister aux travaux du Congrès seront les bienvenus.

### PROGRAMME

VENDREDI 12 MAI — 16 h. réunion du Bureau de la Confédération Musicale de France.  
 SAMEDI 13 MAI — 9 h. Congrès National d'été de la CMF à l'Hôtel de Ville de Tours ; — 12 h. vin d'honneur à la Mairie ; — déjeuner du Congrès à la Cave de la bonne Dame à Vouvray, départ en car ; — 21 h. concert au grand Théâtre par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris sous la direction de son chef, Monsieur Désiré Dondeyne.  
 DIMANCHE 14 MAI — Concours — 8 h. réunion des membres du jury — 9 h. commencement des épreuves dans les différentes salles ; — 11 h. 30 réunion des membres du jury pour attribution des récompenses ; — 15 h. 30 rassemblement des sociétés pour le défilé Place de Verdun ; — 16 h. Départ du défilé ; — 16 h. 30 festival — emplacement sur la Foire de Tours à Rochepinard ; — 17 h. Lecture du Palmarès, distribution des récompenses.  
 Permanence du Congrès : Syndicat d'initiative - place de la Gare - Tours.

## CHRONIQUE des DISQUES

### DOCUMENTS

#### DES COMPOSITEURS

##### VOUS PARLENT

Qu'on s'imagine un instant que nous putesions, seulement en plaçant un disque sur le plateau de notre électrophone, entendre Berlioz retracer sa tumultueuse carrière, ou Rameau exposer ses théories sur les fondements de l'harmonie réduite à ses principes naturels ? On saisisse immédiatement l'intérêt capital qui s'attache à la collection que nous présentons aujourd'hui.

Chaque unité donne la parole à un compositeur (N.B. : la collection s'ouvre également à des hommes de lettres, de science, etc...). A titre d'exemple, les deux disques suivants :

**POULENC.** Après une présentation de M. Blancpain, qui l'appelle « le musicien des poètes » et retrace sa carrière, Poulenec parle. Il s'explique sur son eclectisme, les aspects et différents de sa musique trouvant justification dans la diversité de ses origines. Il évoque ses maîtres, ses amis, ses interprètes. Il cite ses œuvres préférées, plaçant ses mélodies au-dessus de ses pièces pour piano. Il affirme écrire avec les mêmes moyens, quel que soit le genre musical. Enfin il définit sa position vis à vis de la musique sérieuse.

Il est bien éloquent de l'entendre. **XENAKIS.** Interviewé par M. Blancpain, cet ingénieur architecte et musicien d'origine grecque, résidant en France, avoue des affinités inattendues (Debussy, le romantisme germanique) mais s'enthousiasme pour l'application de l'ordre mathématique à la musique. Après sa rencontre avec Messiaen, il élabore peu à peu sa théorie (la musique formelle : la notion de « masse » en musique) et écrit des œuvres originales.

Aucun pathos, aucune expression technique difficile. Cet entretien apporte la révélation d'une intelligence profonde et d'une culture étendue.

Répetons-le : des documents sonores primordiaux (il existe aussi dans la série : « Messiaen », « Milhaud », « Boulez » vous parlent). (1)

### MUSIQUE LYRIQUE

#### CHOSTAKOVITCH

Œuvre assez récente, *La mort de Stenka Razin* est un poème pour basse, chœurs et orchestre. Le thème en est l'exécution de ce chef cosaque qui tint tête 4 ans au Tsar. Naturellement, le personnage nous trouve idéalisé ; il devient le symbole de la lutte du peuple pour sa liberté.

La musique, massive, s'impose souvent par des effets extérieurs et bruyants. Mais l'expression de la partie centrale contraste avec le réalisme des 2 autres (1 - Déclatantes fanfares ponctuent le récit, sous-tendu par un rythme obstiné ; vivante description de la foule, qui se réjouit à l'avance du spectacle de l'exécution. 2 - Méditation amère de Stenka Razin. 3 - L'exécution. Conclusion : espoir pour la liberté).

Chez la basse Gromadzki : puissance vocale et dramatique. Pour les Chœurs : une participation effective. L'orchestre de Moscou est fermement tenu. Le chef Kondracine imprime une version très virile, colorée, saillante.

Au verso, la *Symphonie n° 9* du même compositeur. Nous l'avons déjà étudiée. C'est une œuvre de « victoire nationale » (écrite en 1945) où percent quelques pointes de vulgarité. (1 - Allégre et irrésistible marche. 2 - Méditatif ; il y passe l'écho des souffrances. Mouvements suivants enchaînés. 3 - scuzzo au brio étourdissant. 4 - répétitif de basses. 5 - Rondo d'une gaieté dansante, puis franchement populaire).

L'exécution (mêmes formation et conducteur) est animée, spirituelle, chantante, virtuose.

Le niveau d'intensité de la reproduction est relativement faible, mais elle sonne fort bien. Les effets stéréophoniques sont habilement répartis dans l'espace sonore.

Pochette cartonnée illustrée ; notice et texte. (2)

### MUSIQUE INSTRUMENTALE

#### LE PIANO : LES SCARLATTI

Maintes fois nous avons entretenu avec enthousiasme nos lecteurs des sonates de Domenico Scarlatti. Ces petites merveilles joignent la rareté de l'inspiration à la concision du langage ; le bonheur des modulations à la vitalité des rythmes. Des miniatures ciselées. Des chefs d'œuvre absolus.

Ce disque (qui adopte la numérotation « Longo ») présente la pimpante sonate 411, la libre 186, la coquette 188, la caressante 413, la mordante 104 (célèbre sous le nom « la Chasse »), la si dansante 356, la souriante 103, l'éblouissante 375, l'élégante 450, la moirée 457, la nerveuse 422 ou toccata (ou le peuple espagnol danse déjà !).

Nous avons respecté l'ordre du disque pour cette brève énumération. Mais s'intercalait la *Toccata settima* du père, *Alessandro Scarlatti* ; hommage délicat mais insuffisant. La pièce est brillante, avec parties centrale lente et finale en gigue.

Cette dernière bénéficie d'une interprétation intelligente, qui rend évidentes toutes les intentions ; modulations, etc...

Quant aux 12 sonates, comme on se rend compte ici à quel point elles gagnent à être jouées par une femme !

Danièle Dechehne les dessine fermement, mais nettement c'est-à-dire qu'elle allie le dynamisme à la légèreté du toucher. En outre, elle les nuance fort délicatement.

Evidemment leur exécution au piano présente sans doute quelques avantages, en regard desquels toutefois on peut estimer que les inconvénients la font confiner à une sorte de trahison, même si - comme c'est le cas - le résultat est très séduisant (cette opinion n'engage que nous).

Quoi qu'il en soit, l'audition de ce disque plonge dans le ravissement. Bonne réalisation technique. (3)

#### BACH :

##### LE CLAVIER BIEN TEMPERÉ

Ce disque ouvre la série musicale des « Sélections sonores Bordas ». Il présente la première moitié du livre II du « Wohltemperierte Klavier », c'est-à-dire 12 préludes et fugues (nous avons noté quelques divergences avec notre édition imprimée personnelle : on a utilisé

Cette excellente réalisation - dont la réussite nous fait souhaiter qu'elle ait sa suite logique : deuxième partie du cahier - est due à M. Pierre Auclet, inspecteur général de la musique. Plutôt que de faire une analyse superficielle de l'œuvre, nous examinerons en détail son beau travail.

Le secret de cette réussite, le voici : la pianiste, dont la virtuosité est réelle quoique discrète (tout effet est banni) se double d'un musicien très sensible. Ce qui frappe dès l'abord, c'est l'infinie délicatesse du toucher. Les difficultés, pourtant considérables, s'aplanissent avec aisance.

L'inutilisation de la pédale, d'une part, l'adoption de tempi modérés de l'autre, facilitent la clarification, l'allègement de la polyphonie, dans le grave surtout. La régularité est irréprochable, mais ne s'accompagne d'aucune rigidité. Si le toucher se refuse à toute dureté, la style repousse toute tritité. Pas de « romantisation » : l'objectivité et la rigueur. Cependant, cette version demeure poétique et vivante.

La lecture proposée, consciencieuse et séduisante, indique donc avec certitude que l'œuvre constitue de longue date la nourriture quotidienne de l'interprète. Partition en main, on constate que chaque fugue est construite et articulée comme elle doit l'être, chaque voix est bien ventilée, chaque plan bien équilibré. La coloration des diversissements les différencie nettement des expositions successives, et chaque entrée acquiert un relief discret qui la fait saillir suffisamment.

L'artiste parvient, lorsqu'il le veut, à donner par son staccato l'impression du clavecin (n° 3). Concluons : ainsi conçue et rendue, l'œuvre procure une agréable audition. (Naturellement, du fait d'un certain nivellement - voulu - des nuances, il convient de ne pas entendre tout à la suite, ce qui pourrait alors laisser une impression d'uniformité).

Assez bonne reproduction technique. Comme il s'agit, pensons-nous, d'une réalisation didactique, on aurait aimé que : 1) la gravure inscrive chaque « prélude et fugue » sur une page isolée pour permettre un repérage facile (il est vrai qu'elle est serrée : presque 1/2 heure par face ; et c'est sans doute pour cette même raison que le n° 9 a été déplacé, figurant entre les nos 6 et 8, afin d'équilibrer les durées mais déséquilibrant la progression chromatique). 2) Elle s'accompagnât d'une notice analytique détaillée (mais une note de l'exécutant parle du tempérament et estime que Bach a voulu utiliser et affirmer le caractère expressif de chaque tonalité). (4)

#### LA CLARINETTE : BRAHMS

Voici les 2 sonates pour clarinette et piano, dont on sait qu'il existe aussi une version pour alto.

Entre Brahms et la clarinette, ce fut un mariage d'amour. (Voir d'autre part la quintette op 115). Pourtant, le registre dans lequel il confia à cet instrument certains thèmes ne lui convient pas toujours parfaitement.

Sonate en la mineur op 120 n° 1 (1 - multithématique : idée principale douce et sculpturée inflexible ; le développement, tout de tendresse, est toutefois traversé de quelques mouvements de trouble 2 - Réverie un peu triste. 3 - Élégant intermède valsé. 4 - Finale en rondo au thème gai).

Chez le clarinettiste Deplus, l'émission est très veloutée dans les pian ; dans les fortis, on peut trouver la sonorité un peu aigre et le timbre moins homogène. L'interprétation est très sensible. La pianiste Od. Gartenlaub a raison d'avoir fait de l'importance de son accompagnement.

Sonate en mi bémol majeur op 120 n° 2 (1 - gracieux, paisible, élégant. 2 - plus passionné ; la partie centrale est comme un choral, grave mais lumineux. 3 - Finale : thème et 5 variations ; la ressource de la première et l'animation interrompue de la dernière créent une heureuse diversité).

Mêmes qualités d'exécution, avec une agréable fraîcheur. Souhaiterait-on parfois (par exemple dans le premier mouvement de la première sonate ou dans

la cinquième variation de l'autre) un peu plus de dynamisme de la part du clarinettiste ?

Assez bon enregistrement. Notice. (5)

### MUSIQUE DE CHAMBRE

#### L'EUROPE GALANTE

C'est, en effet, un programme européen qui nous est offert, attaché au XVIII<sup>e</sup> siècle principalement.

Pour commencer, le célèbre et merveilleux « Concert en sextuor n° 6 » de Rameau. Dans cette musique construite et plaisante se retrouvent les meilleures qualités de notre génie national : équilibre, clarté, élégance. L'agrément ne s'accompagne pas de superficialité.

(4 pièces : « La poule » au motif discrètement imitatif. « Menuet ». « L'harmonique » : est-ce que les modulations, très en avance sur leur temps, n'annonceraient pas déjà Fauré ? « L'Égyptienne » : animée).

L'Orchestre de chambre de Rouen, groupé de 12 musiciens dont les sonorités sont rondes et pleines, offre des interprétations très étudiées, grâce à la baguette soignée de A. Beaucamp.

Avec un fin brio, il joue ensuite la « Symphonie-cantate en la majeur » de Haydn. C'est une musique plus légère, conçue dans l'esprit de la sérénade - sauf le profond adagio central. 5 mouvements (Les extrêmes sont très vivants ; les nos 2 et 4 sont occupés par 2 menuets).

D'Auriche, on passe en Espagne avec la « Quintette n° 3 pour cordes et clavecin » de Saler. Un ravissement. (Allegretto finement ciselé, en particulier la partition soliste. Suivent 3 mouvements dansants : courte pastorale, andantino, finale jaillissant).

Très bonne exécution (peut-être les nos 2 et 3 n'ont-ils pas des tempi assez lâchés). Soliste : Lorenzo Boulay.

La « Sinfonia a quattro n° 2 » de l'italien A. Scarlatti est une œuvre hétérogène dont le style hésite entre le passé (nos 1 et 2) et l'avenir (nos 3 et 4). D'autre part, il y a disproportion de durée (1 et 2 longs, 3 et 4 courts). Telle quelle, elle est bien attachante (Fugue. Magnifique largo fugué, très expressif. Allegro en imitations. Menuets).

Captation soignée et reproduction très flatteuse. Notice intéressante. (6)

#### DEBUSSY : QUATRE MAINS

On entend parfois la version orchestrale (grâce à Büsser) de la *Petite Suite* que Debussy écrivit à 23 (ou 27) ans, moins souvent la partition d'origine prévue pour deux pianos. La voici (En bateau ; souple barcarolle. Cortège ; mi-jeux mi-solennel. Menuet ; délicieusement acajoué. Ballet ; frais et animé).

L'œuvre est fort délicatement jouée par le renommé Duo Kontarsky, dont nous avons déjà parlé. Peut-être pourrions-nous reprocher un rien de sèche précision... non, ce serait trop dire... seulement souhaiter un peu plus lié et estompé ? En tout cas, cette remarque ne tiendra pas par la suite.

Les *Six Epigraphes antiques* (Pour évoquer Pan, Pour un tombeau, Pour que la nuit soit propice, Pour la danseuse, Pour l'Égyptienne, Pour remercier la pluie), inspirés des Chansons de Bilitis, sont chargés de poésie. On y trouve du pittoresque (nos 4 à 6) mais bien autre chose : des états d'âme (nos 1 à 3). En outre, les particularités stylistiques de Debussy se précisent. Signalons l'intelligence et la musicalité totales de la version ici offerte.

*Lindiraja* (1901) à la forme d'une habanera, tantôt nerveuse, tantôt nonchalante.

Quant à « En blanc et noir » (1915), c'est une suite très accomplie, une véritable œuvre-synthèse (1 - pièce multithématique. 2 - Où passent maints échos de la guerre ; fanfare lointaine, manacres graves et sourdes, heurts et conflits de thèmes. 3 - Toccata-caprice).

La reproduction sonore est très réussie. Bravo à la stéréo : les 2 pianos se distinguent sur chaque canal, tout en demeurant pourtant bien « fondus ». Un exemple à suivre : la brochure analytique très détaillée comporte les citations thématiques. (7)

### MUSIQUE SYMPHONIQUE

#### RIMSKY - KORSKOFF

Aurons-nous besoin de nous étendre sur *Shéhérazade*, son œuvre la plus répandue en France ! « Pour faire reculer l'échéance de sa mort, Shéhérazade conte chaque nuit au sultan de fabuleux récits... »

Dans l'œuvre de Rimsky, la représentation musicale de ses récits laisse cependant au premier plan les 2 personnages principaux : la douce et rusée Shéhérazade, le cruel et menaçant sultan ; ceux-ci demeurent toujours présents, grâce au fréquent retour de leurs thèmes respectifs.

Orientalisme des thèmes et éclat de l'instrumentation contribuent grandement à l'irrésistible séduction de cette pittoresque fresque (1 - La mer et le bateau de Sinbad ; découverte d'horizons larges et puissants. 2 - Récit du Prince ; diversité - dans 3 appels guerriers... 3 - Le jeune Prince et la jeune Princesse ; gracieuse idylle ; la mélodie est une caresse. 4 - Finale : Atmosphère joyeuse d'une fête à Bagdad, avec danses frénétiques ; la tempête et le naufrage ; la mer apaisée, la victoire de Shéhérazade !)

L'orchestre de Vienne « joue le jeu », mais avec une rare distinction. Grâce

au talent de J. Fournet, il se fait coloré, passionné, élégant dans le n° 3. Tous les chefs de pupitre brillent ; particulièrement le fin violon-solo Schnelderhan.

Rolle et transparence de la reproduction d'une part, soin apporté à la gravure de l'autre, assurent une très bonne tenue à cette édition populaire. (8)

#### HENZE :

##### LES CINQ SYMPHONIES

L'Allemand Hans Werner Henze est né en 1929. Ses œuvres symphoniques attestent une personnalité intéressante, dont il faut reconnaître qu'elle est plus douée encore pour le théâtre.

L'Éditeur présente ici les versions authentiques et définitives des 5 symphonies, compte tenu des corrections apportées par le compositeur sur l'édition imprimée. On y relève des recherches de sonorités, alliage de timbres, etc..., captivantes ; de cordes partagées sont tirés des effets enchanteurs. Henze a l'art de faire monter peu à peu de palpitations « tensions » ; celles-ci ne sont d'ailleurs jamais de nature agogique, mais dynamique. Rien de gratuit, une inspiration très humaine. De l'ensemble se dégage une certaine uniformité conceptuelle et scripturaire.

La *Symphonie n° 1* (1947, remaniée en 63) d'essence poétique, se déroule dans un climat de musique de chambre, comme une œuvre de rêve (1 - atmosphère éthérée. 2 - Nocturne ; lyrisme extatique. 3 - Intentions plus dramatiques).

La *Symphonie n° 2* (1948) est plus sombre, plus âpre.

(1 - Ambiance assez désolée. Une puissante montée conduit au n° 2, animé et tout en violentes oppositions. 3 - Adagio plein de mystère ; à côté d'épisodes angossants, de douces détonées).

La *Symphonie n° 3* (1949) au contraire lumineuse, est assez méditerranéenne, dynastique (1 - Offre des visages divers : ostinati rythmiques, tendres mélodies, injonctions violentes. 2 - S'élève dans un climat euphorique ; parfois des sarcasmes, parfois des explosions de fête. 3 - Retour des ostinati ; influence du jazz. Dynamisme ; expression de joie furieuse ; ivresse de vie ?).

Dans la *Symphonie n° 4* (1955) l'auteur même distingue 5 parties différentes, enchaînées en un seul mouvement (D'abord ambiance diaphane et mystérieuse ; puis l'animation, accompagnée d'un accroissement d'intensité, apporte çà et là une vibrante chaleur).

Enfin, la *Symphonie n° 5* (1962). (1 - Un jeu de solistes ; chaque membre de la collectivité orchestrale participe à une conversation discrète. 2 - Idem, mais l'entretien se fait doux, intime, poétique. 3 - Mouvement perpétuel ; animé ; le flambeau rythmique passe d'un groupe à l'autre).

L'Orchestre philharmonique berlinois est une phalange extraordinaire, aux chefs de pupitre exceptionnels (seul le cor anglais ne nous parut pas impeccable dans le 2<sup>e</sup> mouvement de la 5<sup>e</sup>). Au pupitre, l'auteur même s'avère d'une pré-

cision, d'une minutie, d'une efficacité prodigieuses. Outre l'étroite surveillance de la beauté intrinsèque du son, ses versions se recommandent par une lucidité et une délicatesse étonnantes.

Reproduction très fidèle et claire, large et profonde. Quelle lisibilité ! La localisation stéréophonique est très étudiée. Présentation des 2 disques en pochette double. Notice sur le compositeur, notes du compositeur sur son œuvre, mais pas d'analyse. (9)

### FOLKLORE

#### VISAGE DU LAOS

On connaît le rôle primordial joué par l'eau dans cette région, et qui divise l'année en deux grandes saisons. Chaque face de ce disque est réservée à l'une d'elles.

La saison des pluies. L'arrivée en est dignement célébrée : hymne de bienvenue par ensemble instrumental (xylophone, jeu de gongs, violes à deux cordes, tambour). Suivent divers chants accompagnés : Fleur de frangipanier, Chant des riziculteurs, Chants et danses de pirogiers, Psalmodes de bonzes, etc...

La saison sèche. Des échos en sont apportés par les chants suivants (tous pour un ensemble instrumental) : « Vent frais », « Rivière au pied de la montagne », « L'Hindou blanc », « Légende de Siin sai » (chant épiqué), etc...

Dans beaucoup de ces chants, il nous semble détecter un je ne sais quoi qui trahit tant soit peu l'influence occidentale. Par contre, nous avons entendu avec un vif intérêt quelques soli instrumentaux : de khène (orgue à bouche fait de plusieurs paires de roseaux à anches, qui constitue une harmonieuse curiosité) de xylophone (en une artistique improvisation) et de gongs.

Intéressants aussi, certains cris d'animaux : étrange concert de crapauds - buffes, rituelle complainte du singe gibbon appelant la femelle...

En résumé, ce document est très vivant et habilement ordonné. Technique passable, il est présenté dans une pochette-album dont le texte est illustré par de nombreux documents photographiques (sans compter les 2 photos en couleurs de couverture). (10)

Roland CHAILLON.

- (1) Réalisations sonores H. DESALLE, n° 13, 55 (33/17)
- (2) CHANT DU MONDE, L.D.X. A 78.376 (33/30)
- (3) IRAMAC 6524 (33/30)
- (4) Sélections sonores BORDAS 52 (33/30)
- (5) CLUB FRANÇAIS DU DISQUE 374 (33/30)
- (6) PHILIPS 335.782 LY (33/30)
- (7) HARMONIA MUNDI Wer 60.009 (33/30)
- (8) FONTANA 200.052 W.G.L. (33/30)
- (9) D. G. G. 139.203/4 (33/30)
- (10) CHANT DU MONDE L.D.X. - A 4331 (33/30)

## STAGE FRANCO-ALLEMAND

(Suite de la page 1)

**LE 27 MARS.** — La matinée est occupée par une répétition de 9 h. à 11 h. qui permet à Messieurs Stockmaier — Schwarz et Ehrmann de prendre contact avec les musiciens.

L'après-midi, par un temps magnifique, tout le monde part faire une grande promenade dans la forêt, ce qui nous permet de découvrir le très beau site où nous nous trouvons. Klippeneck, centre important de vol à voile est situé au cœur de la Forêt Noire à 1000 m d'altitude. Le paysage qui nous est offert chaque jour des fenêtres de l'auberge est vraiment de toute beauté.

Le soir, après le dîner, les Allemands nous projettent des diapositives prises lors des deux stages précédents de Klippeneck et de Versailles.

**LE 28 MARS.** — La matinée se passe en répétition, tout comme l'après-midi car il faut que les morceaux soient montés pour le lendemain soir. En effet, Monsieur le Ministre Heck, un des plus importants ministres allemands, est annoncé pour le mercredi et nous donnons un concert en son honneur.

Le soir, après dîner on se réunit pour écouter le Freischütz de Weber et pour chanter ensemble des chants populaires des deux pays. Un petit groupe allemand nous joue de la musique de brasserie qui est fort appréciée par les auditeurs.

**LE 29 MARS.** — Ce jour est le point culminant du stage. Le déjeuner est vite « avalé » et tout de suite on répète pour le soir. Après le repas de midi on fait une dernière mise au point qui dure pratiquement tout l'après-midi. M. Heck, Ministre du Gouvernement Fédéral allemand arrive alors sous les acclamations de tous les stagiaires.

Après le dîner, présidé par le Ministre en personne, la soirée commence, en voici le programme :

Serenata Dolente, par l'ensemble des musiciens sous la direction de M. Schwarz.

Les caméras de la T.V. allemande sont là et tournent autour de l'orchestre à la recherche d'un bon angle de prise de vue.

Bonjour et souhaits de bienvenue de M. Weber, président de la Fédération Musicale allemande qui déclare entre autres :

«...Les jeunes ici présents ont un véritable devoir à remplir. Les ressentiments des siècles précédents doivent être détruits et une véritable amitié doit se faire entre les deux peuples et aussi avec d'autres peuples. Il faut donc approfondir ces contacts pour qu'un jour tous les hommes deviennent frères. La musique doit enterrer les combats séculaires entre les deux peuples et doit veiller à leur rapprochement. La beauté de la musique n'a pas besoin de grammaire ni d'interprète. Les notes forment une langue commune. Ces jeunes stagiaires sont certainement la garantie d'un avenir pacifique... »

M. Ehrmann prend alors la parole et remercie M. Weber de son chaleureux accueil. Il réaffirme son désir de voir prospérer de telles rencontres qui sont les premières pierres d'un grand édifice : l'EUROPE. De plus ces stages franco-allemands sont comme la sortie d'un long tunnel que viennent de traverser les deux peuples, et facilitent assurément leur rapprochement. M. Ehrmann termine en déclarant la plus haute distinction de la Confédération Musicale de France à Monsieur le Ministre Heck, M. Weber et Messieurs Stockmaier et Schwarz.

Monsieur le Ministre Heck prend la parole et remercie tout d'abord M. Ehrmann de la décoration qu'il vient de recevoir, ce qui lui va droit

au cœur. Il dit combien sa joie est grande de se trouver là et qu'il est heureux à l'occasion de cette soirée, de prendre un bain de jouvence. Il déclare vouloir rectifier les propos de M. Weber en disant : « Ce n'est pas seulement un honneur mais un devoir que d'être là où la jeunesse des deux pays se trouve rassemblée ».

Les stagiaires et particulièrement les français qui ne pouvaient s'empêcher de faire des comparaisons, applaudissent, montrant ainsi qu'ils apprécient la présence d'un membre du gouvernement fédéral à une telle rencontre, prouvant ainsi l'intérêt porté par le gouvernement allemand au rapprochement franco-allemand et... à la Musique. La presse, qui réserve chaque jour plusieurs colonnes à cette rencontre est également remerciée de sa collaboration.

Le concert se poursuit par :

— Trois préludes en fanfare de Pierre Max Dubois, exécuté par l'ensemble instrumental de cuivres et sa brillante tromboniste Annie dirigé par le toujours jeune et dynamique Monsieur Ehrmann.

— Petite suite sur un thème populaire de Meybrunn par l'ensemble des musiciens sous la direction de Monsieur Stockmaier.

— Un trio de Bach pour piano, violon et violoncelle, dirigé par Monsieur Lesieur.

— Sérénade de Désiré Dondeyne par l'ensemble des musiciens dirigé par Monsieur Ehrmann.

— Une fugue de Bach et une sonate de Haynd jouées par un virtuose français de l'accordéon.

— Gesellige Runde de Banco par l'ensemble des musiciens sous la baguette de Monsieur Stockmaier.

Le concert terminé, chacun se retrouve devant une bonne bière réparatrice avant de rejoindre sa chambre.



De gauche à droite, assis : MM. Josep LEBB, Van RIEL, Einar WIE. Debout : MM. Albert EHRMANN, le docteur HECK, Ministre de la Famille et Eugen WEBER.

LE 30 MARS. — La matinée est occupée par une répétition en vue de préparer le concert d'adieu du lendemain. Puis à 11 h. tout le monde se trouve en place dans l'attente de Monsieur Kissinger... Hélas ! il ne vint pas, bien que passant à proximité. Trois heures d'attente ont raison de notre patience et à 14 h. nous mettons le cap sur le lac de Constance. Auparavant on s'arrête au monument aux morts de Spaichingen pour y déposer une gerbe. On respecte une minute de silence à l'intention des disparus, après la sonnerie aux morts jouée avec tambour et trompette. Puis les hymnes nationaux sont exécutés. Cette initiative de Monsieur Ehrmann, en guise de réconciliation et de respect pour ceux qui sont tombés pour leur patrie est particulièrement appréciée par nos camarades allemands.

On repart pour le lac de Constance où après un arrêt d'une heure occupé en grande partie par l'achat de souvenirs, le car embarque sur un bateau afin de faire la traversée. L'ensemble instrumental de cuivres en profite pour rejouer les fanfares de Pierre-Max Dubois au départ et à l'arrivée, au grand plaisir des personnes présentes. Une ovation est réservée aux instrumentistes.

De retour à l'auberge tout le monde attend 19 h. 50 avec impatience pour assister au reportage télévisé effectué la veille, hélas ! on a bien notre petite séquence mais elle est si courte, si courte... Le soir après dîner on se réunit pour écouter des disques et pour chanter des « Volkslieder ». Un disque est particulièrement goûté : celui où un thème musical est traité dans une dizaine de styles différents.

LE 31 MARS. — Le matin on fait une répétition générale pour le concert d'adieu. Un reportage radiophonique est réalisé et notre ami Roger Cantin est interviewé par le reporter. L'après-midi, Allemands et Français se retrouvent autour d'un ballon de football et la partie est acharnée.

Le soir après dîner commence le concert. L'ensemble des stagiaires interprète plusieurs morceaux dirigés par Messieurs Stockmaier, Schwarz et Ehrmann. De petits ensembles apportent aussi leur concours à cette soirée. C'est ainsi que se succèdent un quatuor de cuivres dirigé par M. Monteil, un trio de trombones très applaudi, l'ensemble instrumental de cuivres qui interprète trois danses allemandes et Antony's Choral de Haynd, un ensemble à vent dirigé par M. Lesieur apportant une note moderne au répertoire de la soirée, enfin un brillant accordéoniste qui joue une sonate de Haynd.

Cette soirée est marquée également par la remise réciproque de cadeaux et l'amitié sincère et chaleureuse qui règne fait vraiment plaisir à voir.

La soirée se prolonge quelque peu et une petite sauterie est même organisée, animée par notre pianiste Marc Soustrot. Hélas tout a une fin, et on va vite se coucher et faire ses valises car le départ le lendemain est matinal et la journée sera dure.

On comprendra aisément que chacun éprouve un grand pincement de cœur quand il faut se séparer et quelques larmes sont essuyées furtivement, scène qui se reproduit au moment de la séparation à Paris.

Tout alla donc bien du début jusqu'à la fin, ce fut une réussite sur toute la ligne : telle était l'opinion générale.

Comme le constatait un journaliste allemand «... En ce qui concerne la compréhension entre Allemands et Français, il est étrange de voir comme tout va bien, pas seulement par la musique — elle a bien sûr sa langue propre — mais dans tous les domaines. C'est comme s'il y avait une étincelle de bonne volonté, de compréhension et d'amitié qui plane au dessus des têtes... ».

Cette rencontre joyeuse et exaltante est une nouvelle preuve que la jeunesse des deux pays sait se trouver et se comprendre, qu'elle le fait facilement des liens d'amitié et a pour volonté de bâtir un avenir plus serein. Par l'intermédiaire des flots d'harmonie qui s'échappaient de leurs instruments, ces jeunes se sont serrés la main. Les enveloppes de serviettes couvertes de dizaines de signatures resteront pour beaucoup un précieux souvenir.

On chanta et on parla de l'amitié franco-allemande. Elle ne doit pas se terminer et certainement elle ne fera que se renforcer tant qu'existeront des personnalités comme M. Ehrmann et M. Weber. Les liens solides établis depuis trois ans en témoignent. Un stage est terminé, nous vivons maintenant dans l'attente d'un autre et je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier au nom de tous mes camarades stagiaires les organisateurs Allemands et Français du merveilleux et inoubliable séjour que nous avons vécu à Klippeneck.

Es war ausgezeichnet - Vielen Dank und... auf baldiges Wiedersehen.

## LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

Élégant, distingué, charmeur, tout de grâce et de légèreté, voilà les qualificatifs que l'on rencontre parmi ceux qui reconnaissent en Léo DELIBES le rénovateur du ballet au XX<sup>e</sup> siècle. Né le 21 février 1836 à Saint-Germain-du-Val, dans la Sarthe, il fut d'abord enfant de chœur à la Madeleine en 1848 puis élève de Félix Le Couppey (bien connu par les apprentis pianistes...), de Bazin et d'Adam au Conservatoire. A part une Messe à deux voix, une cantate Alger, des mélodies, à part ces œuvres dont je vous avoue n'avoir pas connaissance, on peut dire que Léo Delibes était prédestiné au théâtre par ses emplois de pianiste au Théâtre Lyrique puis chef des chœurs à l'Opéra. Son écriture est celle d'un homme qui dit bien ce qui lui est inspiré sans effort de recherche. Ne devait-il pas faire jaillir la Source (1866) un de ses ballets que l'on entend encore quelquefois pour lequel il collabora avec un musicien russe Minkous ? Après avoir pris un heureux départ avec ce titre bien caractéristique de ses facilités, notons des ouvrages beaucoup moins connus : l'Ecosse de Chatou, la Cour du Roi Pétaud, Jean de Nivelle, Kassya dont il ne vit pas la première représentation, la Mort d'Orphée. Par contre nul n'ignore Coppélia paré de sa brillante orchestration et Sylvia qui ne manquent pas leur succès sur la scène de l'Opéra. On ne connaît pas autant le Roi s'amuse dans lequel on retrouve les maîtres de la Renaissance notamment la fameuse Pavane de Toinot Arbeau (Belle qui tient ma vie captive dans tes yeux, etc...). Le Roi l'a dit (1873) est un opéra-comique qui nous mène plus loin, dans le dix-huitième siècle, mais qui ne nous dit plus grand-chose... mais voici Lakmé, une partition suffisamment connue, suffisamment belle pour perpétuer à elle seule le souvenir de ce musicien. Certes elle ferait rire aux éclats un dodécaphoniste intolérant, elle n'a certainement pas marqué un tournant dans l'histoire musicale de notre pays mais Delibes nous a laissés des partitions saines, fort belles à écouter. N'est-ce pas déjà beaucoup ?

Nommé professeur au Conservatoire en 1881 il exerça cette mission jusqu'à sa mort à Paris, le 16 janvier 1891, portant le titre de membre de l'Institut depuis 1885.

Sylvie, En prison, Le Kobold, Piccolino, Madame Turlupin sont des opéras. Gretna Green est un ballet. Leur auteur est Ernest GUIRAUD, musicien français qui mérite mieux que l'oubli non seulement de ce qui précède mais aussi de Suites d'orchestre dont l'une contient le Carnaval qui a été remplacé dans Piccolino. Guiraud, vous le savez déjà, a terminé les Contes d'Hoffmann, il a écrit un Caprice pour violon et orchestre, des mélodies, un traité d'instrumentation.

Né en 1837 en Louisiane, il enseigna l'harmonie puis la composition au Conservatoire. C'est là qu'en plein exercice de ses fonctions il mourut dans le cabinet du chef du Secrétariat.

Elève de Marmontel, de Barbereau et d'Halévy, il avait obtenu, dès son premier concours, à l'âge de vingt-deux ans, le grand Prix de Rome. Son père, trente-deux ans auparavant, avait fait de même. Cela constitue un fait unique dans l'histoire des Prix de Rome.

Etre l'un des maîtres d'un génie comme Claude Debussy est aussi une gloire mais ce genre de gloire est presque toujours posthume !

Pour ce compositeur on peut répéter ce qui fut dit pour Léo Delibes sans pour cela comparer leur style. Guiraud fut très personnel dans sa manière d'écrire et l'audition de son ballet Gretna Green par exemple ne ferait pas tâche dans un programme.

A force de citer des noms inconnus, oubliés, à force de constater, au cours de ce voyage, combien s'allonge cette liste des « laissés pour compte » je vois l'occasion de monter une « affaire » pour qui pourrait et voudrait y consacrer de l'argent (« Encore de l'argent » dirait Harpagon) du courage et de l'enthousiasme. Avec un bon « battage » publicitaire, il y a de quoi alimenter pendant fort longtemps une petite salle où l'on ne donnerait que ces musiques en sommeil. En faisant un bon choix dans ce stock important, que de mélomanes (de snobs aussi !) sortiraient de ces concerts heureux d'avoir fait des découvertes. Dans un tel programme on pourrait introduire une partition, votée à la moisissure, d'un jeune qui se morfond en attendant son tour. Ainsi chacun trouverait son

compte. Mais faut-il avoir envie de secouer la torpeur, la routine des programmes où seul l'espoir d'une recette est envisagé. Il est peut-être un moyen aussi de toucher chez eux ces milliers de personnes atteintes par la paralysie du petit écran qui rient ou pleurent au signal donné avec le même chef-d'œuvre ou le même « navet » et qui ne connaissent pas la joie de ressentir collectivement le bienfait de la musique vivante qu'aucune chaîne de haute fidélité et qu'aucun téléviseur de grande marque ne pourront remplacer même avec les plus grandes vedettes soumises comme les autres à l'atténuation de l'émotion directe par les meilleurs moyens de reproduction. Le meilleur fruit de conserve ne vaudra jamais celui que l'on savoure directement sur l'arbre.

Théodore DUBOIS, né en 1837 à Rosnay dans la Marne est tout juste cité dans certaines histoires de la Musique comme Directeur du Conservatoire de 1896 à 1906. Son traité d'harmonie reste fort connu. Il s'y ajoute d'autres ouvrages didactiques. De plus une liste d'œuvres importantes figure au catalogue de ce grand pédagogue qui obtint le grand Prix de Rome en 1861. Il fut en 1871 professeur d'harmonie, en 1891 professeur de composition au Conservatoire tandis qu'il succédait à Saint-Saëns comme organiste à la Madeleine après y avoir été longtemps maître de Chapelle.

Voici donc une liste de compositions dont vous ne sifflez pas les thèmes demain car elles n'indonnent pas les « marchés » de la musique vivante ou de conserve :

Les sept paroles du Christ (1867). Messe des morts (1874). Le Pain bis (1879). Aben-Hamet (1884) sont des opéras ainsi que Circé et Xavière (inédits). Pour l'orchestre notons : Suite villageoise (1877), Ouverture symphonique. Pour l'orgue : Fantaisie triomphale avec orchestre (1889), deux recueils de Pièces (1886-1890), Concerto pour piano (1876), Poèmes sylvestres pour piano (1893). Deux recueils de vingt mélodies. Dans l'« et cetera » que l'on ajoute quand il devient inutile de citer sera comprise la musique de chambre écrite par Théodore DUBOIS membre de l'Institut pendant trente ans, décédé à Paris en 1924.

Si Théodore Dubois comptait au rang des grands improvisateurs sur l'orgue, Alexandre GUILMANT, né en la même année 1837, le fut aussi à un très haut degré à la tribune de la Trinité. Compositeur de messes, motets de huit Sonates pour orgue, il participa à la fondation de la Schola Cantorum

en 1896 avec Charles Bordes et Vincent d'Indy. A l'origine on ne s'occupait que du plain-chant en cette institution mais en 1900 la Schola devint un véritable conservatoire sous la direction de Vincent d'Indy, puis de M. Lejeune. Plusieurs de nos grands maîtres modernes y ont fait leurs études.

Avec André PIRRO, le grand musicologue, Alexandre Guilmant participa à une édition monumentale glorifiant les organistes français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dont j'ai parlé il y a quelques mois au cours de cette suite d'articles. Ces œuvres sont réunies sous le titre d'Archives des maîtres de l'orgue. Alexandre Guilmant a donné son nom à une rue de Meudon (ajoutons maintenant la-Forêt) où il habita. Cette rue est située non loin de la demeure du grand musicien et prestigieux organiste Marcel DUPRÉ dont nous reparlerons. Alexandre Guilmant fut l'un de ses maîtres et lui fit don de son orgue. C'est un très bel instrument dont Marcel Dupré a dirigé la complète restauration avec adaptation des commandes électriques et autour duquel (si l'on peut dire !) il fit construire une salle. Certains privilégiés dont j'ai eu le bonheur d'être, ont pu assister à des concerts, dont le souvenir est inoubliable. La très regrettée Marguerite Dupré, fille du maître, dont le talent de pianiste fut apprécié dans le monde entier, ajoutait à ces manifestations de qualité rare la simplicité de son grand talent.

Ainsi que je l'avais fait pour les organistes honorés par A. Guilmant et que je viens de le faire pour les chefs d'orchestres, il faudrait réunir et rendre hommage à ces hommes qui œuvrent en général au-dessus de nos têtes et plus près de Dieu, à ces hommes qui, par leur emploi, sont si peu exposés à notre vue et à nos manifestations de reconnaissance. Individuellement nous les rencontrerons dans leur humilité émouvante, c'est-à-dire dans leur grandeur parfois timide mais profonde. Il passera près de nous sans qu'on les reconnaisse. Ils ne sont pas « vedettes »... oh ! non... On ne parle pas d'eux devant les microphones indiscrets et, tandis que la foule des fidèles s'écoile vers la sortie au son d'une musique digne du plus beau vitrail, combien de ces fidèles songent-ils au talent, à la valeur, au travail de celui que l'on nomme « l'organiste » avec autant d'indifférence que si l'on parlait du bœuf ? (1).

(à suivre)

PIERRE PAUBON

(1) En écrivant ceci, je songe à un article paru en page 9 du journal CMF n° 197 : « A mon ami l'organiste » de D. PAQUETTE. Puisse-t-il avoir retenu aussi votre attention.

## Orchestre Symphonique de la R. A. T. P.

Je dois tout d'abord m'excuser auprès de notre ami Georges Fossier et de tous les musiciens de son valeureux orchestre — en même temps qu'auprès de tous nos lecteurs — du grand retard survenu dans la rédaction du présent compte-rendu ayant trait au 2ème concert de la saison 1966-1967, celui du 21 janvier dernier. J'ai été retardé uniquement par des raisons de santé. J'aurais pu évidemment me faire remplacer par un aimable et obligeant confrère — ils sont nombreux à la C. M. F. — pour la rédaction dudit compte-rendu mais je dirai un peu plus loin pourquoi je tenais particulièrement à l'écrire, même si sa publication devait s'en trouver retardée.

Il était dit que le sort jouerait contre moi déjà au début de cette soirée du 21 janvier. Je me rendais précisément à la salle Gaveau par le métro avec la mission très agréable de rendre compte à nos chers lecteurs de la manifestation artistique de l'Orchestre Symphonique de la R. A. T. P. — qui intéresse « ipso facto » ledit Métro — quand celui-ci me joua le mauvais tour de me laisser en panne assez longtemps à la station du Trocadéro pour me faire manquer le début du concert. Ironie du sort ! Je suis donc arrivé bon dernier chez Gaveau pour n'entendre que les toutes dernières mesures du Concerto en sol mineur pour flûte et basse de Vivaldi qui était la première œuvre inscrite au programme. Ce concerto venait donc de disparaître dans le domaine des choses accomplies, de s'enfoncer dans le tunnel du passé. J'arrivais juste pour apercevoir encore — si j'ose employer ici cette image ferroviaire — la lanterne rouge de la mesure finale et pour entendre crépiter dans la salle les chaleureux applaudissements récompensant très légitimement — comme l'a confirmé mon voisin de loge, M. Paul Rémond, ex-flûtiste solo de l'orchestre — les mérites respectifs des deux concertistes, M.

M. Lionel Samson et Ladislav Strba. Hélas ! le portillon m'a été fermé au nez et j'ai manqué l'occasion d'entendre leur belle performance. Maudite panne de métro. Cela n'arrive pas souvent, heureusement, et je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour reconnaître avec quelle régularité ce vieux métro parisien, bientôt septuagénaire mais qui rajeunit sans cesse en se modernisant toujours, rend de précieux services à ses usagers. Je le sais d'autant mieux que je circule quotidiennement sur le réseau métropolitain depuis que la doyenne de ses lignes, Vincennes-Maillet, a été mise en service en 1900, quand j'avais quatorze ans. Je l'aime donc bien, ce vieux et cher métro, ce qui ne m'a pas empêché de pester contre lui en cette soirée du 21 janvier.

Cet incident étant clos, j'en arrive maintenant à l'exécution de la deuxième œuvre du programme : la charmante Symphonie concertante pour violon et alto avec orchestre, de Mozart (K. 364). J'ai été d'autant plus heureux de pouvoir la savourer intégralement — une fois de plus — que le violoniste était Jean Colombani, ayant pour digne partenaire l'altiste Dominique Richard. J'ai eu, il y a bien longtemps déjà, le très grand plaisir de connaître Jean Colombani tout jeune alors (il n'avait certainement pas quinze ans) quand il faisait avec ardeur et la plus grande conscience ses premières armes à l'orchestre. Je dirigeais à cette époque, vers 1920, un orchestre de musiciens non professionnels, « La Pastorale », que j'avais fondé sur les conseils du grand maître violoniste Lucien Capet. Ce groupement avait commencé très modestement avec tout au plus vingt-cinq musiciens dont un pianiste, mais il comptait bientôt près de 80 exécutants et eut l'honneur d'exécuter en 1924 la « Symphonie sur un thème montagnard français » de Vincent d'Indy, sous la direction de son illustre

auteur. Je m'excuse de donner ici tous ces détails qui semblent hors de propos mais c'est simplement pour mieux dire combien je sais reconnaître les mérites des excellents musiciens amateurs qui œuvrent avec tant de foi pour l'amour désintéressé de la musique. Je sais donc d'autant mieux comprendre ce que représente de travail, de patience et de dévouement à l'art musical la double mission, à la fois si belle mais si lourde, dont un animateur comme Georges Fossier s'est chargé depuis déjà de longues années en dirigeant l'Orchestre symphonique et l'Harmonie de la R. A. T. P. J'admire avec quelle régularité et quelle constance il monte de si beaux et de si difficiles programmes. Toute ma sympathie va vers lui et tous ses musiciens. J'ajouterais qu'elle va aussi vers tous les orchestres d'amateurs sérieux — et ils sont plus nombreux qu'on ne le croit dans notre pays — qui se vouent de tout cœur à ce profond amour de leur art. Cette pratique désintéressée de la musique porte en soi sa magnifique récompense : le plaisir de faire en communauté de belle musique, d'apprendre à aimer les chefs-d'œuvre et d'en communiquer les splendeurs et les vertus à d'autres âmes, à d'autres cœurs. N'est-ce pas là un merveilleux idéal ?

Si mes souvenirs sont exacts, Jean Colombani, alors presque un enfant, m'avait été adressé et recommandé par son maître, le très regretté Edouard Nadaud, professeur au Conservatoire, qui m'avait fait connaître plusieurs autres de ses élèves, tous excellents, entre autres une jeune fille, Elisabeth Jamas — devenue plus tard Mme Chemin — remarquable musicienne qui fut notre violon-solo, pianiste de grand talent par surcroît mais qui, hélas, n'est plus de ce monde depuis quelques années seulement. Qu'on veuille bien me pardonner ces évocations du passé et l'on comprendra d'autre part combien il m'est agréable de retrouver à l'orchestre symphonique de la R. A. T. P. d'anciens musiciens de « La Pastorale ». Outre Jean Colombani, violon-solo dont il est question aujourd'hui j'avais naguère encore le plaisir de revoir Mlle Clairet parmi les premiers violons. M. Reydet qui joue aujourd'hui du basson, est le fils d'un artiste qui fut l'un de nos fidèles et je rencontre à chaque concert, à son pupitre d'alto, celui qui fut violoniste chez nous et le modèle des archivistes comme il l'est avec une méticuleuse conscience à l'orchestre symphonique de la R. A. T. P. ; j'ai nommé mon cher et vieil ami Maurice Boyenval, élève de William Canuelle. Je regrette profondément ces bonnes soirées de « La Pastorale », cet orchestre qui a malheureusement disparu depuis qu'il m'a été impossible de lui consacrer mon activité lorsque j'ai été appelé, en 1928, à la direction quotidienne du grand orchestre du Gaumont-Palace.

Et maintenant après cette longue parenthèse dont je m'excuse encore, revenons à Jean Colombani qui, depuis longtemps, est devenu un remarquable concertiste et professeur et que nous avons pu chaleureusement applaudir au dernier concert avec son brillant équipier Dominique Richard. Tous deux ont joué magnifiquement la délicieuse *Symphonie Concertante* de Mozart, pour violon et alto. Celle-ci n'a pas été un simple prétexte à la virtuosité. Elle a été de la musique avant toute chose, du vrai Mozart enfin, ce qui n'empêchait pas une parfaite technique d'être constamment au service de la musique du commercement à la fin, comme il se devait. Ce fut pour les deux artistes l'occasion d'un magnifique succès qu'ils ont partagé avec Georges Fossier et tout l'orchestre qui les avaient si délicatement accompagnés. Bravo à tous !

Et comme conclusion de ce très beau concert, nous entendimes ensuite une vibrante interprétation de la *Quatrième Symphonie* en sol majeur de Dvorak. Dans cette émouvante partition Anton Dvorak a mis tout son cœur car, en l'écrivant, il pensait à sa chère patrie tchèque. Nombreuses sont d'ailleurs ses autres œuvres qui portent le reflet de sa passion pour son pays mais celle-là en est peut-être encore plus profondément imprégnée. Elle est d'une exécution difficile mais tous les instrumentistes, sous la baguette si sûre de leur chef, se sont montrés tout au long parfaitement à la hauteur de leur tâche. Le «molto vivace» final a été enlevé avec toute la flamme désirable. Mais que dire aussi de la pénétrante poésie de l'adagio ? La soirée se termina ainsi en beauté et tout l'auditoire témoigna du très grand plaisir qu'il avait ressenti en adressant à tout l'orchestre, à ses solistes et à son chef une longue et enthousiaste ovation.

Ce concert restera certainement parmi nos meilleurs souvenirs.

André PETIOT.

## CHOSTAKOVITCH

(Suite de la page 1)

« Il s'impregnait comme une éponge de tous les conseils et des indications de ses professeurs éminents — M. Stejneger et L. Nikolaïev ».

La première œuvre importante de Dmitri Chostakovitch, la *Symphonie* en fa mineur, que le jeune compositeur présenta en qualité d'ouvrage de concours de sortie du conservatoire, lui apporta la renommée tout d'abord dans le pays puis dans le monde entier. Elle a été exécutée en première audition le 12 mai 1926 dans la salle de la philharmonie de Léninegrad, sous la direction de Nikolai Malko. L'élan pathétique et l'esprit théâtral hardi de la symphonie a conquis l'auditoire.

La décennie suivante de la vie du compositeur était empliée de travail intense et de recherches investigatrices.

C'est avec avidité que le jeune Chostakovitch s'imbibait des différentes tendances de la nouvelle époque musicale. Mais il était rare qu'il acceptât d'office les principes créateurs de ses collègues étrangers, et chaque fois, il tendait, aspirait à trouver sa propre voie, toute particulière.

Vers la trentaine Chostakovitch est déjà un artiste expérimenté avec derrière lui un long chemin de pénibles recherches, d'agitation et de passions parfois contradictoires. Ses fréquentations amicales de nombreux grands maîtres du théâtre, de la littérature et du cinéma soviétique ont grandement contribué à la maturation de ses principes artistiques.

Puisieurs années durant, le compositeur se trouvait à la tête de la section musicale du Théâtre de la jeunesse ouvrière de Léninegrad. Il a écrit la musique pour plusieurs spectacles d'actualité.

Le 21 novembre 1937, le tout-Léninegrad musical s'est réuni à la salle de la philharmonie pour entendre la nouvelle, la Cinquième symphonie de Chostakovitch.

Cette nouvelle symphonie occupa très vite une place d'honneur dans la liste des symphonies classiques du XXème siècle. C'est précisément l'homme, avec toutes ses émotions, que je voyais au centre de la conception de cette œuvre avouait l'auteur lui-même. Il déterminait le sujet de son œuvre en tant que celui de « devenir de la personnalité » du héros contemporain. Il importait au compositeur de « montrer dans la symphonie, comment s'affirme l'optimisme de la conception du monde à travers toute une série de conflits tragiques et une grande lutte spirituelle intérieure ».

La maîtrise de l'orchestration de l'auteur de la Cinquième est vraiment étonnante : il semble que chaque instrument intervient en tant qu'artiste de théâtre, jouant tantôt le rôle d'un héros tragique révolté, tantôt celui d'un bonhomme souriant et insouciant.

Dans les années de l'après-guerre, Chostakovitch devient un des participants les plus actifs du mouvement international des partisans de la paix. Avec les écrivains Fadéev et Pavlenko, le metteur en scène Guérassimov, le compositeur prend part au Congrès pan-américain des personnalités de la culture en défense de la paix.

L'intervention de Chostakovitch à New York à l'une des séances du congrès a suscité une bruyante ovation. Au meeting des partisans de la paix qui s'est tenu à Madison Square Garden, le compositeur a entendu avec plaisir sa « Chanson

du passant » que des milliers d'américains qui avaient rempli la salle géante, avaient entonné soudain. Le meeting qui a duré six heures a été clôturé par Chostakovitch qui a interprété au piano le Scherzo tiré de sa Cinquième symphonie. La salle a chaleureusement applaudi le célèbre musicien russe.

Devenu un artiste reconnu universellement, Chostakovitch ne cesse de chercher de nouvelles voies dans l'art. Après la Dixième, il s'adresse au domaine de la symphonie à programme.

Ses Onzième (1957) et Douzième (1961) symphonies, Chostakovitch les a consacrées au passé révolutionnaire de la Russie.

En ce siècle de destruction totale du mode, de la mélodie, de l'intonation dans la musique, Dmitri Chostakovitch a su conserver une entière fidélité aux normes classiques de la pensée musicale. Les expériences à caractère spéculatif de novateurs ultra-modernes qui tentent de couper tous les ponts reliant au passé classique, lui sont totalement étrangères. Par exemple, il rejette par principe les canons du système dodécaphonique qui prétend au rôle de « religion musicale » du XXème siècle. « Le dogmatisme borné de ce système crée artificiellement, paralyse l'imagination créatrice des compositeurs et efface leur individualité » assure Chostakovitch, dans le meilleur des cas, ce système est capable d'exprimer seulement l'accablement, la prostration ou une épouvante mortelle, c. a. d. des états d'âme contraires à l'état psychique d'un homme normal ».

Chostakovitch condamne plus violemment encore les expériences anti-artistiques des créateurs de la musique « concrète » et de la musique « électronique » qui en général, selon le compositeur n'a aucun droit d'être appelée musique.

Bien des choses lient la musique de Chostakovitch au folklore chanté de sa patrie.

Toute sa vie, Chostakovitch cultive les formes compliquées de la polyphonie contemporaine qui donnent une grande latitude au développement modal libre. Il est intéressant de noter comment le compositeur allie de façon inattendue les traditions de Bach aux intonations originales, du chant traînant russe.

Il est considéré de droit en tant qu'orchestrateur génial qui a beaucoup fait pour enrichir la palette des timbres de l'orchestre de nos jours. Pour Chostakovitch, les timbres ne sont pas seulement des moyens d'expression colorée, mais aussi des éléments très importants pour un développement dramaturgique très varié.

Par sa dramaturgie symphonique aux conflits aigus, par ses contrastes stupéfiants dans ses importants cycles instrumentaux, sa maîtrise, sa transformation dialectique des thèmes, soumise à une stricte logique du développement, Chostakovitch est l'héritier direct des symphonistes éminents du passé tels que Beethoven, Tchaïkovsky, Mahler et Brahms.

« Je suis profondément convaincu — affirme le compositeur — que le présent aussi bien que l'avenir appartient à la musique véritable à l'art d'un grand contenu social, d'un humanisme élevé : à un art qui unirait les hommes, s'adresserait aux larges masses populaires, et non pas à une petite poignée de spécialistes esthétisants ; à un art qui éduquerait chez les hommes des sentiments nobles et une compréhension fine de la beauté ».

### A PROPOS DE MUSIQUES MILITAIRES

## LES MUSIQUES MILITAIRES DANS L'ARMÉE MODERNE

Nous avons en maintes fois l'occasion de lire des articles intéressants dans les pages de ce journal, au sujet des musiques militaires, cependant il est dommage que la plupart d'entre eux aient été exclusivement consacrés à l'une ou l'autre de nos grandes musiques : garde républicaine, Musique principale de l'air ou de la Marine, qui il faut bien en convenir, n'ont de militaire qu'une étiquette très symbolique, alors que les autres, les humbles musiques qui sont formées — non pas de musiciens professionnels — mais de ces jeunes appelés du contingent, empruntés pour une année et demi aux sociétés de musique populaires placées sous l'égide même de la Confédération musicale de France, à qui ils sont restitués enrichis d'une expérience acquise par un travail assidu et bien orienté, alors que ces musiques, dis-je, paraissent vouées à un oubli total ! Serait-ce parce que les chefs de musiques sont eux-mêmes mal placés pour en parler et qu'il n'en ont surtout pas le temps ? Mais pourquoi n'ont-elles jamais attiré l'attention d'un enquêteur en matière d'écriture ?

Certains feront peut-être la « moue » en lisant cet article et

hrouses, ces services étaient sédentaires, et peut-être aussi parce que l'on était un peu moins « cocardier » qu'à présent.

Le recrutement ne posait aucun problème, les régiments étaient à gros effectifs et les incorporations étaient semestrielles, chacune d'elles voyait arriver un millier de jeunes recrues par régiment. Dans ces contingents de jeunes, le pourcentage de musiciens était important car il ne faut pas oublier l'extraordinaire relèvement de la musique populaire après la première guerre mondiale, les sociétés s'étaient rapidement reconstituées et une jeunesse enthousiaste était venue remplacer sur les rangs, ceux qui n'étaient pas revenus de la guerre.

Bien alimentées en musiciens qualifiés, bien équilibrées, par un nombre d'exécutants suffisant car le fameux effectif réglementaire — sur lequel je reviendrai — était largement dépassé, souvent même multiplié par deux, les musiques présentaient une qualité et une homogénéité permanente : C'était alors l'époque des concerts hebdomadaires sur le mail ou dans les jardins publics, où les gradins venaient se débarrasser les beaux soirs d'été, en écoutant de bons concerts donnés par leur musique, car pour un Strasbourgeois comme pour un Bordelais comme pour tous les habitants des villes de la province, la musique de la garnison était « leur musique », sentiment qui d'ailleurs se retrouve encore comme j'ai pu le constater. Ah, les heureux temps où les kiosques à musique étaient situés dans des lieux qui n'avaient pas encore été envahis par les bruits parasites de la circulation automobile, et où les « bangs » supersoniques ne risquaient pas, de surprise, de faire avaler le bec de sa clarinette au clarinetiste soliste !

Telle était donc encore la situation à la veille de la seconde guerre mondiale et, celle-ci étant terminée, on a pu croire qu'il suffirait de reprendre le flambeau là où on l'avait laissé, mais il se produisit ensuite tellement de changements aussi bien dans les mœurs que dans les institutions, qu'il a bien fallu s'adapter (tant bien que mal aux nouvelles conditions).

Dans les mœurs, nous assistons à une désaffection à l'égard de la musique de la part de la jeunesse, telle que bon nombre de sociétés disparaissent parce que les anciens ne sont plus remplacés. Ce phénomène n'épargne même pas les départements du Nord qui étaient jadis de véritables « pépinières » de musiciens. La désertion n'est pas encore complète, mais on apprend si mal la musique que l'on peut affirmer sans exagérer que cinquante pour cent des jeunes gens qui se déclarent musiciens sont inutilisables en musique militaire.

Quant à l'armée, elle a subi des transformations si importantes qu'il n'est plus possible de concevoir des musiques comme celles que nous avons connues jadis à l'échelon du régiment. Ce sont maintenant des musiques territoriales, et leur nombre a été réduit à la fin de la dernière guerre à six, trouvé réduit de nouveau. Pour cette raison, il n'y a plus actuellement qu'une, deux, rarement trois musiques par région militaire et, quand on songe que certaines d'entre elles s'étendent sur vingt départements, on peut se faire une idée des charges qui pèsent sur ces musiques !

Aux difficultés causées par la valeur musicale défective des jeunes appelés, s'ajoutent celles qui découlent du mode de recrutement en vigueur, avec une incorporation tous les deux mois et, bien sûr, une libération dans le même laps de temps, s'ajoute aussi la spécialisation des jeunes recrues qui avant leur incorporation ont passé dans un centre de sélection pour y subir des tests psycho-techniques les classant avec une étiquette « professionnelle militaire » d'où bien sûr est exclue celle de musiciens. Faire entrer à la musique une jeune recrue que le centre de recrutement a affecté dans une unité comme mécanicien, radio, dactylo, etc., déclenche souvent un drame. L'unité ne s'y retrouvant plus dans ses besoins en spécialistes.

Il y a enfin la question des effectifs. Ce qui fait à la fois l'originalité et le malheur de la musique militaire française, c'est son répertoire traditionnel de marches dont le principe est l'alternance des thèmes entre la batterie et l'harmonie, deux éléments bien distincts qui au surplus doivent dans certaines circonstances du cérémonial réglementaire se produire individuellement et être de ce fait, des éléments complets.

L'effectif réglementaire — trente-six pour l'harmonie et vingt-quatre pour la batterie — est un héritage de l'organisation ancienne dans laquelle il était compris différemment. En effet, quand on parlait de trente-six musiciens, on savait qu'il s'agissait de trente-six soldats affectés dans le double emploi de « musiciens-brancardiers » parce que ce chiffre était celui qui correspondait à l'effectif de la section sanitaire du régiment, mais il y avait un nombre aussi important d'élèves — qu'il ne faut pas prendre dans le sens du terme — attendant la libération de leurs aînés pour être affectés dans la section des brancardiers-musiciens. Quant à la batterie, elle était formée par les compagnies, à raison de deux clairons et un tambour pour chacune d'elles, et ces éléments s'occupaient en même temps la fonction d'agent de liaison.

Cet effectif de trente-six musiciens est pourtant celui auquel se réfèrent encore les autorités militaires soucieuses de préserver les effectifs nécessaires à la vie des corps de troupe. Pour la batterie on a trouvé un effectif moyen et comme les deux éléments sont maintenant réunis en un ensemble autonome de soixante exécutants, il est évident que ce chiffre paraît insuffi-

derable à qui n'est pas un spécialiste de cette question, on même simplement un initié. Comme il n'est pas moins évident qu'en pratique il est insuffisant, il est toujours majoré, ce qui a pour conséquences, des rappels à l'ordre périodiques émanant des autorités supérieures qui remettent tout en question pour un temps, le temps comme l'on dit (que cela se passe).

Voilà donc deux époques confrontées ; il serait sans doute souhaitable de renseigner maintenant le lecteur sur les activités auxquelles se livrent les musiques d'aujourd'hui.

Elles doivent d'abord répondre à de nombreux services où le répertoire traditionnel et réglementaire s'impose exclusivement : Prise d'armes pour des occasions diverses, réceptions de personnalités officielles, cérémonies du souvenir avec les associations d'anciens combattants, etc... Ceci avec de nombreux déplacements bien sûr, puisque la musique régionale est à la disposition de tous les corps de troupe et des autorités militaires stationnées sur le territoire de la région. Un déplacement, aller et retour de cinq cents kilomètres pour aller exécuter l'hymne national et quelques marches militaires n'est pas rare, mais, comme c'est la raison même de l'existence des musiques militaires, on aurait tort de s'en plaindre.

Il s'agit là, d'un programme commun à toutes les musiques ; en d'autres domaines, étant mal informé de ce qui se fait en général, force m'est de ne parler que des activités de la musique de la 4ème Région militaire que j'ai eu l'honneur de commander, et que je viens tout juste de quitter en prenant ma retraite. Je prendrai comme exemple l'année écoulée.

Il me faut tout d'abord parler d'une grande manifestation, organisée par M. le général d'armée Katz, commandant la 4ème Région militaire, qui consiste à présenter dans les villes principales, un programme composé de chants et de musique historique, illustré par une figuraton costumée ou des tableaux vivants. Une première manifestation avait eu lieu en 1965 et, en 1966 le thème choisi était l'histoire des régiments ayant tenu garnison dans le Sud-Ouest. Le programme musical a été cherché dans les bibliothèques afin de sortir des sentiers battus et, des chants oubliés ont ainsi pu être restitués.

La chorale, formée de toutes pièces, avait reçu une formation préalable contrôlée, dans les corps de troupe où ses éléments étaient prélevés, avant d'être réunis sous la direction du chef de musique, un mois avant « la première ».

Bien entendu la musique seule n'avait pas été oubliée. Quant aux tableaux vivants qui illustrent l'histoire, ils étaient réalisés en ce qu'on appelle, en terme de télévision, « le play-back » car en effet, si les figurants avaient du dire eux-mêmes les dialogues, leurs voix se seraient perdues dans l'espace où ils devaient évoluer.

Cette tournée a duré un mois et demi ; vingt-cinq villes ont été visitées et environ soixante mille personnes sont venues applaudir cet ensemble dont le seul reproche fut celui d'être éphémère, car à l'issue de la tournée choristes et figurants sont rentrés chacun dans leur unité.

Quant aux activités de la musique proprement dite, celle-ci a prêté son concours dans le courant de la même année à de nombreux festivals qui ont eu lieu dans le Sud-Ouest. De plus, dans le cadre des relations publiques, les autorités militaires locales ont organisé des tournées de concert de huit à dix jours, notamment dans la Haute-Vienne et la Dordogne.

J'ai souvent proposé aussi aux autorités militaires qui nous employaient de profiter de notre passage dans leur ville pour donner un concert à la population civile, propositions toujours accueillies avec enthousiasme. Nous avons donné dans ces conditions, deux concerts très intéressants dans les salles des fêtes de Périgueux et de Sarlat — concerts présidés par les autorités militaires et civiles locales — alors que le but de notre déplacement était, initialement, une participation aux honneurs officiels rendus à l'occasion d'un match de football.

Des programmes composés avec le plus grand éclectisme — car il en faut pour tous les goûts — ont été proposés aux auditeurs : D'abord de la musique militaire, bien sûr, avec une participation individuelle de la batterie, qui avec son répertoire de batterie-fanfare peut tenir une partie du programme, de la musique classique et enfin des chants interprétés les uns par un soliste, les autres par la musique et la batterie transformées en chorale avec un léger accompagnement d'orchestre.

J'ai donné ces détails sur les activités de la musique de la 4ème Région, parce que, comme je l'ai dit tout à l'heure, je suis mal informé de ce qui se fait ailleurs, bien que certains échos m'aient fait savoir que la plupart de mes confrères ne s'en tiennent pas uniquement à la musique militaire proprement dite. J'ai surtout voulu démontrer que si nos musiques ne sont plus celles que nous avons connues jadis, elles sont néanmoins encore dignes d'intérêt. Il ne faut pas perdre de vue que leurs exécutants sont des jeunes gens de vingt ans à peine ; leur valeur musicale est très variable et, malgré tout, par un travail assidu et bien orienté, ils peuvent hausser le niveau de ces sociétés qui recourent les premiers, et même les prix d'excellence dans les concours de leur fédération, et ainsi avoir les auditeurs ; je me souviens avec plaisir de l'excitation d'un auditeur de l'ère, en concert, où nous avions joué l'ouverture de « Ménémos » de Bruch, qui s'écria surpris : « Mais quel bonheur à la grande musique ! ». Mais l'habitier son public à de bons programmes n'est pas sans dan-

ger ! Combien de fois n'avons-nous pas vu, avec les libérations bi-mensuelles, presque tout un pupitre disparaître alors que le contingent de remplacement ne livrait pas les instruments qu'il eut fallu pour combler les vides ! N'oublions pas non plus cette épée de Damoclès ; le rappel à l'ordre concernant le retour aux effectifs réglementaires qui de temps en temps nous ramène à la portion congrue ! J'ai dit que le métier de chef de musique actuellement n'est pas une sinécure ; en réalité si cela tient toujours, c'est grâce aux qualités des chefs de musique, qui doivent être aussi bon funambules que musiciens et savoir faire les réajustements nécessaires en s'aidant du système D en guise de balancier ; ceci n'est tout de même pas une solution et, avec la qualité musicale des jeunes recrutés qui est loin de s'améliorer, on ne voit pas très bien ce que deviendront les musiques militaires dans un proche avenir.

Je pense pour ma part qu'il faudra envisager des musiques dans lesquelles il y aura un personnel de carrière plus important et où l'apport du contingent devra n'avoir qu'un caractère complémentaire ; je précise qu'il s'agit dans ma pensée de véritables musiciens de carrière et non pas d'engagés de deux ans qui ont du reste presque totalement disparu, et qui n'étaient qu'une solution de compromis, les musiques ne sont plus si nombreuses pour que l'on recule devant la dépense. Cette solution aurait l'avantage de donner des perspectives de débouché et ainsi encourager, dans une certaine mesure l'étude de la musique, il faudrait que ces musiciens aient véritablement une situation leur permettant de vivre, qu'ils soient sous-officiers ou non, avec un statut par exemple comparable aux cavaliers de manège des écoles de cavalerie. La France est à peu près la seule nation à avoir des musiques militaires

composées presque uniquement de soldats du contingent.

On a vu que pour un jeune appelé, les chances de faire son service national dans une musique se réduisent à peu près à celles d'un amateur de tiercé ; c'est un sonnet pour les directeurs de société qui n'ont aucune chance de revoir plus tard le jeune musicien qui n'aura plus pratiqué son instrument pendant un an et demi ; ce n'est pas la faute des chefs de musique qui possèdent cependant quelques moyens de faire affecter de jeunes musiciens sélectionnés dans leur musique, à la condition bien sûr que ceux-ci se signalent à leur attention plusieurs mois avant leur appel sous les drapeaux. Que faire alors ? C'est par un conseil que je vais terminer cet article :

Les directeurs de société ainsi que des établissements de l'enseignement musical doivent, à défaut des jeunes gens qui ont le défaut de ne se soucier de leur sort que lorsqu'il est trop tard, doivent signaler leurs élèves aux chefs de musique régionaux lorsqu'ils atteignent leur dix-huitième année, c'est-à-dire au moment où ils sont convoqués pour se rendre dans les centres de sélection pour y subir les tests psychotechniques. L'incorporation normale a lieu dans le dix-neuvième anniversaire, mais les jeunes musiciens peuvent devancer l'appel au titre de la musique de leur choix avant d'avoir atteint dix-neuf ans. Il n'est nullement nécessaire d'avoir une adresse précise, une lettre adressée à M. le chef de musique de la ...ème région, en la faisant passer par un organisme militaire quelconque, bureau de garnison, service du recrutement, etc., parviendra toujours à son destinataire ; beaucoup d'ennuis pour les uns comme pour les autres seraient ainsi évités.

Capitaine LOMPRE,  
Chef de musique en retraite.

## PAROLES ET MUSIQUE

(SUITE DE LA PAGE 1)

Plus près de notre époque, j'ai encore dans l'oreille les chants de Jeanne Montjovet, des magnifiques ténors Franz et Georges Thill, de l'émuvant baryton Charles Panzéra. Je pourrais en citer encore bien d'autres qui savaient traiter les textes qu'ils chantaient tout aussi bien que la musique. Fort heureusement, aujourd'hui encore, nous possédons des chanteurs tout aussi artistes et consciencieux. Qu'il me suffise de mentionner à titre d'exemples, en France, les noms de Gérard Souzay, de Camille Maurane comme ceux de Jansen et Irène Joachim, inoubliables Pelléas et Mélisande. Ils sont nombreux chez nous comme à l'étranger mais, en fâcheuse revanche, combien entendons-nous de chanteurs et de chanteuses qui négligent résolument ce qui est diction et articulation ?

André Lavagne, Grand Prix de Rome, titulaire d'une rubrique musicale dans « Le Figaro », avait bien raison quand, le 24 mars dernier, il attirait tout spécialement l'attention des lecteurs musiciens sur l'art du baryton Gérard Souzay. Comme complément à son article, il citait ces lignes du traité de chant de la célèbre Lill Lehmann : « Sans compter le temps nécessaire pour apprendre à placer les voyelles, il ne faut pas espérer savoir chanter avant six ou huit ans d'études assidues. Quant aux progrès, on en fait chaque jour ». Cette pose des voyelles est, en effet, à la base du chant avec le placement de la voix ; les exercices respiratoires mais il faut aussi étudier soigneusement l'émission des consonnes articulant les voyelles. Cette étude de l'articulation est aussi de la plus haute importance et l'élève qui la néglige ne peut prétendre devenir un chanteur accompli. Avant de chanter il faut savoir dire. Même si l'élève possède une voix merveilleusement timbrée, son art restera toujours incomplet dans le chant s'il ne sait pas articuler, si les paroles qu'il chante sont le plus souvent inintelligibles. C'est un reproche qu'on n'a jamais pu faire à Gérard Souzay qui est passé maître depuis longtemps déjà dans l'art du chant, tout comme l'était naguère encore le grand interprète Charles Panzéra.

Bien souvent, on nous annonce à la Radio : « Vous venez d'entendre le ténor X ou le soprano Y interpréter tel ou tel Lied ou telle Ballade de tel compositeur dans la version originale ». Cette annonce est parfois, parfaitement justifiée et l'auditeur a pu se rendre compte que l'interprète en question a vraiment chanté en allemand, en italien ou en une autre langue étrangère. Cela prouve que le texte chanté était bien intelligible. Mais combien d'autres fois n'avons-nous pas eu l'occasion de nous demander en quelle langue le texte avait été chanté ? Nous n'avions pu percevoir que des cris, des plaintes ou des soupirs inarticulés. Dans ce cas, il est sans doute fatigant d'annoncer que nous venons d'entendre la version originale qui n'était que du charabia.

Tout chanteur doit donc avoir le constant souci de faire comprendre le mieux possible la poésie ou la

prose qu'il chante, tout comme la musique. Un double message a été confié à son art d'interprète. A lui de savoir l'exprimer. Mais il faut aussi être juste en disant que si, dans de nombreux cas, la faute est imputable au chanteur quand il ne parvient pas à rendre le texte litténaire intelligible, il est aussi des cas — plus fréquents qu'on ne le pense — où il faut reprocher au compositeur de ne savoir pas bien écrire pour les voix, qui ignore ce que doit être un vrai beau chant. Et ce compositeur, insuffisamment instruit de la technique vocale, écrit ses notes sans se soucier des difficultés énormes et même des impossibilités qu'il impose au chanteur, empêchant celui-ci d'articuler convenablement les mots qu'il chante. Malgré tous ses efforts, le malheureux chanteur — même s'il possède de réelles qualités de diction — ne peut se faire comprendre dans d'aussi mauvaises conditions, le texte est devenu inchantable par la seule faute du compositeur : la mélodie a été écrite sans souci de ce que peut donner telle voyelle ou telle autre placée sur une note difficile à émettre. Pour chanter convenablement cette note, le chanteur doit obligatoirement déformer la voyelle ou la diphthongue, un « E » devient un « A », un « I » devient un « U » ou autre chose, les mots deviennent méconnaissables. Quant à la prosodie, n'en parlons pas, elle n'existe plus, les longues et les brèves sont traitées au petit bonheur la chance, coïncidant ou non avec les temps forts et les temps faibles et le plus beau poème du monde peut ainsi être mis en pièces ou en loques par un musicien qui ne s'est pas donné la peine d'analyser consciencieusement le texte litténaire avant de le mettre en musique. C'est ainsi qu'on arrive à estropier une poésie, on ajoute des notes ou on en retranche, on fait des élisions où il n'en faut pas, un vers octosyllabique n'a plus que sept pieds ou bien il en a neuf quand ce n'est pas dix. Qu'on ne dise pas que j'exagère car bien souvent j'ai pu faire de telles constatations, même chez de bons musiciens. Ils ignorent seulement ce qu'est la belle prosodie. Pour la langue française, ces compositeurs insuffisamment instruits littérairement devraient commencer par lire les préceptes de Boileau avant de se risquer à mettre des vers en musique. J'ai reçu un jour dans une ode patriotique un « gruppetto » placé sur deux syllabes nasales, sur « an » et sur « in » dans les mots « dans un élan intrépide ». Cet hiatus était déjà fâcheux dans le texte poétique mais, souligné par le gruppetto de la musique, c'était complet. On voit ce que cela pouvait donner !

Heureusement, nous trouvons de nombreuses mélodies dans lesquelles le texte — qu'il soit en vers ou en prose — a été traité avec le plus grand respect par le compositeur et c'est alors un enchantement quand les paroles et la musique se font valoir mutuellement, quand elles s'accordent à la perfection. Les musiciens vraiment artistes prennent toujours grand soin du texte qui les inspire et c'est

ainsi que naissent des chefs-d'œuvre. Mais tous les compositeurs n'ont pas les mêmes scrupules. Pour certains, la musique passe avant tout, elle est maîtresse absolue. Quant au texte litténaire il n'est plus qu'un prétexte à écrire des notes, et c'est tout. Il n'est même pas nécessaire que l'auditeur saisisse le sens des paroles. On met les mots sous les notes, au petit bonheur, car il faut bien chanter sur quelque chose. Il ne faut donc pas s'étonner si tant de belles poésies ont été maltraitées par des compositeurs aussi peu lettrés ou simplement très négligents.

On comprend alors que certains poètes de talent se méfient quand il est question de mettre de la musique sur leurs vers, sauf naturellement quand ils savent que le musicien est qualifié pour faire un travail aussi délicat. Trop souvent, en effet, des poètes de valeur ont été amèrement déçus en constatant ce qu'étaient devenus leurs œuvres sous leur vêture musicale ; le rythme musical — si beau qu'il fût en soi — ne concordait pas avec celui du poème, des accents étaient mal placés, les nuances elles-mêmes étaient souvent contradictoires. Je dis tout cela pour bien montrer avec quel art et quel respect un musicien doit traiter un beau poème quand il compose sa mélodie et ses harmonies. Il ne doit pas se contenter du premier jet de son inspiration musicale, il y a au contraire une foule de détails à considérer pour que tout soit bien mis en valeur, pour répartir les ombres et les lumières, choisir les modulations à bon escient pour que la musique épouse bien le texte. Vingt fois sur le métier il faut remettre son ouvrage pour arriver à harmoniser intimement ce qui est poésie et ce qui est musique.

Il n'est pas besoin d'écrire une œuvre monumentale pour démontrer qu'on est un vrai musicien, de même qu'un poète peut faire la preuve de son génie en écrivant un simple sonnet, ce qui n'est pas si facile. Trop de musiciens pensent que la composition de quelques mélodies sur des poèmes peut fort bien servir d'exercices de début dans l'art d'écrire. Or, c'est au contraire un art très difficile. Nous pouvons citer des maîtres qui nous ont laissé pour tout bagage musical — mais de quelle qualité — un admirable choix de mélodies, rien que des chefs-d'œuvre. Souvenons-nous de cet illustre exemple : Henri Duparc. Quelle joie pour ses interprètes de chanter de telles mélodies et quel enchantement pour les auditeurs ! Avec lui, les poètes n'ont jamais été trahis et les chanteurs n'ont aucune excuse s'ils ne réussissent pas à faire comprendre les textes poétiques aussi bien que la musique.

Dans son « Traité de composition musicale » Vincent d'Indy a exposé clairement ce que tout musicien devrait savoir, notamment — et cela a une importance capitale — en matière de rythme et de prosodie (le rythme n'étant nullement synonyme de mesure). Il apprend au disciple ce qu'est un temps lourd et un temps léger (qui ne correspondent pas nécessairement à ce que les solfèges appellent un temps fort et un temps faible, dénominations d'ailleurs assez imparfaites), il enseigne ce qu'est la désinence (masculine ou féminine) d'un groupe rythmique, ce qu'est l'accent (tonique ou pathétique) et bien d'autres choses qu'un musicien doit connaître. Tout cela est infiniment utile et précieux et si beaucoup de compositeurs étaient imprégnés de ces préceptes limitaires, bien des contresens seraient évités quand il s'agit de mettre un texte litténaire en musique.

Tout le monde s'en trouverait bien : poètes, compositeurs, chanteurs... et auditeurs.  
André PETTOT

### TOULON

#### CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION MUSICALE POUR BALLETS

Art. 1. — Le Comité du Festival de Toulon a créé en 1966, un concours biennal de composition musicale pour ballets destiné à enrichir le répertoire des compagnies de ballets.

Art. 2. — Le deuxième concours est ouvert à tous les compositeurs vivants, sans condition d'âge, de nationalité, de diplôme ou de tendance. Les bulletins de candidature devront parvenir au secrétariat-général du Festival au plus tard le 31 décembre 1967.

Art. 3. — Les concurrents devront présenter une œuvre d'une durée de 15 minutes avec tolérance de 10 % en plus ou en moins, écrite pour un orchestre symphonique exécutant tout instrument concertant, dont la composition ne devra pas dépasser les limites indiquées ci-dessous : 2 flûtes des hautbois jouent la petite flûte ; 2 hautbois des hautbois jouent le cor anglais ; 2 clarinettes (un des clarinettes joue la petite clarinette, l'autre la clarinette basse) ; 2 bassons ; 2 cors ; 2 trom-

pettes ; 1 trombone ; 1 harpe ; 1 piano (le pianiste joue le célesta) ; 2 timbales (le timbalier joue la percussion) ; percussions (instruments habituels y compris le xylophone joué par un seul percussionniste) ; 7 premiers violons ; 6 seconds violons ; 4 altos ; 4 violoncelles ; 2 contrebasses. L'œuvre devra être inédite et n'avoir jamais été exécutée en public ou à la radiodiffusion ni avoir été enregistrée pour le public.

Art. 4. — Le manuscrit de la partition d'orchestre, écrit à l'encre et aisément lisible, devra parvenir au secrétariat-général au plus tard le 31 mars 1968. Il devra être accompagné de l'argument du ballet qui peut être réduit au titre de l'œuvre si celui-ci est suffisamment évocateur pour un chorégraphe et d'une réduction au piano. Les documents adressés ne devront pas mentionner le nom du concurrent mais seulement une devise qui sera reproduite sur le bulletin de candidature.

Art. 5. — Les manuscrits seront soumis à l'appréciation d'un jury auquel pourra être adjoint un chorégraphe ayant voix consultative. Le Comité du Festival pourra se faire représenter auprès du jury par une personne de son choix. Le jury retiendra deux ou trois œuvres pour être exécutées en public dans un concert du festival de l'année en cours. Les lauréats accordent au Comité la primauté de cette exécution qui pourra être radiodiffusée. Les auditeurs présents à cette exécution désigneront par vote secret à la majorité simple celle des œuvres présentées qu'ils souhaitent voir réalisées chorégraphiquement l'année suivante. Cette œuvre sera considérée comme ayant le Prix du Festival. Seul le nom du compositeur de cette œuvre sera rendu public.

Art. 6. — Le matériel d'orchestre des œuvres retenues par le jury sera établi à la diligence de leurs compositeurs, facilement lisible par les instrumentistes. Il devra parvenir au secrétariat-général au plus tard le 30 juin 1968.

Art. 7. — Chacun des compositeurs dont l'œuvre aura été retenue par le jury recevra une somme de DEUX MILLE FRANCS (2.000 F.) destinée à rémunérer forfaitairement l'établissement du matériel d'orchestre ; elle sera payée à réception de ce matériel dans les conditions prévues à l'article 5. Le matériel d'orchestre des œuvres sélectionnées restera la propriété de leur auteur qui devra prêter gratuitement au Comité lorsque celui-ci le demandera, les frais de port aller et retour étant à la charge de celui-ci. En outre, l'auteur de l'œuvre obtenant le Prix du Festival recevra la somme de TROIS MILLE FRANCS (3.000 F.). Le financement des récompenses est assuré à l'aide des deniers du Comité et des donations à lui faites à cette fin.

Art. 8. — L'auteur de l'œuvre primée s'engage à faire figurer la mention « Œuvre ayant obtenu le prix de composition musicale du Festival de Toulon 1968 » sur les partitions, matériel d'orchestre, programmes, affiches, disques, et à exiger qu'il en soit fait état dans toute publicité écrite ou parée à l'occasion des exécutions qui en seront données.

Art. 9. — L'inscription au concours est gratuite.

#### Dernière heure AVIS DE CONCOURS

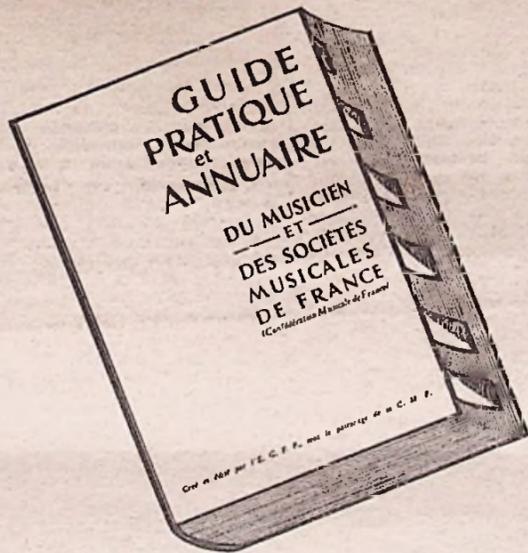
La Ville de RENNES recrute, fin juin 1967, par concours sur épreuves pour son Ecole Nationale de musique : un professeur de piano, un professeur de violon.

Il s'agit d'emplois permanents comportant un service hebdomadaire de 16 h. ; rémunération selon échelle indiciaire brute 340-705 ; services complémentaires rémunérés (théâtre, société des concerts, etc.), pour le professeur de violon. Entrée en fonction au 1er octobre 1967.

Renseignements à la Mairie de RENNES (35) - Service Central, Bureau B.

## ATTENTION!

En raison  
de la prochaine sortie  
du  
Guide pratique  
et Annuaire du Musicien  
et de la C. M. F.



Messieurs les Présidents

des  
Fédérations Musicales

sont informés

qu'il n'est plus possible

d'apporter des modifications

aux listes

de leurs sociétés

# CONCOURS D'EXCELLENCE 1967

DIMANCHE 29 OCTOBRE

TITRE DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
<b>PIANO</b>		
INVENTION A 3 VOIX - Au choix	J.-S. BACH	Au choix
IMPROMPTU EN MI b - op. 90	SCHUBERT	Au choix
<b>VIOLON</b>		
FANTAISIE IMPROMPTU	Gabriel PIERNE	LEDUC
<b>ALTO</b>		
29ème CONCERTO	VIOTTI Transcr. GINOT	JOBERT
<b>VIOLONCELLE</b>		
SERENADE	André AMELLER	ESCHIG
<b>CONTREBASSE A CORDES</b>		
PIECE EN RE	Jean RIVIER	LEDUC
<b>CHANT</b>		
1) VOCALISE	Serge LANCEN	GACHER
2) MELODIE - Tonalité originale dans le 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> Cahier	FAURE	HAMELLE
<b>FLUTE</b>		
DEUX PIECES BREVES	Jules MAZELLIER	LEMOINE
<b>HAUTBOIS</b>		
CONCERTO EN SOL MINEUR	HAENDEL	BILLAUDOT
<b>CLARINETTE</b>		
FANTAISIE DE	Philippe GAUBERT	HEUGEL
<b>BASSON</b>		
1er MOUVEMENT CONCERTO	WEBER	BILLAUDOT
<b>SAXO-ALTO-TENOR</b>		
ETUDES EXPRESSIVES N° 4, 5, 14	André AMELLER	GACHER
<b>COR</b>		
CAPRICE DE	R. PLANEL	LEDUC
<b>TROMPETTE</b>		
8ème SOLO DE CONCERT	ROUGNON	BILLAUDOT
<b>CORNET ET BUGLE</b>		
CANTABILE ET SCHERZO	Philippe GAUBERT	LEDUC
<b>TROMBONE</b>		
MORCEAU SYMPHONIQUE	Philippe GAUBERT	LEDUC
<b>TUBA OU SAXORHIN SI B</b>		
SONATINE EN UT	D. DONDEYNE	TRANSATLANTIQUES
<b>ACCORDEON</b>		
FANTASIA E FUGUE EN MI	Jacques MENDEL	DANIEL à Milan
<b>GUIAIRE</b>		
1ère ETUDE	Villa LOBOS	ESCHIG

## ADRESSE DES EDITEURS

BILLAUDOT	14, rue de l'Echiquier, Paris-10 <sup>e</sup> .
DANIEL	(à Milan) dépositaire Francis DAY, 5, avenue de l'Opéra, Paris-1 <sup>er</sup> .
ESCHIG	48, rue de Rome, Paris-8 <sup>e</sup> .
GACHER	69, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10 <sup>e</sup> .
HAMELLE	24, boulevard Malesherbes, Paris-8 <sup>e</sup> .
HEUGEL	« Le Ménestrel », 2 bis, rue Vivienne, Paris-2 <sup>e</sup> .
JOBERT	44, rue du Colisée, Paris-8 <sup>e</sup> .
LEDUC	175, rue Saint-Honoré, Paris-1 <sup>er</sup> .
LEMOINE	17, rue Pigalle, Paris-9 <sup>e</sup> .
TRANSATLANTIQUES	14, avenue Hoche, Paris-8 <sup>e</sup> .

## PETITES ANNONCES

### OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industries, commerces, à bon musicien, cors, clarinettes basses, trombones, timbales. S'adresser au maire de Saint-Florentin (Yonne), téléph. 51.

■ Une place de caporal ou de caporal chef fanfariste est offerte à un jeune homme bon musicien ayant servi de préférence dans une musique ou fanfare militaire et désirant se rengager à deuxième groupe de chasseurs portés, pour y faire une carrière militaire de sous-officier chef de clique, comme adjoint au chef de fanfare. S'adresser au sergent-chef RODRIGUEZ, chef de fanfare, S.P. 6-92-13.

■ Deux sociétés musicales jumelées des Landes cherchent directeur commun pour harmonie, clique et école de musique importante. Logement assuré. Ecr. à M. MESPLEDE, LABOUHEYRE (Landes).

■ Bon emploi de Magasinier responsable de la gestion des stocks, quincaillerie générale, électricité, sanitaire, réservé à bon musicien d'harmonie, ou personne capable de diriger une batterie et former des élèves. (Région Dordogne). Ecrire journal sous numéro 511.

■ «Les Editions Salabert», 22, rue Chauchat, PARIS-9<sup>e</sup>, recherchent employé ayant connaissances musicales, sérieux, retraité ou non, pour entretien de partitions et petit brochage. Mise au courant facile. Avantages sociaux. 8 x 5. Tél. 824.55.60 pour rendez-vous.

■ Ville de COMPIEGNE -- 35.000 habitants, devant atteindre 40.000 habitants vers 1970 -- à 70 km de Paris, recherche pour le 1<sup>er</sup> septembre 1967, un chef de musique chargé également des cours de solfège et instruments cuivre, échelle indiciaire brute: 300 à 585, en 7 échelons, possibilité de logement à titre onéreux. Ecrire avec références et curriculum vitae à M. le Maire de COMPIEGNE (C. 20), secrétariat général.

■ Clique Municipale de PLOMBLIERE-ST-MARCEL (Savoie), recherche chef de clique. Pour tous renseignements écrire M. Robert PERRIER, président Clique Municipale, PLOMBLIERE.

### DEMANDES D'EMPLOIS

■ Chef de musique, sérieuses réf. rech. direction très bonne harmonie avec emploi et logement assuré. Ecr. au journal numéro 505, qui transmettra.

■ Clarinettiste saxo premier prix Paris, désirant regagner Paris assurera répétitions et concerts à Société lui procurant un emploi (région parisienne). Ecr. au journal numéro 506.

■ Musicien retraité, ex-chef de musique, rech. emploi, avec petit logement à louer pour 1<sup>er</sup> octobre; climat sain pour asthme. S'adresser au journal numéro 507, qui transmettra.

■ Sous-chef de musique militaire prenant sa retraite, cherche situation dans la région parisienne, direction école de musique, harmonie ou orchestre symphonique. Peut enseigner flûte, saxophone, solfège et Harmonie. Ecrire au journal numéro 509.

■ Ex-trompette-major, recherche direction batterie-fanfare. Assurera cours particuliers de solfège, ainsi que pianiste dans orchestre. Ecrire au journal sous numéro 508 qui transmettra.

■ Violoncelliste (1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire National de Versailles) recherche poste de professeur ou dans formation d'orchestre. Ecrire journal sous numéro 510, qui transmettra.

■ Mère fam. nombreuse, 1<sup>er</sup> Prix de piano de BUDAPEST, naturalisée française, cherche emploi stable comme professeur; capable organiser école de musique, n'importe où. Ecr. Journ. s/N 513 qui transm.

### OCCASIONS

■ Particulier vend saxophones Couesnon 1 ténor si b remis à neuf: 400 F; 1 alto mi b à retamponner: 200 F. Télé. M. MARLIER 076.37.59 ou écrire B. P. 190 SAINT-OUEN (93).



## Les éditions Joseph GRAFF

68 - GUEBWILLER (Haut-Rhin)

vous proposent un nouveau recueil de musique champêtre et folklorique

### "A travers l'Alsace" SÉRIE 3

Imprimé avec soin, il comprend 16 œuvres des meilleurs compositeurs du genre dignes de figurer à tous les répertoires.

(6 marches, 5 valse, 3 polkas, 1 schottisch, 1 mazurka)

Le 1<sup>er</sup> piston vous est envoyé gratuitement sur demande.

Notre précédent recueil :

### "Hommage à Joseph GRAFF"

a remporté un succès exceptionnel non seulement en Alsace mais dans toute la France et à l'étranger. Si vous ne le possédez pas encore, n'hésitez pas à nous demander le 1<sup>er</sup> piston gratuit.

Inscrivez nom et adresse ici :

M .....

Adresse : .....

Découpez et envoyez aux :

Editions Joseph GRAFF, 68 - GUEBWILLER (Haut-Rhin)

Vous recevrez également le catalogue de musique pour Harmonie et Fanfare avec le répertoire complet de nos 45 recueils comportant plus de 500 œuvres dont plus de 250 ont été enregistrées et publiées par les plus grandes marques de disques.

### Suite petites annonces

#### OCCASIONS

■ Fanfare municipale de Chabeuil, désire vendre anciennes casquettes forme marine, certaines état neuf, avec coiffes blanches et cravates bleues. S'adresser à M. Henri FORMAT coiffeur à CHABEUILL (Drôme).

■ A vendre 45 tenues compl. bleu marine, très bon état. Prix: 3.000 F. Eventuellement fac. de paiement. S'adresser journal sous numéro 512, qui transmettra.

#### DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

## G. Guérault

(Maison fondée en 1892)  
119, rue Saint-Denis - PARIS-1<sup>er</sup>  
Tél. : CEN. 47.33



TOUS LES  
INSIGNES  
COUPES  
MÉDAILLES  
BRELOQUES  
DRAPEAUX

TARIF FRANCO

## MUSIQUE MUNICIPALE D'ORLÉANS

Née en 1912 la Musique Municipale d'Orléans, est actuellement l'une des premières formations musicales de France, classée en division d'honneur depuis 1963. La Société a un effectif de 125 musiciens, dont 30 à la batterie, 35 musiciens titulaires de prix de conservatoires nationaux assurent les parties solistes et encadrent les divers pupitres. Sa composition et son équilibre sonore lui permettent d'aborder les plus grandes œuvres du répertoire pour Musique d'Harmonie.

Suivant les circonstances, la Mu-

sique Municipale d'Orléans peut se présenter dans 3 formations différentes.

Tout d'abord au complet (125 musiciens) Harmonie et batterie de marche réunis, pour les défilés et manifestations officielles.

L'Orchestre d'Harmonie seul en formation de concert puis de création plus récente, une batterie fanfare de 45 exécutants sous la direction de M. Bernard Vincent, tambour major. Aux 30 tambours, clairons, trompettes de la batterie

de marche, viennent se joindre 15 musiciens de l'Harmonie aux pupitres de basses, contrebasses et percussion. Cette formation très appréciée a déjà prêté son concours à de nombreuses manifestations.

La Musique Municipale d'Orléans a une activité très importante. En plus des cérémonies officielles, et des concerts donnés dans la ville d'Orléans, elle prête son concours en qualité de musique d'honneur, à de nombreuses manifestations musicales en France et à l'étranger (Allemagne, Suisse, Belgique, etc...)



# Manifestations 1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
<b>CONCOURS</b>			
11 mai 1967	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Chant choral scolaire.	M. Rodolphe Pfimlin, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse.
11 mai 1967	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Chant choral scolaire.	M. Robert NUSSBAUM, 6, rue du Hohberg, Strasbourg.
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	M. Lairon, mairie de Tours (Indre-et-Loire).
4 juin 1967	MIREBEAU (Vienne)	Concours national de musique, toutes sociétés.	M. R. Lussan, président de la Société Philharmonique, Mirebeau.
4 juin 1967	TREVES (Allemagne)	Concours, Festival, Concert (divisions à partir de supérieure).	M. Schmitt, 5568 Schweich, Markus-Konder-Strasse (Allemagne).
4 juin 1967	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	Concours de musique, toutes sociétés.	M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr.-Rebillard, Le Creusot (Saône-et-Loire).
18 juin 1967	CHALAIS (Charente)	Concours (toutes sociétés).	M. Leemans, directeur de « La Fraternité », Chalais (Charente).
25 juin 1967	SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours international de musique et de chant.	M. Jeannier, président de l'Harmonie Municipale, 12 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville, Les Sables-d'Olonne.
8 et 9 juillet 1967	BESANCON (Doubs)	Concours international de musique.	M. Fernand Monnier, mairie de Besançon (Doubs).
<b>CONGRES</b>			
12, 13, 14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire)
20 et 21 mai 1967	PONTARLIER (Doubs)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.	M. le président de l'Harmonie municipale, Pontarlier (Doubs).
24 et 25 juin 1967	LYON (Rhône)	Congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est.	M. Vettard, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est, 3, rue de l'Augle, Lyon-5.
15 octobre 1967	VICHY (Allier)	Congrès de la Fédération musicale du Centre.	M. André Relin, secrétaire général de la F.M.C., 54, bd de l'Hôpital, Vichy.
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
<b>FESTIVALS</b>			
7 mai 1967	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale et des Cheminots.	M. P. Farcy, 25, rue Charles-Gounod, Jarny (Moselle).
7 mai 1967	ST-FORT-S/GIRONDE (Ch.-Mme)	Festival organisé par l'Avenir Saint-Fortais	M. le président de Saint-Fort-S/Gironde.
14 et 15 mai 1967	CORNY (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale.	M. Diézel, à Corny.
21 mai 1967	VALLIERES (Moselle)	Festival de musique de l'Union Vallières.	M. Claude Durand, 29, rue Jean-Pierre-Jean, à Vallières (Moselle).
21 mai 1967	ARDILLERES (Charente-Marit.)	Festival organisé par l'Amicale Lyrique.	M. le président d'Arpillères.
27 et 28 mai 1967	SAINTE-CYR (Yvelines)	Festival - 90 <sup>e</sup> anniversaire.	M. Auger, président, 5 bis, rue du Docteur-Vallant, Sainte-Cyr.
28 mai 1967	SAINTE-MIRIEUX (Meuse)	Festival de musique.	M. Benedic Marc, secrétaire de l'Harmonie municipale, 9, rue du Puty, Sainte-Mirieux (Meuse).
28 mai 1967	AYTRE près La Rochelle (C.-M.)	Festival organisé par la « Vaillante ».	M. le président d'Aytre.
28 mai 1967	RETHEL (Ardennes)	48 <sup>e</sup> Congrès-Festival de la Fédération Musicale des Ardennes.	M. H. Thomé, 2, rue Linart, à Rethel.
28 mai 1967	VILLERUPT (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique de la Fanfare Municipale de Villerupt.	M. Marcel Rigollet, 2, rue Gambetta, 54 - Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
28 mai 1967	VILLERS (Loire)	Festival.	M. Denis, à Villers.
3 et 4 juin 1967	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie des Sapeurs-Pompiers d'Algrange.	M. Camille Michel, secrétaire de mairie, Algrange.
4 juin 1967	GIVORS (Rhône)	Festival du Canton de Saint-Genis-Laval.	M. Abram, à Saint-Genis-Laval (Rhône).
4 juin 1967	ETOILE-SUR-RHONE (Drôme)	Festival à l'occasion du centenaire de la fanfare.	M. P. Rouby, secrétaire de la fanfare, Etoile-sur-Rhône (Drôme).
11 juin 1967	COUSANCE-les-FORGES (Meuse)	Festival de musique.	M. Marcel Maur, président de l'Etoile de Cousance-les-Forges.
11 juin 1967	LUCHON (Haute-Garonne)	Festival de musique de la Fanfare Luchonnaise.	M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allées d'Etigny, Luchon (31).
11 juin 1967	CHELLES (Seine-et-Marne)	Festival de musique.	M. V. Puveland, 40, avenue des Abbesses à Chelles (Seine-et-Marne).
11 juin 1967	PELUSSIN (Loire)	Festival.	M. Doucet, 64, avenue de la Résistance, à Chelles.
11 juin 1967	CHATELAILLON-PLAGE (Ch.-M.)	Festival organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Rotureau, place de la Croix, à Chatelailon-Plage.
11 juin 1967	RELEVILLE (Rhône)	Festival départemental du Rhône.	M. Mallet Michel, président de « La Vigilante », bd Thermal, Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme).
18 juin 1967	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Festival - Tournoi organisé par « La Vigilante »	M. Colonge, président, Chemin de Balmont, à Belleville (Rhône).
18 juin 1967	ST-DENIS-D'OLERON (Ch.-Mme)	Festival organisé par la Lyre Dyonisienne.	M. le président de Saint-Denis-d'Oleron.
18 juin 1967	SAINTE-MAXIMIN (Var)	Festival régional de musique.	M. Berthe, 155, boulevard Bourcier, Toulon.
18 juin 1967	AGDE (Hérault)	Festival de musique.	M. Antoine Garcia, 12, rue Saint-Venuste, à Agde (Hérault).
18 juin 1967	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale « Fidella ».	M. Paul Bailly, 49, rue de la Houve, Creutzwald.
18 juin 1967	GROSELLESTROFF (Moselle)	Festival international de chant.	M. Albert Ambos.
18 juin 1967	LONGWY (M.-et-M.)	Festival de musique Harmonie Municipale.	M. Paul Lambert, 38, rue Pasteur, Mont-Saint-Martin (M.-et-M.).
18 juin 1967	CRAPONNES/ARZON (Hte-L.)	Festival et Concours de Cliques.	M. Beyssac, président du Réveil Craponnais.
18 juin 1967	LA ROCHELETTE (Savoie)	Festival départemental de la Savoie.	M. Vagnon Daniel, secrétaire, rue de la Neuve, La Rochelette (Savoie).
18 juin 1967	BRAY-SUR-SOMME (Somme)	Festival-Concours de la Fédération.	M. Heracle-Leroy, 2, rue de la Hotoie, Amlens (Somme).
18 juin 1967	VERMENTON (Yonne)	Festival fédéral.	A la Fédération.
24 et 25 juin 1967	VITTEL (Vosges)	Festival de la Fédération Vosgienne et Centenaire de l'Harmonie Municipale.	M. André Mockensturm, directeur de l'Harmonie Municipale de Vittel (Vosges).
25 juin 1967	VERDUN-SUR-LE-DOUBS (Saône-et-Loire)	Festival et centenaire de la Fanfare « Les Enfants du Doubs ».	M. G. Bachelard, président, avenue de la Gare.
25 juin 1967	WOIPPY (Moselle)	Festival et Fête des Fraises de l'Union de Woippy.	M. René Thiriet, 8, rue Général-Gibon, Mairie.
2 juillet 1967	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique de l'Avant-Garde Saint-Jean.	M. Lagenestre Louis, 52, rue des Moulins, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).
8 et 9 juillet 1967	BOURBON-LANCY (Saône-et-L.)	Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire et Festival de musique - Centenaire de la Société Philharmonique.	M. Patay André, président, à Poule-les-Echarmeaux (Rhône).
9 juillet 1967	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rh.)	Festival batterie-fanfare, avec épreuves de classement.	M. le directeur de la Batterie-Fanfare de Savigny (Rhône).
9 juillet 1967	SAINTE-DENIS (Rhône)	Festival.	M. Albert Karl, 5, rue de Bouchepon, Porcelette (Moselle).
16 juillet 1967	PORCELETTE (Moselle)	Festival de musique.	M. Rouyer René, Vertueil.
30 juillet 1967	VERTEUIL (Charente)	Festival.	M. Chapuis, à Theizé (Rhône).
30 juillet 1967	VILLE-SUR-JARNIEUX (Rhône)	Festival du groupement musical Vallée d'Azergues.	M. le président de l'île de Ré.
15 août 1967	ILE DE RE (Charente-Maritime)	Festival annuel.	M. Marcel SALLE, secrétaire général, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).
2 et 3 septembre 1967	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F.	

## ORLÉANS

LA MUSIQUE ET LES FLEURS  
 Mes premiers mots seront pour remercier le journal de la Confédération Musicale de France et son très distingué Président M. Ehrmann pour l'hospitalité qu'il donne aux Orléans à l'occasion des Florales Internationales. Nous sommes sensibles à cette marque d'intérêt, à ce geste d'amitié. L'entreprise mérite d'ailleurs qu'on la soutienne. Durant six mois, du printemps à l'automne, nous allons offrir à des centaines de milliers de visiteurs, dans l'enceinte d'un Parc de 35 hectares, à la Source même de la rivière du Loiret, dans un paysage d'une qualité et d'un charme exceptionnels, au milieu d'un domaine de 700 hectares où s'édifie à la fois une Université moderne et une ville résidentielle, les variétés infinies de l'art floral. La formule est nouvelle puisque c'est en plein air, sur la terre même — une terre propice aux épanouissements naturels — que les horticulteurs français et leurs confrères étrangers multiplieront, dans la série ininterrompue des floraisons, depuis les bulbes jusqu'aux dahlias, depuis les roses jusqu'aux chrysanthèmes, l'éclatante succession des productions horticoles. Un véritable « festival ». Une véritable « symphonie ».

Ces promesses ne sauraient donc laisser indifférents les musiciens. Il n'est de forme de beauté qui ne — toute métaphore mise à part — les touche. Et du reste la musique ne sera pas absente de ces florales. Elle tiendra même une grande place dans le calendrier des

festivités et réjouissances qu'un Comité imaginatif a élaboré. Elle viendra compléter, pour le ravissement de tous, le plaisir des yeux. Et parmi les programmes eclectiques qui seront proposés à la direction des amateurs : musique vocale, musique d'orchestre, musique de danse, les ensembles d'harmonie ne seront pas négligés. En effet, le 26 mai, l'orchestre de la Garde Républicaine au grand complet se fera entendre dans le Parc des Expositions, récemment achevé, et qui, non loin de l'enceinte des Florales elles-mêmes, ajoutera un équipement de grand style à tous les aménagements du Parc floral. Puis les 3 et 4 juin, ce sera la Musique de Bruay en Artois, le 24 juin, les Trompes de chasse de Chevigny ; le 13 août, la Musique de la 13<sup>ème</sup> Division Militaire sous la direction du lieutenant Grel, et les 23 et 24 septembre, celle de Vichy. Ces excellentes formations, reçues par notre vaillante musique municipale orléanaise, animée par son Président, M. le Bâtonnier Jacques Charron, Maire Adjoint, et par son dynamique directeur, Michel Proust, se feront entendre en même temps qu'elle, dans le cadre de nos expositions.

D'autres spectacles et auditions, (notamment la Musique Municipale de Varello Boghuesia (Province de Verceil, Italie), seront aussi offerts, d'un bout à l'autre de la saison, à la foule des visiteurs et à la population orléanaise, qui a toujours montré un goût très vif pour l'art musical, qu'il s'agisse de théâtre lyrique, de concerts poulares, de musique de plein air ou de

chambre, et qui s'enorgueillit d'ailleurs du prestige de son Conservatoire.

C'est donc une invitation que je me permets d'adresser au nom de la Municipalité et du Comité des Florales, non seulement aux amateurs de musique dont la sympathie nous sera extrêmement précieuse, mais aux amis des fleurs puisque nous aurons le privilège de leur proposer un double enchantement : celui des couleurs et celui des sons.

Roger SECRETAIN,  
 Maire d'Orléans.

## CARNET DU MOIS

DECES DU DIRECTEUR DE LA FANFARE DE BAIS  
 La Fanfare de Bais (Mayenne) affiliée à la Fédération musicale Sarthe et Mayenne eut la douleur d'apprendre le 24 février dernier le décès de son dévoué chef M. Alphonse Rayon.

Entré à la société le 1er août 1914 M. Rayon exerça les fonctions de sous-chef pendant plus de 25 ans. Nommé directeur de la Fanfare en 1956 il fut un chef aimé de tous ses musiciens qui étaient pour lui de véritables amis — musicien de talent M. Rayon était complètement dévoué à l'art musical, à cette musique qui dans sa vie tenait une si grande place que la veille même de son décès il s'inquiétait encore des répétitions qui devaient avoir lieu avec la musique d'Evron société dont le défunt faisait également partie et dont les membres, ses amis, ont tenu à s'associer à ceux de

Bais pour lui rendre un dernier hommage le jour de sa sépulture.

M. Rayon a toujours fait preuve d'un grand dévouement au sein de la fanfare de Bais. Il forma de nombreux élèves et maintint la société qui perd en lui un ferme et précieux soutien. Sa disparition cause un vide qu'il sera difficile de combler.

A la famille du défunt et aux sociétaires de la fanfare nous adressons nos sincères condoléances.

## Pour le local de la C.M.F.

Montant des sommes déjà parues :

24.232,82 F

« Le Club des Trente », Paris, 50 F.

Total général à ce jour :

24.282,82 F.

## TRANSATOUR S.C.T.T.V.

Agence Officielle de la Confédération Musicale de France  
 34, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup> - Téléphone 522.83.37

VOUS PROPOSE :

### LA FORÊT NOIRE

1<sup>er</sup> jour : Départ en autocar de Paris vers Troyes, Bar-sur-Aube, Chaumont, Langres, Vesoul, Belfort, traversée du sud de l'Alsace, Bâle.

2<sup>e</sup> jour : Circuit à travers la Forêt Noire, Lorrach, Schonnau, Feldberg, le lac de Titisee, Donaueschingen, Freudenstadt, Baden-Baden, Strasbourg.

3<sup>e</sup> jour : Strasbourg, Marmoutier, visite de l'abbaye, Saverne, Nancy, Toul, Verdun, Paris.

PRIX : 185 F par personne (autocar, hôtels et repas).  
 95 F par personne (avec votre autocar, hôtels et repas).

ET TOUS AUTRES VOYAGES ORGANISÉS POUR GROUPES

AVIS DE CONCOURS
Concours internationaux
de musique 1968-1969

Août-septembre 1968. Budapest (Hongrie) : Quatuor à cordes, sonate pour violon et piano. Secrétaire des concours musicaux et des festivals Liszt, Ferenc ter 8, Budapest VI - Hongrie.

1968. Genève (Suisse) : Composition pour orgue classique seul, prix Reine Marie-Josée. Secrétaire des concours - CH 1249 Merlingue-Gy, Genève (Suisse).

Septembre 1968. Leeds (England) : Piano. Secrétaire The Leeds International Piano-Forte Competition, Civic Hall Leeds 1 (England).

5 au 20 juin 1968. Leipzig (Allemagne) : Piano, orgue, chant, violon. Concours J.-S. Bach. Secrétaire du concours international J.-S. Bach, Grassstrasse 8, DD-701 Leipzig DDR (Allemagne).

18 au 26 avril 1968. Naples (Italie) : Piano et composition. 9ème concours A. Casella. Secrétaire du concours Casella, Via San Pasquale à Chiaia 62, Napoli (Italia).

Mai 1968. Rome (Italie) : 5ème concours international de direction d'orchestre. Secrétaire dell'Accademia Nazionale di Santa Cecilia, Via Vittoria 6, Roma (Italia).

Un concours sur épreuves est ouvert à PARIS, en vue de pourvoir un poste de professeur d'art dramatique pour le Conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique du Mans, le jeudi 1er juin 1967.

Les candidats doivent adresser leur demande, au plus tard, dix jours avant la date fixée pour le concours.

Echelle indiciaire brute : 300-585. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser : Mairie du Mans, Secrétaire Général.

Le Maire, Dr. J. MAURY.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU SON

Le Festival International du Son a pour but de mettre en évidence la vocation musicale de l'électronique.

Il exprime les progrès réalisés dans le domaine de l'enregistrement et de la diffusion sonore ; il établit un carrefour où se rencontrent le compositeur, l'interprète, le technicien et l'auditeur, afin de confronter leurs points de vue sur les nouvelles techniques et leurs applications.

C'est une manifestation de prestige et de qualité à laquelle les représentants de seize nations apportent un concours très actif.

Des conférenciers éminents participent aux journées d'Etudes.

De nombreux artistes animent les spectacles, les concerts, chaque jour renouvelés, les émissions spéciales réalisées par l'Office de Radio-Diffusion Télévision Française et les Radio-Diffusions étrangères.

Dans les Salons d'écoute, les producteurs présentent une exposition remarquable des instruments de musique et la sélection la plus considérable des chaînes haute fidélité.

Pour la première fois, les dirigeants de la Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale ont décidé d'y prendre une part importante. Plus de 20 marques françaises et étrangères d'instruments à vent, à clavier, lutherie et percussions ont exposé dans le cadre de cette manifestation internationale.

M. Georges Selmer, président de la Fédération Nationale des Industries et Commerces de la Musique, a donné la raison de cette participation.

« Si la technique est au service de la musique pour la porter à un public de plus en plus vaste, la pratique de l'instrument doit lui permettre d'accueillir l'art musical avec une sensibilité accrue. »

Une enquête a été faite auprès des visiteurs, afin de connaître leurs impressions et leurs suggestions pour le prochain salon.

Dans le Salon de la Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale une place avait été réservée à la Confédération Musicale de France. De nombreux agrandissements de photos d'ensembles de jeunes musiciens et de stagiaires, prouvaient l'activité de la CMF dans l'enseignement musical des jeunes. Des tracts et des journaux ont été distribués aux nombreux visiteurs.

La pétition du Comité de Liaison pour la sauvegarde de la musique a recueilli de nombreuses signatures.

Nous sommes persuadés que cette exposition visitée par des professionnels, et un large public contribuera au développement de la Facture Instrumentale de notre pays et à son rayonnement dans le monde.

REGLEMENT DU PRIX DU JEUNE TRAVAILLEUR INTELLECTUEL 1967 (Section Musique).

La Confédération des Travailleurs Intellectuels de France, ouvre un concours doté d'un prix de 3.000 F à tous les jeunes compositeurs de Musique de nationalité française, âgés de trente-cinq ans au maximum au 31 décembre 1966.

Le prix sera décerné en Octobre 1967. CONDITIONS DU CONCOURS : Les candidats devront présenter au maximum trois œuvres, à l'exclusion de celles qui auraient déjà été couronnées.

Ces œuvres doivent être : - Soit des œuvres symphoniques ; - Soit des œuvres lyriques ou des fragments d'œuvres lyriques ; - Soit des œuvres de musique de chambre.

Les œuvres symphoniques ou lyriques devront être obligatoirement accompagnées d'une réduction pour piano et si possible d'un enregistrement sur bande magnétique.

Leur audition devra durer 1/4 d'heure au minimum.

FORMALITES A REMPLIR :

Les intéressés devront faire acte de candidature, remettre leur curriculum-vitæ et adresser leurs œuvres avant le 31 juillet 1967 à l'adresse suivante : Monsieur le Directeur de la Confédération des Travailleurs Intellectuels - 1, rue de Courcelles - Paris 8.

MISS MAJORETTE DE FRANCE utilise « UN BATON TOURBILLONNANT C. B. » Pour Majorettes, Groupes sportifs, Danse rythmique. Prix T.T.C. 28 F. Sté René BUDZYN et Cie, 4, Bd Mirabeau - MARSEILLE-2°. Tél. 62.62.81

BALLET NATIONAL POPULAIRE DE DANSES FRANÇAISES

Direction Jacques DOUAI et Thérèse PALAU

Stages d'Information et de Sélection Comme chaque année à pareille époque, le B.N.P. rappelle qu'il organise, avec la collaboration « Chants et Danses de France », des stages d'information et de sélection, qui auront lieu : Vitry-sur-Seine, 3-12 juillet ; Thuir (P.-Or.) 14-23 août.

Ces stages sont consacrés uniquement à la danse collective et au chant choral (Répertoire populaire et moderne).

Les candidats désireux d'y participer, sont invités à se faire inscrire dès maintenant, en s'adressant au B.N.P.

Les stages de sélection sont réservés aux candidats sollicitant leur entrée dans l'Ecole du B.N.P. (stage de formation professionnelle de danseurs et d'animateurs de danses, Durée des études : 3 ans. Diplôme de fin d'étude.

Age minimum d'admission : 16 ans.

Renseignements et conditions à Ballet National Populaire, 129, avenue du Roule, 92 - Neuilly-sur-Seine.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Service de la Jeunesse et de l'Education Populaire

Monsieur le Président,

L'Ambassade de France à Londres vient d'appeler l'attention du Ministère des Affaires étrangères sur un organisme privé de séjours scolaires en Grande-Bretagne : l'Anglo-French Studies Bureau, 1 Station Parade, Beckenham, Kent, dirigé par Mrs Sanson.

Depuis dix-huit mois, cet organisme a fait l'objet de nombreuses plaintes qui porteraient tant sur la qualité et la régularité des cours d'anglais que sur les agissements de Mrs Sanson en matière de comptabilité.

Je vous laisse le soin de donner à cette information la diffusion que vous estimez utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre de la Jeunesse et des Sports : le chef du Service de la Jeunesse et de l'Education populaire :

R. BRICHET.

VANDOREN MANUFACTURE d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18°

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

Raymond Mornay s'était fixé à Nevers depuis de nombreuses années où il exerçait la profession de masseur-kinésithérapeute. Musicien de talent, prix de conservatoire, il fut l'un des piliers de la Philharmonie Municipale où il tint le pupitre de clarinette solo, désigné comme directeur-adjoint de cette brillante phalange. Il eut maintes fois l'occasion de diriger en concert, faisant preuve d'un métier très sûr et d'une bienveillante autorité. Il fut également membre de la société des concerts nivernais et assumait des fonctions de professeur au conservatoire municipal de musique de Nevers.

Ardent défenseur et dévoué serviteur de la musique, Raymond Mornay s'était vu décerner la Croix d'Officier d'Académie et confier, depuis 1960, la vice-présidence de la Fédération des Sociétés Musicales du centre pour le département de la Nièvre.

Notre ami nous a quittés au moment où il pouvait continuer à rendre tant de services à notre Fédération car il était encore si jeune... Hélas ! le destin implacable ne l'a pas voulu. Il laissera un grand vide parmi nous.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 13 mars à 14 h. La cérémonie funèbre s'est déroulée à l'église Saint-Etienne de Nevers, trésor de l'architecture romane. Le cercueil croitait sous les fleurs. Une foule émue assistait à la cérémonie parmi laquelle nous avons relevé le nom des personnalités que nous citons ci-après.

Seion le désir du défunt, aucun discours ne fut prononcé, mais par contre, ainsi qu'il l'avait demandé, la Philharmonie Municipale, sous la direction de son ami Georges Bardin, exécuta au cours de l'office, le Largo de la Symphonie du nouveau monde de Dvorak. Exécution émouvante qui tira les larmes de toutes les personnes présentes. Ses camarades de la Philharmonie se sont surpassés ; ils ont joué cette page, déjà si pathétique d'ordinaire, avec toute leur âme, rendant ainsi un ultime et douloureux hommage à celui qui les quittait pour toujours.

Il n'y eut pas de cortège, mais ses amis ont tenu à l'accompagner jusqu'au cimetière de Nevers où il repose en paix...

Au nom de la Fédération Musicale du Centre, nous renouvelons à son épouse, à ses deux filles et à toute sa famille, nos condoléances les plus attristées en les priant de trouver ici l'expression de notre très profonde sympathie.

Voici la liste des personnalités présentes aux obsèques : M. Ramey, maire de Nevers, président de la Philharmonie Municipale, M. Durbet, ancien député, ancien maire de Nevers, conseiller général de la Nièvre, MM. : Henri Martinet, président de la Fédération des Sociétés Musicales du centre conseiller général de la Nièvre, André Reilin, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales du centre directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy, Epiphane, membre du Conseil d'Administration de la Fédération, vice président de l'Harmonie Municipale de Moulins (Allier), Georges Bardin, membre du Conseil d'Administration de la Fédération, directeur de la Philharmonie Municipale de Nevers, Henri Boin, membre du conseil d'Administration de la Fédération, directeur de l'Harmonie des Mines de la Machine, Charles Jouanique, membre du conseil d'Administration de la Fédération, directeur de l'Harmonie d'Imphy, Jean Julien, membre du conseil d'Administration de la Fédération, secrétaire de la société des concerts Nivernais, M. Sainson, président de la société des concerts Nivernais, M. Paul Dubost, vice-président de la société des concerts Nivernais, René Kahn, vice-président de la société des concerts Nivernais, Depierreux, président d'Honneur de la société musicale de Premery, conseiller général de la Nièvre, Cassiot, président de la société musicale de Premery, Cantat, président de l'Harmonie d'Imphy, maire d'Imphy, Mazet, président de l'Harmonie des Mines de la Machine, directeur des Huitaines, le président de la société musicale de Saint-Amand en Puisaye, Mme Clément, conseiller municipal de Fourchambault représentant le cercle symphonique de Fourchambault avec M. Dessault, fils du président, Saint-André, directeur de la société musicale de Saint-Amand en Puisaye, Plotin, directeur de la société musicale de la Charité sur Loire, Gateau, di-

Fédérations Régionales

LAISNE

TERGNIER

La Symphonie « La Lyre Ternoise » tenait, le dimanche 19 février, son banquet annuel dans la salle du foyer social et culturel, et nous y remarquons : MM. Lebon, président de La Lyre ; Delabarre et Bourdon, vice-présidents et Mmes ; Fontaine Elysée, président de l'Harmonie ; Flailin, adjoint au maire de Tergnier ; Locquereux, directeur ; Boniface, sous-directeur ; Casiez, trésorier.

Ils eurent le plaisir d'accueillir M. Thirault, directeur du Conservatoire de Laon, président artistique de la Fédération des sociétés musicales de l'Aisne, secrétaire général de la Confédération.

Journée de l'amitié et aussi du souvenir puisqu'elle commença comme chaque année par le dépôt d'une gerbe sur la tombe de M. Fontaine, ancien président et au monument aux morts où se déroula une courte cérémonie.

Au dessert le président, M. Lebon présenta les excuses de diverses personnalités invitées. Une minute de silence fut observée à la mémoire de Camille Machuelle, dont la perte a créé un vide difficile à combler. Puis il remercia M. Fontaine dont la présence prouve l'harmonie qui règne entre les deux sociétés qui ont d'ailleurs le même directeur. La municipalité, les personnalités présentes et M. Thirault, dont la venue à Tergnier est pour tous un grand soutien moral.

M. Lebon rappela l'origine de la société, issue d'un quatuor à cordes dans lequel figuraient déjà M. Boniface comme violon et M. Locquereux, comme artiste. Créée en 1924 elle a comme directeur M. Locquereux depuis 1935.

Le président exprima ensuite ses regrets de voir la situation précaire dans laquelle se trouvent actuellement les sociétés musicales « dont le présent est difficile et l'avenir incertain. »

Il exprima toutefois sa confiance et félicita MM. Locquereux et Boniface, les professeurs et les musiciens de leur dévouement.

M. Locquereux qui lui succéda, après avoir salué les personnalités et remercié les membres du bureau,

Vient de paraître :

OLD FRENCH SONGS

(Vieilles Chansons Françaises) Douze pièces folkloriques courtes et très faciles pour trois instruments ou plus en clef de sol arrangées par Serge LANCEN.

Editions HINRICHSEN

N° 695 K

THE TWINS (Les Jumeaux)

Cinq pièces courtes et très faciles pour deux instruments semblables en clef de sol par Serge LANCEN.

Editions HINRICHSEN

N° 695 H

Dépositaire GACHER

69, rue du Fr-Saint-Martin PARIS-10°

ainsi que la municipalité s'adressa à M. Thirault. Vous nous faites aujourd'hui un grand honneur dit-il, car nous vous considérons comme un maître, un véritable catalyseur dans le domaine musical, un pèlerin de l'art.

Le directeur eut ensuite un mot amical pour M. Casiez, l'ordonnanceur habituel et combien efficace de toutes les réunions gastronomiques de la Lyre.

Il évoqua lui aussi la mémoire de Camille Machuelle. Nous n'aurions jamais pu envisager qu'il pût nous être ravi aussi brutalement. Mais si nos yeux ne le voient plus, notre esprit, notre cœur, garderont intacte et vivante son inoubliable présence.

Puis parlant de l'avenir, il remercia les professeurs Mme Kurman pour les cordes, M. Lopez pour les bols, M. Henninot pour les cuivres, ces guides bienveillants et compétents de notre jeunesse.

M. Locquereux aborda le problème très important concernant le développement et l'audience de la musique chez les jeunes et précisa certaines dispositions gouvernementales en ce qui concerne l'éducation musicale en insistant notamment sur la nomination de M. Landowski à la direction générale des arts et lettres et de M. Fabre, comme inspecteur général de la musique au ministère de l'Education Nationale. Il termina en disant le laboureur ne regarde jamais la charrieur en avant, le poète publie les sillons sombres pour retrouver le bleu du ciel, l'artiste trouve l'évasion dans la musique, car s'évader c'est toujours un beau rêve. Je souhaite, chers amis musiciens, que vous trouviez dans votre art refuge et espérance. Lumière et joie.

M. Thirault, à son tour, remercia de l'invitation dont il avait été l'objet, puis félicita le comité, les directeurs et les musiciens de participer à un ensemble symphonique, cette formation devenant de plus en plus rare, et il exprima le souhait que la Lyre vive longtemps encore.

Ensuite il reprit et compléta les informations données par M. Locquereux en ce qui concerne l'étude de la musique en France faisant partie de la commission nationale dont il est le secrétaire général, étant président artistique de la Fédération de l'Aisne, il est bien placé pour dire ce qui a été fait sur le plan départemental et sur le plan national pour améliorer le sort de la musique. L'action engagée qui, quoique encore insuffisante mais non négligeable commence à porter ses fruits et l'avenir peut-être envisagé sans trop de pessimisme.

Enfin, M. Flailin représentant de la municipalité félicita les animateurs de la Lyre pour leur action et assura le comité de la sollicitude de la municipalité.

M. Thirault procéda ensuite à la remise de diplômes et de médailles à différents musiciens.

A M. Barier, une médaille d'or ; à M. Boniface et M. Locquereux la médaille des vétérans.

En épinglant ces médailles au revers de leur veston il dit : le titre de vétérans n'est peut-être guère enviable, et pourtant j'ai le grand plaisir de remettre à MM. Locquereux et Boniface la médaille d'or des vétérans de la Confédération des sociétés musicales de France.

Cette distinction vient fort justement honorer deux pionniers de la musique dans l'agglomération bel exemple pour les jeunes qui peuvent s'inspirer de leur dévouement et de leur amour pour la musique.

Il n'est pas besoin d'autre conclusion à cette journée placée sous le signe de l'amitié.

(extraits de presse)

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE

L'Harmonie des Cheminots S. N. C. F. de Marseille vient de se faire entendre au cours d'une soirée musicale et folklorique qu'elle avait organisé dans la grande salle de la Mutualité, rue François-Moisson.

Cette manifestation artistique de l'Harmonie des Cheminots, dont la fondation remonte à 1928 et qui est entièrement composée d'amateurs, était placée sous le haut patronage de M. Marthelot, directeur de la région Méditerranée.

En début de programme, un groupe de seize jeunes accordéonistes qui, depuis deux ans, sous la direction de M. Mordoff, suivent les cours de l'école de musique de l'Harmonie donna au nombreux public un aperçu de son talent.

Puis ce fut le grand moment de la soirée avec le concert donné par cinquante exécutants. Au programme figurait The Blues Devils (Ch. Williams), direction V. Tremelat ; Mireille (Ch. Gounod), direction F. Estellon. C'est encore sous la direction de M. Estellon que furent interprétés les trois morceaux suivants : Souto il Pins, avec M. Amalbert, hautbois solo ; Ballet égyptien (Lugini) ; les Saltimbanques (L. Ganne), trombone solo M. Pellat.

La soirée se termina par des chants et des danses interprétés par le groupe folklorique «L'Escoulo dou Miéjour», entièrement composé de filles de cheminots, qui se produisit sous la direction de son capiscou, M. Moutte.

Parmi les personnalités qui assistaient à cette soirée artistique on remarquait notamment M. Obriot, ingénieur en chef ; M. Detape, ingénieur en chef directeur du grand conseil de mutualité ; M. Bouscard, représentant M. Vieulle, chef des services sociaux de la S. N. C. F. pour la région Méditerranée ; M. Caulaprot, président régional de l'Union artistique et intellectuelle des cheminots de fer ; M. Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, et M. Battista, président de la protection mutuelle des cheminots.

CENTRE

NEVERS

Examen des élèves

L'examen des élèves de la division supérieure aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de Vichy, le dimanche 25 juin à partir de 8 h. salle de l'Harmonie Municipale ou dans les locaux du conservatoire de Musique.

Les feuilles d'adhésion, visées par les vice-présidents départementaux, doivent parvenir au secrétaire général de la Fédération au plus tard le 5 juin.

Necrologie

La Fédération Musicale du Centre est en deuil : notre ami Raymond Mornay n'est plus

Une implacable maladie a emporté notre ami Raymond Mornay le 9 mars dernier. La nouvelle de son décès nous est parvenue alors que nous espérions encore en sa guérison ; elle a jeté la consternation parmi les Nivernais qui le considéraient bien et dans les milieux musicaux de notre région où il ne comptait que des amis.

Né près de Montluçon, à Desertines (Allier), le 17 décembre 1906,

secteur de l'Union Musicale de Fourchambault. Lafont, directeur de la Batterie municipale de Nevers. Delcroix, secrétaire de la batterie municipale de Nevers, ainsi qu'une délégation de la société des Concerts Nivernais, une délégation de la Batterie municipale de Nevers, une délégation de l'Harmonie municipale de Moulins avec à sa tête M. Antoine, directeur Adjoint de l'Harmonie et M. Crunelle, professeur au conservatoire de Moulins, et de nombreux musiciens des sociétés musicales du département.

Le président de la F.M.C. remercie bien vivement les membres du conseil d'Administration, les dirigeants et membres des sociétés musicales, qui, empêchés d'assister aux obsèques, lui ont envoyé des condoléances, montrant ainsi la part qu'ils ont prise à ce bien pénible deuil.

Fourchambault. — Nous avons appris le décès de Mme Champault, mère de notre ami Georges Champault, secrétaire de la F.M.C. pour le département de la Nièvre, directeur du cercle symphonique de Fourchambault.

En cette douloureuse circonstance nous présentons à notre ami Georges Champault nos condoléances émues et l'assurons de notre bien vive sympathie.

Moulins. — Nous avons également été informés du décès de la belle-sœur de notre ami Camille Delgouffre, trésorier-général adjoint de notre fédération, que M. et Mme Delgouffre trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances accompagnées de nos bons sentiments d'amitié.

A. R.

ALLIER

VICHY

Harmonie Municipale (Concert du 19 mars)

Dimanche 19 mars, à 17 h., un public nombreux est venu assister au dernier concert de la saison d'hiver offert par notre Harmonie Municipale au théâtre du Centre Culturel Valéry Larbaud.

Sous la direction de son chef, André Relin, l'Harmonie Municipale interprétera différentes oeuvres de son répertoire dont le programme judicieusement choisi fit ressortir la valeur orchestrale de cet ensemble ainsi que celle des divers solistes.

Après l'interprétation de chaque oeuvre le public sut exprimer sa satisfaction par ses applaudissements chaleureux montrant par là tout l'intérêt qu'il porte à notre société.

La deuxième partie du concert était réservée à la musique de jazz, interprétée par un ensemble constitué dans sa majorité par des musiciens de l'Harmonie, auxquels s'étaient joints quelques éléments intéressés par cette musique. Qu'il nous soit permis de penser que nous reverrons bientôt cette nouvelle formation qui sut plaire au public.

C'est donc à une nouvelle soirée très agréable que l'Harmonie Municipale avait convié ses nombreux amis et que ses interprètes et son directeur, André Relin, trouvent ici l'expression de nos remerciements non seulement pour ce concert mais aussi pour le plaisir qu'ils ne cessent de nous apporter pendant toute une année.

Au cours de cette soirée, nous avons noté la présence de M. Pouljol, conseiller municipal, représentant la municipalité; M. Mavel, ancien conseiller municipal et Mme; M. Paul Rolin, directeur de la société musicale de Vichy; M. Alvarez, directeur du Conservatoire Municipal de Musique; Mme André Relin; Mlle Delor, ancienne déléguée J.M.F.; Mme Adrieux-LeGrand, directrice de l'Estudiantina. Il convient d'ajouter que le programme présenté par Jean Joyeux de l'O.R.T.F. avec sa gentillesse et son talent habituel a été enregistré et sera retransmis à une date qui sera communiquée ultérieurement sur les ondes de Radio-Clermont-Auvergne.

Voici le programme de ce concert :

H. L.

PREMIERE PARTIE

Harmonie municipale (direction, André Relin):  
1. El Castillo, paso doble, André Relin; 2. Le Freischütz (ouverture) C.M. Weber; (transcription de P. Dupont); 3. Week-end (prélude et scènes) P. Liesenfeld, saxo alto; M. Joseph Masson; 4. a) Marche de l'amour des trois oranges S. Prokofiev; b) Danse du sabre, extraite de Gayaneh Khatchaturian, (transcription de D. Dondeyne); 5. Scènes bohémienne, G. Bizet; 1) Prélude, clarinettes soli; MM. Cléo Plateaux et Albert Besset; 2) Sérénade; 3) Marche; 4) Danse bohémienne, flûte solo; M. René Farge.

DEUXIEME PARTIE

The Middle group. (Direction: Jean Soares).

BELLERIVE-SUR-ALLIER

Concert de printemps de la Société Musicale (samedi 1<sup>er</sup> avril)

La société musicale donnait son concert de printemps, à la salle des fêtes de Bellerive, le samedi 1<sup>er</sup> avril, à 21 h.

Le programme présenté avec humour par M. Peyneau comprenait deux parties, la première réservée à la musique la deuxième à la comédie.

Sous la baguette de son distingué chef, M. Paul Rolin, la société musicale se fit entendre tout d'abord dans six morceaux; deux pas redoublés avec tambours et clairons (honneur à nos anciens de Paul Rolin, « Les Fusiliers Marins » de Paul Goussillot); l'ouverture du voyage en Chine de Bazin; une polka pour deux clarinettes; les

deux amis de M. Magnan, avec en solistes MM. Marcel Gérard et Tendo; une fantaisie sur violettes impériales de V. Scotto et la célèbre valse: Vagues du Danube de J. Ivanovic. Puis au début de la seconde partie elle exécuta la chanson d'actualité créée par Enrico Macias: Enfants de tous pays.

L'assistance réserva un chaleureux accueil à ces exécutions.

A l'entracte, répondant à l'appel du président André Metot, les élèves de l'École de Musique reçurent des mains de M. Pierre Corniou et avec ses compliments, les diplômés consacrant leurs mérites lors des examens de fin d'année. M. André Relin, secrétaire général de la Fédération des sociétés Musicales, du Centre, eut également le plaisir de remettre à certains de ces élé-

tronne en trois étapes. Tout d'abord, le 20 novembre une messe réunissait musiciens et amis de la société en l'église de Tuille-Souillac messe, au cours de laquelle l'harmonie exécutait deux morceaux de J.-S. Bach et la Marche du Sacre de Lesueur, tandis que Mme Dubat interprétait des morceaux religieux fort goûtés.

Après la messe un court défilé se déroula jusqu'au domicile du député-maire à qui une aubade fut donnée avec le concours de la batterie sous la direction de M. Abrassart.

Le samedi 10 décembre, deuxième et agréable manifestation, le traditionnel banquet, présidé non traditionnellement par M. le député-maire de Tuille. A la table d'honneur on avait le plaisir de voir

aux côtés de M. le préfet de la Corrèze, notre aimable et dynamique secrétaire général de la Fédération du centre, M. Wegl, qui nous avait fait le grand plaisir d'être des nôtres. Après l'allocution du président de la société, M. Cueille Maire-adjoint, qui remerciait toutes les personnalités et toutes les personnes présentes, M. Wegl prenait la parole pour remettre la médaille de chef au directeur des enfants de Tuille, M. Dubat, puis dans une magnifique allocution il remercia la société de l'avoir convié à cette intime fête de famille, ensuite il fit l'apologie des sociétés musicales qui essayent de survivre malgré les difficultés présentes et s'inclinent devant la persévérance et l'abnégation de tout ceux qui se dépensent sans compter pour la cause de notre Art, dans des conditions de plus en plus précaires. Il s'éleva ensuite véhémentement contre la suppression des musiques militaires, source d'un sang jeune qui venait revivifier nos sociétés populaires et qui furent dans le passé génératrices de tant de jeunes talents, il souligna pour terminer la pauvre présentation et le peu de prestige des manifestations extérieures de notre armée, avec à sa tête des musiques squelettiques, comparées aux manifestations des armées des pays voisins.

Après la joie les choses sérieuses, et le mercredi 14 décembre chacun se retrouvait devant son pupitre pour le concert de gala annuel au cours duquel l'Harmonie exécuta sous la direction de son chef M. Dubat l'ouverture d'Egmond de Beethoven, Esquisses Médiévales de Failliet, Enfants de tous Pays et enfin Carroussel avec Sydney Béchet arrangé par Delbecq fantaisie au cours de laquelle M. Durand à la trompette, M. Delmas au saxoalto et Julien Trillon au bugle firent successivement montre de leur talent.

La magnifique chorale de l'École Normale de Tuille, avec ses 110 exécutants, sous la direction de M. Durand, interpréta ensuite plusieurs morceaux à voix mixtes de son répertoire. Un chaleureux accueil lui fut réservé. Ensuite, Mme Dubat que l'on entend toujours avec plaisir, fut égale à elle-même dans quelques mélodies parmi lesquelles son interprétation de M. Haas fut particulièrement émouvante. Un peu de folklore intervint ensuite, animé par les Troubadours de Tuille. Enfin le dynamique orchestre Jazz-Symphonique des Enfants de Tuille se tailla un beau succès en exécutant plusieurs classiques du jazz tels que Continental Siboney et Saint-Louis-Blues ainsi que dans Septembre Song et le Temps des Etudiants dont les refrains furent chantés par Mme Dubat.

En résumé très bonne soirée qui réunit tous les suffrages par son niveau artistique et par son éclectisme.

honoraires conservant ainsi un lien amical avec lui. Cette proposition fut maintenant votée et applaudie.

Le concert musical et artistique de la Fanfare de Damery a remporté un beau succès

C'était avec une certaine anxiété que nos musiciens attendaient la réaction de leurs amis quant à la nouvelle formule de concert en salle.

Dimanche 26 février avait lieu en effet, en la salle des fêtes de la Maison des Jeunes de Damery, le premier concert musical et artistique organisé par la fanfare de Damery. Musique, danse, prestidivination, tel était le programme. Sous la présidence de M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération Musicale Champagne et Meuse, président de l'Union Musicale d'Épernay, le concert débutait à 15 h., devant une salle comble.

Sous la baguette magique de son directeur, M. René Masson, la Fanfare de Damery, renforcée par des éléments voisins et amis, exécuta divers morceaux travaillés durant l'hiver, entre autres: Hans le joueur de flûte, de Louis Ganne. Le Jour le plus long, marche, extrait du film Doublette, fantaisie duo pour saxophones de L. Delbecq, rendez-vous chez Strauss, arrangement de L. Delbecq, qui ont obtenu les faveurs de l'auditoire.

Les oeuvres mises au pupitre furent exécutées avec brio et les notes tombèrent avec précision et finesse. C'est avec une grande attention que les spectateurs écoutèrent l'audition (les solos de M. René Rocourt, Bugle, Michel Pain et René Masson, saxophones, y furent remarqués).

La partie artistique était réservée à la danse. Marie-Dominique Mollin, jeune danseuse de huit ans, se fit remarquer dans « Poupée de Coppélia. Pour le plaisir de nos yeux: Mlle Nelly-José Demay nous a charmés avec son partenaire Patrick Salliat, dans « La Belle au Bois Dormant » et Mlle Demay accompagnée de ses gracieuses petites ballerines si vivantes et animées mérita avec elles, les applaudissements dans le « Ballet Oriental » de Saint-Saëns.

Un jeune prestidivinateur amateur, plein de talents « Illusor » avec ses tours de passe-passe, d'escamotage et d'illusion, est arrivé à distraire la salle durant plus d'une heure. Par leurs applaudissements, les auditeurs marquèrent leur satisfaction.

Belle récompense pour les organisateurs les incitant par là à persévérer dans leur travail; pour la plus grande satisfaction de la population.

C'est ce sentiment qu'a traduit M. Lucien Molin, président de la fanfare, en remerciant auditeurs et musiciens, les encourageant à être des fidèles de la musique. Il fit appel aux jeunes pour assurer la relève des anciens. La fanfare de Damery cherchant à retenir les éléments studieux et artistiques de la localité, cherche des jeunes dont elle favorisera l'évolution.

Il adresse des compliments mérités aux musiciens des diverses sections dont l'excellent esprit de camaraderie assure la continuité et la prospérité de la fanfare de Damery.

Parmi la foule des assistants venus pour entendre ce beau concert, nous avons remarqué M. René Fournier, exécutant, directeur de la Philharmonique des Tonneliers, et de la Lyre Sézannaise, Lambert, maire de Damery (exécutant et trésorier), Domière maire de Fleury, André vice-président de la fanfare, E. Lebrun vice-président des accordéonistes, Guistel, Alfred Hatton, Cazaux, Tilmont, conseillers municipaux, docteur Schimmer président de l'Union sportive, Armand Goutorbe, président des aides familiales, l'abbé Vicherat, Joseph Graser, président de la crappe, Michel Welche, directeur du groupe des jeunes, et de nombreuses autres personnalités de la ville et de la région.

SEZANNE

Un second concert de la saison d'hiver très réussi

Le second concert public de la saison d'hiver offert dimanche soir à la salle de la ville, par la musique municipale de Sézanne a été l'occasion d'une nouvelle belle manifestation artistique qui a réuni quelques 400 auditeurs de la ville et de la région.

Parmi l'assistance, nous avons noté aux côtés de M. H. Mancaux maire de Sézanne, et de M. René Vignot le nouvel et dynamique président de la société MM. Bigotte de Reims, président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse, Fernand Boucch d'Épernay, vice-président et Gillain membre du comité, Tréché et Cornu adjoints au maire de Sézanne, A. Gaudry maire honoraire, Billangeon secrétaire général de la mairie, présidents et directeurs des sociétés musicales de la région (Montmirail, Bannes, etc...) des conseillers municipaux de la ville et de nombreux mélomanes, maintenant fidèles habitués des concerts locaux.

Disons tout de suite qu'un programme éclectique, judicieusement établi par M. Fournier, le réputé directeur, et exécuté de façon parfaite par l'orchestre d'une cinquantaine d'exécutants sous son habile baguette, fut particulièrement apprécié et applaudi par l'auditoire. Ajoutons que pour pallier l'absence de quelques musiciens locaux, retenus pour raisons de santé, plusieurs camarades sparnaciens prêtèrent leur précieuse concours.

L'audition commençait par l'impressionnante exécution de la célèbre Marche de la Garde Consulaire, orchestrée par Furecot, la charmante Ouverture de la Poupée de Nivernais d'Adam qui malgré les années a conservé la fraîcheur

Saxophones  
Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc...

**Dolnet**  
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

ves, les diplômés des examens de 1966 de la Fédération Musicale du Centre.

La soirée se termina par la comédie Vaudeville de G. Courteline: « Le commissaire est bon enfant, excellentement interprétée par la Compagnie des Deux Rives.

Soirée divertissante qui fait honneur aux dirigeants de la Société Musicale de Bellerive.

Parmi les personnalités présentes accueillies par le président Metot, assisté de MM. Mandet et Moncourant, on remarquait: M. Pierre Corniou, maire et Mme; Mlle Marie Marquet et M. Antoine Rousseau, adjoints; Mme Nallet et MM. Cordier et Roux, conseillers municipaux; MM. André Relin, directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy et secrétaire général de la Fédération des sociétés musicales du Centre; Malesyrat, président de l'A. G. M. G.; Robert Pothier, président de la Bellerivoise-Gymnastique; Bonvin et Trapeau, vice-présidents de la société Musicale de Vichy.

VICHY

Concert de printemps de la Société Musicale (dimanche 2 avril)

Faisant suite au concert entendu la veille sur l'autre rive de l'Allier, la plus ancienne société de la région des villes d'eau donnait également son concert de printemps le dimanche 2 avril à 17 h., salle Municipale des Fêtes de Vichy. Communiqué d'idées bien naturelle puisque l'on sait que les mêmes président et directeur assurent conjointement la marche des deux sociétés musicales de Bellerive et de Vichy.

Malgré le beau temps incitant les mélomanes à la promenade une bonne assistance garnissait la salle. Aux côtés de M. André Metot, on remarquait M. Pouljol, conseiller municipal, représentant la municipalité de Vichy.

Le programme judicieusement composé par M. Paul Rolin comportait les oeuvres suivantes:

- 1) entrée des Triganes du ballet des Deux Pigeons de Messager;
- 2) Les Diamants de la Couronne, Ouverture d'Auber;
- 3) Loin du bal, valse de Gillet;
- 4) Le roi s'amuse, suite d'orchestre de L. Delibes;
- 5) Modern-Tempo, fantaisie jazz de J. Darling;
- 6) Honneur à nos anciens, défilé avec tambours et clairons de Vichy, Paul Rolin.

TULLE

La Sainte Cécile aux enfants de Tulle

Cette année encore, les Enfants de Tulle ont fêté notre Sainte Pa-

CHAMPAGNE ET MEUSE

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Épernay, Dormans et Avize, toutes affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales de Champagne et Meuse

Assemblée générale du 12 février 1967, en l'hôtel de Ville.

A 9 h. 45 la séance est ouverte, sous la présidence de M. Roger Menu sénateur-maire d'Épernay. Au bureau M. Fernand Bouché, président, André Jubréaux et Lucien Molin vice-présidents, M. Jean Bouché secrétaire.

Conformément à l'ordre du jour, le président prend la parole et remercie tous les présents, représentant 15 sociétés, et particulièrement M. le sénateur-maire qui en dépit de ses occupations multiples a tenu à être présent — comme chaque année — il l'en remercie d'autre part pour son active intervention près du conseil général de la Marne pour la reconduction de la subvention annuelle en faveur du festival intercantonal de l'Union Musicale.

Puis après l'appel des sociétés, dit tous ses regrets de la perte de M. Brice Godard, vice-président de l'Avant-Garde, officier de la Légion d'honneur, décédé le 3 avril 1966, et renouvelle ses condoléances affectueuses. Il salue, d'autre part, M. Jacques Dricot, successeur de M. Brice Godard qu'il félicite cordialement ainsi que M. René Masson, nouveau directeur de la fanfare de Damery.

Il signale le rétablissement de la subvention de la Fédération de Champagne, Meuse, aux organisateurs des festivals, et des examens fédéraux de solfège et instruments dont les modalités seront fixées incessamment.

Et selon l'ordre du jour prie le secrétaire de donner lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 1966, qui est adopté à l'unanimité.

En l'absence du trésorier M. Jean Bouché donne également lecture du compte-rendu financier.

L'ordre du jour appelant l'élection du comité, le président prononce les quelques mots suivants: « Comme chaque année, l'ordre du jour appelle l'élection du comité », celui-ci se représente donc à vos suffrages, en qualité de membres sortants et rééligibles, ce sont MM. Fernand Bouché, président; André Jubréaux et Lucien Molin vice-présidents; M. Jean Bouché secrétaire; en ce qui concerne la trésorerie, notre ami Carteret n'étant plus mandaté par l'Union chorale mixte, ne se représente pas. Votre comité vous propose d'élire M. Raymond Héraux à ce poste. Désirez-vous voter à bulletin secret ou à main levée? L'assemblée se prononce pour ce dernier moyen

le bureau est reconduit en entier à l'unanimité.

L'assemblée générale passe ensuite au festival intercantonal qui aura lieu le 9 juillet 1967, à la demande des organisateurs, après entente avec M. le maire de Saint-Martin en ce qui concerne l'heure de l'audition de la « Philharmonique » à Oger, vers 18 h., pour permettre l'arrivée de certains de ses musiciens communs à la philharmonique et aux Tonneliers.

Le festival 1968 aura lieu à Damery.

Aux questions diverses, le président rend compte de sa visite, accompagné par le secrétaire au directeur régional de l'O. R. T. F. ainsi qu'il en avait été chargé.

Il est décidé que dorénavant une seule convocation sera adressée à la société, à l'attention du président qui désignera lui-même ses délégués dans le cas où il ne pourrait assister personnellement.

La demande de M. Jubréaux un pas-redoublé pour le morceau d'ensemble sera choisi, une fois pour toutes.

A la demande du président d'Oger, M. Fierfort, les invitations officielles seront faites par le président de l'Union.

Il est procédé à l'inscription des sociétés pouvant assister au festival d'Oger.

M. le sénateur-maire clôture la réunion, en disant sa joie, d'avoir pu assister aux travaux de l'Union Musicale, encore cette année, demande que lors de la sollicitation de la subvention, il soit insisté sur le fait que l'Union Musicale englobe maintenant trois cantons. Puis il félicite les responsables, sachant dit-il combien il est difficile maintenant pour les sociétés, de se maintenir et insiste sur l'Union amicale qui seule est susceptible de surmonter les difficultés rencontrées.

Un vin d'honneur offert par la fanfare de Fleury-la-Rivière termine cette sympathique réunion, que d'aucuns voudraient voir se renouveler plus fréquemment.

N.B. — A l'issue de l'élection du comité, le président sortant et réélu s'exprime en ces termes: « Je vous remercie, MM. de la confiance que vous nous témoignez de nouveau, mais avant de poursuivre l'ordre du jour, je tiens à rendre hommage à notre collègue M. Eugène Carteret.

Sur la brèche depuis 36 ans, il a droit à notre gratitude et à notre reconnaissance pour les longs et bons services rendus.

Nous espérons bien qu'il ne nous quittera pas complètement et que nous le reverrons en maintes occasions.

Dans ce but votre comité vous demande, chers délégués de nommer notre ami Carteret trésorier



adjoit : M. Lesenne, de féliciter nos musiciens et musiciennes et leur dévoué et talentueux directeur, M. Olivier.

Harmonie Municipale de Champigny (Val-de-Marne)

Ce jeudi 2 mars 1967, l'Harmonie Municipale de Champigny abordait sous la direction de M. Druet, son talentueux directeur, lauréat du conservatoire N. S. de Paris, les épreuves de classement en sa salle de répétition de Champigny, modeste quant à sa surface mais bien conditionnée en sa sonorisation. Placées sous la haute autorité de M. Maurice Brun, président de notre F. M. d'Ile-de-France, ces épreuves se dérouleront devant un jury en lequel se trouvent aux côtés de MM. Brun, le colonel Charollais, secrétaire de la Fédération et moi-même. Nous eûmes tout d'abord le plaisir d'entendre une batterie de tambours et d'arbres composée en grande partie, de tout jeunes exécutants qui nous jouèrent, avec l'Harmonie Municipale, la Marche des Enfants de Troupe, le défilé bien connu, exécuté avec beaucoup de brio. L'Harmonie se présentait ensuite, en des œuvres délicates, charmantes en leur style ancien, telle cette symphonie pour la poupée du Roy, de Lalande, l'Andante et Menuet de Haydn, imposé fut également interprété avec art et délicatesse. Un menuet de Farigoul et intitulé Maitenon, fidèle au style ancien servait de lecture à vue. Ces diverses auditions mirent en relief la finesse et la belle sonorité des pupitres de clarinettes et de saxophones à prédominance de jeunes exécutants. Les pupitres cuivres étaient moins favorisés, en quantité mais pas en qualité. Mais les vides seront rapidement comblés par les soins de l'école municipale de musique (le conservatoire municipal), de Champigny, de création récente. Notre jeune phalange municipale est sur le bon chemin de la musicalité de la musique. Elle fut, d'ailleurs classée en deuxième division, deuxième section, ce qui n'est pas mal pour un début. Ainsi aura-t-elle la possibilité de conquérir ses grades au tempore en leur temps et selon les règles du langage a dit Horace, en son art poétique. Ces bons résultats, obtenus par notre jeune phalange, qui œuvre ses ailes dans le ciel de la musique est digne des efforts déployés par leur dévoué et talentueux directeur M. Druet et M. Bernard leur distingué président.

capitaine F. BOYER.

La séance musicale et artistique organisée par l'Harmonie des Chemins de Fer de Paris Sud-Est

Dans le cadre de son action culturelle, sociale et artistique, l'Harmonie des chemins de fer de Paris-Sud-Est présentait, en sa salle des fêtes de la rue Traversière, près de la gare de Lyon, ce samedi 4 mars 1967 dernier, un programme fort intéressant, élaboré avec la collaboration d'un groupe artistique réputé L'Éclaircie de Paris. Ce groupe interpréta une comédie en trois actes de Jacques Deval, intitulée Et l'Enfer Isabelle, une aventure bien propre à retenir jusqu'à la dernière minute, celle du dénouement, l'attention, non seulement retenue mais captivée de ses auditeurs. Quant à l'excellente Harmonie des chemins de fer, dirigée par notre distingué et talentueux camarade, M. Maurice Brun, qui préside également la commission technique de notre F. M. d'Ile-de-France, elle présentait un programme musical de choix, éclectique et varié, afin de satisfaire tous ses auditeurs, nombreux, et, en principe tous membres de la grande famille des cheminots. Ainsi dans ce programme musical aux côtés de Verdi, en sa Marche Triomphale d'Aida de Saint-Saëns, avec Hanson et Dailly, figuraient les noms de Popy, avec le Rocher Fantôme, une agréable fantaisie, de Coltrane, avec Lutiné, un dynamisme pas redoublé, de Maurice Brun lui-même, avec un intermède à travers Forimont, qui évoque et révèle les échos d'un paisible village, situé près de Vauquois, et tourmenté par les dévouements offensifs des nombreux assauts donnés par l'Armée Allemande, au début de la grande guerre 1914-1918, pour la conquête. M. Maurice Brun était, alors, incorporé dans l'une des unités chargées de la défense. Le colonel Charollais, secrétaire de notre F. M. d'Ile de France, ho-

norait de sa présence cette belle manifestation artistique, qui fut trop fort intéressante et très musicale. Nous devons en remercier et féliciter les organisateurs M. Maurice Brun et le sympathique et distingué président actif de l'Harmonie M. J. Charpentier, chargé de coordonner le beau programme de la soirée sans oublier les excellents interprètes de l'Éclaircie de Paris pour leur magnifique interprétation scénique de l'œuvre de Jacques Deval.

L'histoire de la guitare à la Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux

Quelle heureuse initiative prise par MM. Sylvain Dagosto, professeur de guitare au conservatoire municipal de musique de Massy et Gilles Niort, directeur de la M. J. C. de Sceaux, en organisant les 15 et 18 mars 1967 dans la salle de spectacle de la M. J. C. à Sceaux deux conférences sur l'histoire de la Guitare et de ses interprètes. En effet elles ont attirées beaucoup de personnes et principalement des jeunes venus tant de l'école de guitare de la M. J. C. que dirige M. Sylvain Dagosto, que du conservatoire de musique de Massy et d'ailleurs.

M. Sylvain Dagosto a su intéresser l'assistance en développant intelligemment et sans être fastidieux, un sujet ardu et presque méconnu. Il fit connaître la guitare depuis ses origines à nos jours et ceux qui la défendirent durant plus de trois siècles. Il relata également les meilleurs interprètes du moment en passant de Ségovia, un des artistes le plus admiré, aux prestigieux duos Ida Presti, Alexandre Lagoya (pour la France), Lupe et José de Azplazu (pour la Suisse), Pomponi, et Zarate (pour l'Argentine) sans oublier les non-moins célèbres Narciso Yepes, Alirio Diaz,

De plus, lorsque le même Berlioz appelait la guitare un petit orchestre, Wagner affirmait, de son côté, que l'orchestre était une grande guitare.

Pour agrémenter ses conférences, Sylvain Dagosto, avait fait appel à Gérard Ganvert, jeune guitariste de 14 ans, plein de talent, appartenant à l'orchestre à plectre «S. N. C. F.» de Paris, qui démontra ce qu'on pouvait faire avec une guitare et six années d'études.

Au cours de la conférence, il interpréta pour évoquer le XVII<sup>e</sup> siècle, trois extraits (La Sarabande, le Menuet et la Bourrée) de la Suite en ré mineur de la Visée, puis pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Étude numéro 34 en sol majeur de Carulli et ensuite pour le XIX<sup>e</sup> siècle, la cinquième étude en si mineur de Sor.

Pour terminer cette « Histoire de la Guitare et de ses interprètes », Sylvain Dagosto demanda, à nouveau, à Gérard Ganvert de traduire avec son instrument, tout le charme que révèle la guitare et c'est ainsi qu'il exécuta successivement le Menuet de Philippe Rameau, le prélude en ré mineur de Jean-Sébastien Bach et le prélude en mi mineur de Villa-Lobos.

Nous nous devons de féliciter chaleureusement ces trois défenseurs de la guitare MM. Sylvain Dagosto, Gilles Niort et Gérard Ganvert, pour leur belle initiative et de leur demander de continuer dans cette bonne voie qu'ils ont choisie.

Nous vous disons bravo.

CHAMPIGNY (Val-de-Marne)

Brillante soirée d'inauguration du Conservatoire des Beaux-Arts

Dans le cadre du magnifique théâtre entièrement renoué, M. le Sénateur maire, la municipalité et le conseil municipal présentèrent l'é-

Advertisement for Instruments de Musique F. SUDRE, 17, avenue Trudaine - PARIS-9<sup>e</sup>. TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS. REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque - Travail rapide - Exécution parfaite. Prix consciencieux. DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION.

ments de Meibonis, Lemoine J.-Pierre, Pavane de Galliel, Argentin Brigitte, Sonatine de Diabelli, Clément Philippe la Pavane de Meyer, Exmelin Française Confidences de Hauchard, Millet Jocelin Intimité de Strimer, Golc A-Marie romance de Liégeois, la conclusion logique de cette partie devait aboutir à la présentation d'une classe d'ensemble à cordes avec les élèves des classes de violon, violoncelle, contrebasse. Deux extraits de la suite de F. Couperin ont prouvé à quel point le travail d'ensemble est payant.

Depuis la récente fête Sainte-Cécile le progrès de cet ensemble est impressionnant. Il fut d'ailleurs longuement applaudi. Rance Claudine avait la lourde tâche de présenter la classe de chant et s'en tira fort bien « Les sirènes de Monteclair », Borenstein Daniel Joua « Ecossaise de Hummel », Pascual Ezequel « Allegrias de Perna », Bully Colette « Sonatine de Diabelli », Bosserdet Jean-Luc accompagné de sa sœur Marie-Odile Joue le « Menuet champêtre de Hüllmandel », Pianchat Serge « Les Moutons gavotte » de Martini, Gonzales Graziella « Pastourelle de J. Ahsil », Simone Patrick « Allegro » de Gaudron, Tardy Max « Pastorale » de Mignon, Arpin Anne-Marie et Dupuy Christian ont chanté le duo de « l'âne » de Messager un tonnerre d'applaudissements devait oblige M. Dupuy à nous chanter en bis « L'Air » de Blondel de Grétry. Bascher Sylvie présentait le « Scherzo Valse de Chabrier », Ollé Aimé le final du « Concerto pour cor » de Mozart, très applaudis également. Le terme de cette première partie était la réunion de tous les instruments à vent. « Les Cadets » Kuntz Daniel et Tardy André accompagnés par leurs camarades ont présenté le récit et polonaise extrait du concerto pour clarinette de Weber. La qualité incontestable des solistes, l'homogénéité de l'ensemble, les sonorités exceptionnelles, les différents timbres bien disposés, une discipline exemplaire font de cet ensemble un des meilleurs. Il est composé de 23 élèves dont l'âge varie entre 12 et 20 ans : tous élèves des classes d'instruments à vent.

M. Marc Eychenne, M. Chamelle, M. Erhmann ont vivement félicité M. Druet pour cette réalisation. La deuxième partie du programme, présentée par M. Pagneux, était réservée à l'art dramatique dont la classe inexistante il y a un an a été une révélation. Un vin d'honneur présidé par M. Roger Bernard, maire adjoint aux Beaux-Arts, eut lieu à l'issue de cette magnifique soirée.

INDRE

L'assemblée générale de l'Amicale-Harmonie de Buzançais a eu lieu le 15 février 1967 sous la présidence de M. André Dupont et en présence de M. le docteur Roger Grenet M. Dupont a remercié vivement le Dr Grenet d'avoir accepté de lui succéder à la présidence de la société malgré ses obligations professionnelles. Il remerciait les musiciens qui ont adhéré à l'Harmonie en 1966 Auger excellent tambour au rythme impeccable et énergique ; Rabussier qui a pris les cymbales en attendant de passer au pupitre des saxos et Blanchet au baryton.

Il a fait part de sa satisfaction en soulignant les résultats obtenus aux examens fédéraux à Châteauroux par les élèves de l'École de Musique En 1965 il avait présenté 3 élèves qui avaient obtenu 3 premières mentions de solfège, 3 premières mentions d'instrument et 3 prix ascendants. En 1966 il a pu en présenter 10 qui ont obtenu 10 premières mentions d'instrument, 6 premières et 4 secondes mentions de solfège et 6 prix ascendants.

Le trésorier lui succédait et donnait lecture du rapport financier qui prouve la bonne marche de la société.

Il était ensuite procédé aux votes à bulletin secret pour le renouvellement du comité et la constitution du bureau.

Le nouveau comité s'est réuni de suite pour élire le nouveau bureau et le docteur Grenet était élu président à l'unanimité.

Un membre du bureau proposait l'élection de M. Dupont comme président d'honneur en reconnaissance de son dévouement.

Cette nomination a été votée à l'unanimité.

La composition du comité de l'amicale harmonie s'établit donc comme suit président d'honneur : M. Jean Bénard député-maire, directeur-président d'honneur : M. André Dupont ; président, docteur Roger Grenet ; vice-président, M. Rouzeaud ; secrétaire-trésorier, M. Dorance ; archiviste, M. Busséau ; régisseur, M. Rabottin. Membres du comité MM. Maitre, Blin, Lothe, Simon, Tremblais, Blanchet ainsi que M. Auger nouvel élu. Le Dr Grenet au cours d'une allocution a remercié M. Dupont et les membres de l'Amicale Harmonie qui par un vote unanime lui avaient confié la présidence de la société.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11<sup>e</sup>, TEL : 023-09-74

Dimitri Fampas, Konrad Ragossnig, Barbara Polasek, Tubirio Santos, John Williams, Sabicas, pour qui Ségovia a beaucoup d'admiration, etc...

cole municipale de musique, et l'école d'art dramatique ce samedi 18 mars à 21 h.

Dès que l'Harmonie Municipale joua la Symphonie pour les sœurs du Roy de Lalande, le silence se fit dans la salle et après les vigoureux applaudissements, M. Dupuis président du conservatoire prononça le discours de bienvenue. M. Pagneux directeur des Affaires Culturelles lui succéda pour quelques instants et M. Druet directeur de l'école de Musique traça le bilan d'un an d'activité, pour un nombre un peu plus élevé (350) d'inscriptions. L'école compte cette année 170 élèves de classe instrumentales (67 l'an dernier). Nous avons présenté 13 élèves au concours de la confédération musicale de France en mars dernier nous en présentons cette année 63. A qui ? à quoi attribuer ce succès ? en tout état de cause, à toutes et à tous qui savent organiser ces activités ; depuis M. le sénateur maire jusqu'aux professeurs. Il faut aussi que ces activités correspondent à un besoin de culture, un immense besoin de culture quelque soit le niveau social des parents. Enfin il faut aussi admettre que la musique apporte beaucoup de satisfaction aux enfants. Entendre les sons qui montent et qui descendent les accords qui s'enchaînent, se renversent, il y a le plaisir sensoriel « Maurice Chevalis ». Il y a aussi le plaisir affectif, toute joie que l'on éprouve à l'audition d'une œuvre ; le plaisir social, partager en commun les mêmes émotions, les mêmes joies et aussi la collaboration sympathique à l'intérieur d'un groupe ensemble instrumental ou choral. Les enfants des classes de solfège dirigés par Mlle Bernard chantent la célèbre marche de Robert Planel, ces élèves très applaudis la place aux solistes. Bougenec Chantal joua compli-

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Comité des Sociétés Musicales du Roannais a tenu sa réunion annuelle d'information

Cette importante réunion a eu lieu ce dimanche 26 février à 10 h., à la maison des sociétés rue de Cadore à Roanne ; malgré la pluie le président du comité M. Charles Labouret (entouré de M. Dumont secrétaire de M. Ravassard trésorier) constata avec un vif plaisir le nombre auditoire garnissant une salle bien trop petite, 21 sociétés étaient représentées (par 2 et même 3 délégués), 2 étaient excusées sur les 28 que comptent le comité groupant quelques 1300 musiciens, ce comité étant le plus important des six formant la Fédération Musicale de la Loire et de la Haute-Loire. M. Labouret souligne sa satisfaction d'accueillir 3 nouvelles sociétés « La clique Dyonisienne » de Saint-Denis-de-Cabanne, Le Cercle des Amis de la Guitare de Roanne et l'Avenir Musical de Pouilly-sur-Charlieu qui après un long sommeil repart d'un bon pied. Le président excuse l'absence de M. Maisonneuve et lui rend hommage pour les services rendus à la musique et au sein du comité. Puis il rappelle que le 28 mai à Villers aura lieu le festival annuel du comité Roannais, l'Avenir Musical de Villers en ayant l'organisation. Pour l'instant 20 sociétés ont répondu favorablement à l'invitation lancée par les dévoués organisateurs M. Denis, président M. Brosseard, directeur et autres personnes. La musique militaire de la 5ème Régiment militaire de Lyon en sera la musique d'honneur. Ce festival sera placé sous la présidence effective de M. A. Erhmann président de la Confédération Musicale de France. « Rouveveaux » sera le morceau d'ensemble. Il est demandé à chaque société de bien vouloir apporter sa pancarte. Le concert annuel du comité de Roanne se tiendra ce jour-là à 9 h. 30 à la mairie de Villers. Deux soirées (dont une offerte par le comité) seront mises en compétition à ce festival ; une coupe pour les fanfares-harmonies l'autre pour les batteries. M. Labouret fait part d'un festival le 11 juin à Saint-Symphorien-de-Lay organisé par la société locale cette société dépendant du comité de la Vallée du Rhins rat-

taché à la Fédération Musicale du Rhône, les sociétés du comité du Roannais ne sont pas tenues d'y participer. Puis M. Ravassard procéda à la distribution du formulaire de paiement des cotisations qui doit lui être retourné le plus rapidement possible, de même que la carte fédérale et de lui signaler en même temps le compte bancaire de la société M. F. Franceries président de la commission artistique du comité fait part de la date des examens de la Fédération. Pour les élèves tambours et clairons le samedi 6 mai à 16 h., dans la salle des Fêtes Roannais ex-caserno Werlé route de Paris à Roanne ; pour les élèves musiciens et épreuves de solfège le dimanche 7 mai à 8 h., à la maison des sociétés rue de Cadore à Roanne. Pour tous les examens le règlement de la Confédération figurant sur son journal du mois de décembre 1966 (page 10) sera appliqué. Pour les élèves tambours et clairons une petite épreuve de solfège est obligatoire (méthode Trémoulet). M. Franceries signale que M. Vignon de Chirassimont champion de France de tambours a été désigné comme instructeur départemental les plus vives félicitations lui sont adressées. M. Vignon est tout disposé à venir à Roanne donner des cours de perfectionnement et des conseils aux jeunes élèves tambours le dimanche matin à 10 h., étant le jour qui conviendrait le mieux. Les inscriptions pour les examens de la Fédération devront parvenir avant le 15 avril à M. Follot Jean 3 rue des Forges (Arsenal) Roanne 42. Puis on passa aux questions diverses, M. Martinez 8 rue Mozart à Roanne tient à la disposition de ceux qui le désirent un film (en 8 mm) sur le festival de Roanne 1964. M. Portier demande s'il est possible que la chorale des enfants de l'association des parents d'élèves de l'association des parents de Roanne, avis favorable est donné.

Crémieux organisera en principe le festival 1968.

Pour 1968 Coutouvre demanda l'organisation du festival qui coïncidera avec le centenaire de la Fanfare de Coutouvre.

Le délégué à la Presse membre du comité, Follot Jean.

Advertisement for 'Nouveauté Harmonie - Fanfare du film : LA COMTESSE DE HONG-KONG de Charles CHAPLIN C'EST MA CHANSON'. Le grand succès de Pétula CLARK, de John WILLIAM, et des Compagnons de la Chanson. Arrangement en fantaisie de concert par René BOURBON. En vente aux Éditions CHAMPEL B. P n° 2 - NEUVILLE-sur-Ain - (01)

# MIDI

## VILLEPINTE

### L'Avant-Garde en deuil

Le 16 mars dernier alors que rien ne le laissait prévoir notre camarade et ami Léopold Rouby directeur de l'Harmonie l'Avant Garde décédait dans sa 70<sup>e</sup> année.

Rouby avait été avec son grand ami M. Varennes maire de la localité et président de l'avant garde le fondateur de cette belle phalange de musiciens en 1945. Ils avaient à tous les deux formé des élèves qui, deux ans plus tard formaient l'avant garde dont le plus âgé avait alors 15 ans. Cette société compte actuellement 30 musiciens et 20 tambours et clairons. Voilà l'œuvre de Rouby, il nous quitte au moment où sa société était l'une des meilleures du département de l'Aude.

Rouby exerçait encore les fonctions de secrétaire de mairie, il s'occupait aussi de secours mutuel, des médailles militaires et autres occupations ayant trait à la population de Villepinte.

L'avant garde grosse de nombreux musiciens venus des sociétés voisines conduite par M. Lignères exécuta le long du parcours la marche funèbre de Chopin, à l'église de nombreuses œuvres de Rameau de Schumann et de Haendel furent exécutées durant la messe dite par M. Régnié curé de Villepinte.

Au cimetière M. Marty président de l'avant garde retraça la vie exemplaire de cet excellent musicien.

M. Sarzi vice-président de la Fédération du midi adressa quelques paroles émouvantes au cher Rouby. M. Sicart maire de Villepinte sut aussi par son discours adresser les paroles adéquates au musicien et à son employé.

Qu'il nous soit permis en cette pénible circonstance d'adresser à Mme Rouby nos condoléances très sincères au nom de la Fédération du Midi et de la Confédération Musicale de France.

# NORD ET PAS-DE-CALAIS

## HAILLICOURT

A l'occasion de la fête de Sainte-Cécile de l'Harmonie Sainte-Cécile amis réunis d'Haillicourt, présidée par M. Delvallez et M. Gustave Honoré et sous la direction artistique de M. Albert Dhainaut, des distinctions ont été remises par M. Gevaert, délégué d'arrondissement maire de Verquigneul, aux membres actifs suivants : Médaille de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du P. D. C. à M. Gustave Honoré pour 45 ans de présence, à MM. Foutrey Gaston, Melin Henri, Lebrun André, Lebrun Marcel, Sallingue Henri pour 30 ans d'activité musicale et à M. Décroix Roger pour 20 ans de présence.

L'Harmonie exécuta un programme de choix à l'office religieux en l'église d'Haillicourt :

Petite suite rustique de Filleul ; Romance sans parole de Mendelssohn ; Don Juan de Mozart.

L'Assemblée générale eut lieu à 12 h., salle des répétitions où M. Plouviez, secrétaire et M. Décroix son adjoint donnèrent leurs rapports comptant 50 membres actifs et de nombreux élèves, sous l'autorité de MM. Sénéchal, DeFrance et Lambert, professeurs, la société, qui compte plus de 100 membres actifs contactés par M. Pruvost extrêmement dévoués participe à de multiples manifestations locales et extra locales et se révèle très prospère avec l'appui de la municipalité présidée par M. Beauvois, maire et celui des Houillères Nationales que représentait M. Lechevin, ingénieur du groupe de Bruay. Auchel, délégué par M. Vanderputte directeur général, un joyeux banquet auquel assistaient toutes les personnalités citées, clôture dans l'allégresse cette belle journée.

### Harmonie de Verquigneul

Au cours de la fête de Sainte-Cécile de l'Harmonie de Verquigneul

voit les distinctions suivantes ont été remises par M. Dreuille, délégué de la Fédération des Sociétés de Musique du Nord et du P.D.C.

Médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France à M. André Brunner pour 25 années de direction à l'Harmonie de Verquigneul et 48 années d'activité musicale. Médaille de la Confédération Musicale de France à M. Maurice Moulin pour 43 ans d'activité musicale dans diverses sociétés musicales Médailles de la Fédération des sociétés musicales du Nord et du P. D. C. à M. Maurice Moulin pour plus de 40 années d'activité à MM. Marcel Gallet, Edouard Flactif, Julien Havet, et Guy Baudrin pour plus de 20 années d'activité.

Le matin à l'office religieux, l'Harmonie sous la baguette de son chef M. André Brunner interpréta brillamment un programme choisi.

Le banquet sous la présidence de M. Dreuille, délégué de la Fédération Régionale et de M. Robert Gevaert maire et président de l'Harmonie, se déroula sous d'heureux auspices et au cours de celui-ci les lauréats des examens de musique furent mis à l'honneur. Attagnant J.-Claude mention T. B. et T. B. Baudrin Jean, mention T. B. et T. B. Balet J.-Marie mention T. B. et B. Flament Jean-Pierre mention T. B. et B.

L'Harmonie de Verquigneul, fondée en 1890, compte 70 membres actifs et un très nombreux effectif d'élèves sous l'autorité des dé-

voit professeurs MM. Brunner André, Attagnant Désiré, Guilbert Louis, Brassart Raymond, Ravaut Fernand et Gallet Marceau. Président Robert Gevaert, secrétaire Mathelin Louis, Trésorier, Attagnant Désiré, archiviste Attagnant Jean-Claude.

# NORMANDIE

La Ville de Saint-Lô ayant fait connaître seulement le 18 mars, son impossibilité de recevoir notre congrès le 7 mai prochain (comme cependant prévu et promis depuis l'été dernier) c'est la Ville de Caen qui nous accueillera à bras ouverts le dimanche 18 juin prochain. Veuillez donc noter ce changement de date et retenir bien cette nouvelle du 18 juin en attendant la réception, en temps opportun, des instructions d'usage.

D'ores et déjà il nous est agréable de faire savoir que le Fanion Fédéral sera remis par la musique municipale d'Argentan (détachée depuis l'an dernier) à l'Harmonie « La Fraternelle » de Caen (division d'honneur) au cours d'un concert artistique exécuté par les deux sociétés réunies soit près de 200 exécutants.

## LISEUX

### Avec l'Orchestre Symphonique

Quelle belle soirée est venue s'ajouter à celles que nous offre seulement trois fois dans « la saison » l'Orchestre symphonique sous la direction magistrale de M. Muckenturm ! Le programme, alléchant et

**CHEF DE MUSIQUE**  
**ECUSSONS BRASSARDS**  
 pour vos FANIONS  
**BRASSARDS**  
 Attributs brodés mains  
 métier suisse  
**Les Brodeurs**  
 REUNIS  
 84, rue des Archives, PARIS-3  
 C.C.P. 78132 Tél. ARC 62-50  
 Se recommander au journal

blement accompagné : tâche délicate et difficile que nous nous plaisons de souligner.

Avant de baisser le rideau sur cette première partie le Dr Devaux, président de l'Orchestre, adressa ses remerciements au public nombreux et fidèle, jamais déçu. Il salua les autorités présentes : le sous-préfet ; M. Thomas, maire-adjoint, représentant le Dr Blason, député-maire, empêché ; M. Thomas président de l'Harmonie municipale Mme Gruchet, représentant son mari, inspecteur de l'Enseignement ; l'archiprêtre Boileau, etc... Il va sans dire que ses paroles sentimentales de musicien allèrent particulièrement à l'adresse du soliste virtuose, de M. Muckenturm et de l'Orchestre... Il annonça la prochaine audition du Requiem de Verdi le 31 mai à la Maison des Jeunes et sollicita la générosité habituelle des auditeurs pour aider à la réalisation de cette magistrale présentation.

# Quatuor de Saxophones de la Musique des Gardiens de la Paix

Le quatuor de saxophones de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris est composé de MM. Guy BALET, soprano ; Jean BLAISEL, alto ; Marcel LOIN, ténor ; Gaston LEGRAND, baryton, tous premiers prix de saxophone et d'ensemble instrumental du Conservatoire National Supérieur de Paris.



Une grande partie du succès de cet ensemble est basée sur le fait qu'il prête son concours pendant les concerts de musiques (harmonies, orchestres ou chorales) tant en France qu'à l'étranger, dans le but de créer un courant d'émulation afin de parfaire la connaissance du saxophone parmi les mélomanes.

Pour toute correspondance et demande de renseignements s'adresser à M. Jean BLAISEL, 16, rue de TREMEUSE, 93 - BONDY. Tél. 738.47.69.



# CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9<sup>e</sup> - Tél. 824-89-24

## CATALOGUES POUR BATTERIES - FANFARES ET HARMONIES

Partition conductrice et parties séparées

- |   |   |
|---|---|
| <p><b>P. BREARD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand'Rue, marche tambours, clairons, cors et basses.</li> <li>• Jocarigra, marche pour trompettes de cavalerie.</li> <li>• Saint Valentin, fanfare trompette.</li> <li>à paraître...</li> <li>• Beaujon cl. cl. basses cors.</li> </ul> <p><b>J. DEVO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Badinage, fantaisie pour batterie fanfare.</li> <li>• Chinoiserie, fantaisie pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.</li> <li>• Cuba, marche batterie fanfare.</li> <li>• Dolly, fantaisie batterie fanfare.</li> <li>• Flanerle, marche clairons, trompettes, cors et batterie.</li> <li>• Galopade, fantaisie pour batterie fanfare.</li> <li>• Il était une bergère, marche pour trompettes cavalerie.</li> <li>• La boîteuse, marche pour batterie fanfare.</li> <li>Marche du chapiteau, harmonie.</li> <li>• Mazurka, pour clairons, trompettes et batterie.</li> <li>• Mister Boum, marche pour tambours, clairons et basses.</li> <li>• Nelly, twist batterie fanfare.</li> <li>• Nouvelle vague, fanfare de trompettes.</li> <li>• Troika, fantaisie batterie fanfare.</li> <li>à paraître...</li> <li>• Fanfaronnade cl. cl. basses plus trompette.</li> </ul> <p><b>R. FAYEULLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chanson de route, marche pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.</li> <li>à paraître...</li> <li>• De temps en temps — Joyeux drilles cl. cl. basses.</li> </ul> <p><b>L. FARFAX</b><br/>et F. JONATO</p> <p><b>P. GOUTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quand le Cirque, pour harmonie.</li> </ul> <p><b>G. LUYPAERTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Béret rouge cl. et cl. basses.</li> <li>• Clandami, marche pour clairons et tambours.</li> <li>• Costanas, fantaisie tambours, clairons.</li> <li>• Gai Luron, marche clairons, tambours.</li> <li>• Javanaise, fanfare pour tambours, clairons, trompettes, cors et batterie.</li> <li>• Les Essarts, marche pour tambours, clairons, trompettes et basses.</li> <li>• Tambour-battant, marche pour clairons, clairons-basses, cors, trompettes, contrebasse, sib, grosse caisse, cymbales et tambours.</li> <li>• Holga, marche, tambours, clairon.</li> </ul> <p><b>G. TERRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fifreline, fantaisie pour clairons, trompettes, cors et batterie.</li> <li>• Etincelle, pas redoublé pour clairons, clairons basses, tambours, grosse caisse et cymbales.</li> </ul> | <p>• Grand'Rue, marche tambours, clairons, cors et basses.</p> <p>• Jocarigra, marche pour trompettes de cavalerie.</p> <p>• Saint Valentin, fanfare trompette.</p> <p>à paraître...</p> <p>• Beaujon cl. cl. basses cors.</p> <p>• Badinage, fantaisie pour batterie fanfare.</p> <p>• Chinoiserie, fantaisie pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.</p> <p>• Cuba, marche batterie fanfare.</p> <p>• Dolly, fantaisie batterie fanfare.</p> <p>• Flanerle, marche clairons, trompettes, cors et batterie.</p> <p>• Galopade, fantaisie pour batterie fanfare.</p> <p>• Il était une bergère, marche pour trompettes cavalerie.</p> <p>• La boîteuse, marche pour batterie fanfare.</p> <p>Marche du chapiteau, harmonie.</p> <p>• Mazurka, pour clairons, trompettes et batterie.</p> <p>• Mister Boum, marche pour tambours, clairons et basses.</p> <p>• Nelly, twist batterie fanfare.</p> <p>• Nouvelle vague, fanfare de trompettes.</p> <p>• Troika, fantaisie batterie fanfare.</p> <p>à paraître...</p> <p>• Fanfaronnade cl. cl. basses plus trompette.</p> <p>• Chanson de route, marche pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.</p> <p>à paraître...</p> <p>• De temps en temps — Joyeux drilles cl. cl. basses.</p> <p>Quand le Cirque, pour harmonie.</p> <p>• Béret rouge cl. et cl. basses.</p> <p>• Clandami, marche pour clairons et tambours.</p> <p>• Costanas, fantaisie tambours, clairons.</p> <p>• Gai Luron, marche clairons, tambours.</p> <p>• Javanaise, fanfare pour tambours, clairons, trompettes, cors et batterie.</p> <p>• Les Essarts, marche pour tambours, clairons, trompettes et basses.</p> <p>• Tambour-battant, marche pour clairons, clairons-basses, cors, trompettes, contrebasse, sib, grosse caisse, cymbales et tambours.</p> <p>• Holga, marche, tambours, clairon.</p> <p>• Fifreline, fantaisie pour clairons, trompettes, cors et batterie.</p> <p>• Etincelle, pas redoublé pour clairons, clairons basses, tambours, grosse caisse et cymbales.</p> |
|---|---|

Les morceaux précédés d'une \* sont enregistrés sur Disques UNIDISC ou DECA

## Liste des concerts donnés par la musique des Gardiens de la Paix de Paris (saison 1967).

- MOIS DE MAI 1967**
- Jeu 4, de 17 h. à 18 h., Luxembourg (musique).
  - Jeu 11, de 20 h. 30 à 21 h. 30, Anvers (musique).
  - Jeu 18, de 20 h. 30 à 21 h. 30, Clignancourt (batterie-fanfare).
  - Mardi 23, de 20 h. 30 à 21 h. 30, Troussau (musique et batterie).
  - Samedi 27, de 17 h. à 18 h., Luxembourg (musique).
- MOIS DE JUIN 1967**
- Mercredi 7, de 21 à 22 h., Bois-Colombes (musique et batterie).
  - Jeu 8, de 21 h. à 22 h., Anvers (musique et batterie).
  - Samedi 17, de 17 h. à 18 h., Luxembourg (musique).
  - Mercredi 21, de 21 h. à 22 h., Bois-Colombes (musique et batterie).
  - Mardi 27, de 21 à 22 h., Vincennes (musique et batterie).
  - Jeu 29, de 21 h. à 22 h., Buttes Chaumont (musique et batterie).
- MOIS DE JUILLET 1967**
- Jeu 6, de 21 h. à 22 h., Montsouris (batterie-fanfare).
  - Jeu 13, de 17 à 18 h., Luxembourg (musique et batterie).

**LE DRAPEAU POUR SOCIÉTÉS MAIRIES FAMILIAIRES**

**AS. ROBERT LEMENET**

TAIN (DROME) INSIGNES ET TOUS ARTICLES POUR FÊTES

CATALOGUE FRANCO

toujours éclectique a attiré dans notre théâtre (quand le reverrons-nous enfin renoué ?) la foule des grands jours ! Mélomanes lexoviens et extramuros se sont donnés rendez-vous à ce cocktail de bon goût.

Comme d'usage, le « titulaire » du poste de présentation, M. Anne, était là. Et la délectation commença avec l'audition des deux airs de ballet de Rosamunde, opéra écrit par Schubert à l'âge de 26 ans représenté une première fois en 1823 puis en 1828 et qui disparut... Toute l'orchestration en fut retrouvée, quelques 40 ans plus tard, par deux Anglais à sa recherche en même temps d'où l'on exhuma de placards poussiéreux, la Symphonie Inachevée...

Le « plat de résistance » fut sans contredit, les 23 minutes (sans reprendre souffle) du concerto en La mineur pour violoncelle et orchestre de Schumann — c'est l'une des dernières œuvres qu'esquissa et réalisa en six jours en pleine crise morale, après une amélioration de sa santé ébranlée en 1849 et que Schubert n'entendit jamais.

L'œuvre porte les marques apparentes, comme en général les compositions importantes du Maître, d'un désordre mental qui appliqué à la création musicale fait succéder des périodes mélodiques et des périodes d'une virtuosité souvent extravagante, dont la réalisation concrète pose à l'interprète, des problèmes complexes d'exécution... Aussi faut-il être un maître de l'archet pour s'attaquer à cet ouvrage inquiétant... et dangereux ! Jacques Ripoché a été, l'un de ceux-là ! 1er prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, actuellement professeur au Conservatoire de Caen, après l'avoir été à la Schola Cantorum à Paris, directeur de l'Orchestre symphonique d'Évreux, J. Ripoché a été l'ambassadeur de l'art français en Europe et dans les deux Amériques — une cascade d'honneurs son « palmarès » plus artistiquement relevé que celui « des chansons ». Sa plus belle et notable satisfaction est celle d'avoir été invité aux manifestations organisées pour le quatrième centenaire de la fondation de Rio de Janeiro — Et voilà celui, qui ovationné et rappelé plusieurs fois, n'a pas omis d'associer dans son succès, le chef et l'Orchestre qui l'ont remarqué.

Et pour transformer quelque peu la soirée en récital de violoncelle, la seconde partie débuta par deux pièces habituellement réservées à des solistes mais présentées par l'ensemble « des nôtres » sous l'aile et en compagnie de M. Ripoché, Kol Nidrei du violoniste, compositeur allemand Max Bruch, (1838-1920) qui est la paraphrase d'un chant hébraïque que l'on n'exécute qu'une fois par an, le jour du Grand Pardon. Il s'agit là d'une puissante mélodie élégiaque mettant bien en valeur le rôle chanteur et enchanteur du violoncelle.

Et « Le Cygne » extrait du Carnaval des Animaux de Saint-Saëns, agréablement connu, qui a servi de triomphe, rappelons-le, à la danseuse russe Anna Pavlova, quant à Paris elle parut en 1909 dans la Mort du Cygne, avec les Ballets Russes. Le cygne majestueux évoluant sur l'onde à mardi soir. Mme. Butt, et Lecomte, MM. Ripoché Bar et Cabriol ont été, par la pensée, cinq cygnes costumés en danseuses évoluant sur notre scène accompagnés au piano par la toujours aimable, sympathique et dévouée Mlle A. Ice Blondeau.

Enfin en apothéose de la soirée, le Capriccio Italien de Tchaikowsky, fantaisie musicale d'une allégresse toute latine traduisant l'atmosphère populaire et scintillante du Carnaval de Rome — C'est au cours de son séjour qu'il fit en Italie à la fin de 1879, après une crise de dépression et pour tâcher d'oublier une funeste aventure que Tchaikowsky découvrit les trésors de la ville éternelle et qui donna le ton du Capriccio. Applaudissements fraternitaires à l'issue de la brillante audition auxquels l'ensemble a été sensible et de bonne grâce, donné en « bis » le final de l'œuvre.

## VALOGNES

D'heureuse inspiration Valognes-Monteboury de fait ainsi qu'un soir la direction de M. Dupéroux. Ce nouveau chef intéressa ses musiciens aussi les réactions sont très suivies. Les jeunes accourent travailler, c'est l'avenir assuré dans ce coin.

Un récent concert qui fut le plein de la salle a affirmé les progrès de l'ensemble. Présenté par Mme Dupéroux le programme sui-

vant a été fort applaudi. Les cadets de France de Pihet, Rose Mousse de Bosc, Ronde des Pierrots, Dans le vent Adamo, Le travail c'est la santé de Salvador. Pour augmenter la soirée il a été fait appel au Quatuor de saxophones du Cotentin (division supérieure) composé à MM. Chesnel (percepteur) chef saxo-soprano Huet Levivior Instituteurs, saxo ténor saxo baryton, Mme Leroy Guillothe saxo alto, brillant premier prix de la division d'excellence il y a quelques années... Présents par Mme Legalet, les morceaux de l'électrique programme cités ont enthousiasmé l'auditoire (il y avait motif !). Menuet de Mozart, Rikardon de Dardanus, de Rameau, Andante du premier quatuor de Tchakowsky, Le Petit nègre de Debussy, Caravane de Clérissé, Première Andante d'Escudé, Cavaliers andalous de Villancos et Blue hell Folk de Stanley.

ARGENTAN

Le groupe d'Argentan, (musique municipale, accordéon-club d'Argentan Chorale Saint-Germain, chorale de l'école Municipale de musique), sous la direction de J.-P. Bouvy, a présenté tout récemment le superbe programme ci-après qui a enthousiasmé le public nombreux.

Trumpet voluntary, (H. Purcell) trompette solo : M. A. Fernandez ; Adagio (Albinoni) violon solo : M. F. Leblanc ; Adagio de la troisième Symphonie (Saint-Saëns), orgue solo : Mlle Moraine ; Carmen, prélude (G. Bizet) ; Danse Hongroise numéro 5 (Brahms), soliste ; Accordéon-Club d'Argentan ; Lara (M. Jarre) ; Granada, (A. Lara) ; Samba Fantastique, (J. Tolédo).

DIEPPE

L'Harmonie municipale de Dieppe a fait face à une dizaine de concerts en 1966 et à un premier concert en 1967, à l'issue duquel les musiciens ont marqué à leur directeur, M. Julien Pouyer, leur sympathie à l'occasion de sa nouvelle promotion au grade d'officier des Palmes Académiques, cette promotion a d'ailleurs été concrétisée par M. le maire de Dieppe, qui, en quelques mots, a rappelé à M. Julien Pouyer les nombreux services qu'il a été appelé à rendre, tant au titre de l'école de la Musique Municipale qui compte désormais 250 élèves, qu'à la direction qu'il assume depuis 10 ans à la Musique Municipale, en maintenant cette société, avec un effectif de plus de 50 musiciens, au stade d'une des meilleures harmonies de la région.

Le maire entouré de ses adjoints et conseillers municipaux n'a pas manqué de faire ressortir l'action efficace de Julien Pouyer en tant que délégué de la Fédération Musicale de Normandie, et en particulier à l'occasion des organisations des épreuves annuelles de la Fédération, qui connaissent d'année en année une importance croissante.

M. Julien Pouyer assume également la direction du Cercle Symphonique, lequel par suite d'éléments favorables, n'a pu s'extérioriser d'une façon traditionnelle ces dernières années, mais semble devoir reprendre une activité importante et suivie, grâce à l'impulsion d'une organisation nouvelle.

Un premier concert a été donné récemment au casino de Dieppe et cette première manifestation, couronnée de succès, sera vraisemblablement suivie d'une suite d'auditions approuvées par le public dieppois et régional.

Dieppe est en pleine évolution sur le plan de la musique d'amateurs, grâce à l'aide efficace que lui apportent les professeurs de l'école de musique et une administration dans les différentes sociétés dignes de tout intérêt !

La Fédération de Normandie s'associe aux paroles de M. le maire de Dieppe pour complimenter le dévoué délégué de la belle promotion dont il vient d'être l'objet.

LE HAVRE

La seconde audition du « Requiem » de Mozart (la première remontant à une dizaine d'années) a attiré une grande affluente à l'église Sainte-Anne, littéralement comble, en dépit de la concurrence de plusieurs manifestations se déroulant à la même heure.

Nombre de compositeurs au fil des époques ont voulu laisser une œuvre qui marque un aspect de leur confrontation du problème de la mort. Celle de Mozart, dans l'impressionnante galerie des « Requiem » célèbres, offre un visage d'apothéose. Mozart y condense toute la richesse d'une pensée depuis longtemps affirmée. La force de sa foi, la perfection de son langage orchestral s'unissent en un faisceau vibrant, triomphal ou pathétique, suivant fidèlement le texte, sans l'amorce d'ornements qui fleurissent en d'autres « Requiem ».

L'interprétation remarquable qu'en ont donné, mercredi, « La Gamme » et les musiciens conduits par M. Jean Lefebvre, place cette soirée

parmi les plus belles de cette saison. Le volume des chœurs parfaitement équilibré donnait une réplique franche et puissante aux instruments eux aussi en pleine forme. Les solistes M. Faune dont la basse possède une carrure solide. Mmes A. Betton, soprano et Raub, alto, ainsi que M. Grandguillot, ténor tous quatre ont dialogué avec talent pendant les belles pages du « Tuba Mirum » et du poignant « Recordare »...

Il est réconfortant de constater en de semblables occasions que les voix ne manquent point au Havre ni l'amour du chant choral. Que ceux qui y consacrent le meilleur d'eux-mêmes pour animer ces groupes, dans des conditions matérielles souvent difficiles, mais avec la foi et la compétence que déploie ici un Jean Lefebvre, soient un peu plus soutenus et encouragés par un public fidèle et aussi dense que mercredi soir. L'enchantement en fut si réel que spontanément, malgré le lieu, les applaudissements

crépiterent ; Jean Lefebvre et tous ses musiciens ont pu recevoir ainsi le plus fervent des mercis.



crépiterent ; Jean Lefebvre et tous ses musiciens ont pu recevoir ainsi le plus fervent des mercis.

LISIEUX

**Auditions des élèves de l'Ecole de Musique**

La première audition était réservée aux jeunes pianistes et ceux-ci, au nombre de quarante-trois, exécutèrent « leur morceau » avec beaucoup d'assurance.

Dès le début la chorale des classes élémentaires, dirigée par M. Ricque, exécuta « Petrouchka », chant ukrainien et le « Chœur des chasseurs » de Freischütz.

Tout à tour, les musiciens en herbe interprétèrent avec beaucoup de bonne volonté et disons aussi de succès, des œuvres de Bach, Mozart, Liszt, Chopin, Ravel, Landowski, Delvincourt, Bartok Poulenc, etc., ce qui démontre combien le programme était éclectique.

La seconde audition comportait celle des élèves des autres classes : ce fut un régal prometteur pour l'avenir de l'orchestre et à l'Harmonie on entendit successivement :

Marche des Vaillants garçons, de Gallon par la classe de violon ; Boutade, de Gabaye pour cornet ; Aria, de Berteau et Allegretto de Azais par la classe de violoncelle ; Antecor de Busser pour cor ; Adagio-Marche de Dautremont, classes de trompette, cor, trombone basse ; Jour de fête, introduction et danse de Cordier pour quatuor de cuivres ; Quatuor à cordes de Haydn ; Concerto en ré mineur pour piano et orchestre de Bach (1er mouvement) ; Concerto en la mineur de Vivaldi (2 et 3 mouvements) ; Berceuse de Mozart ; Valse de Brahms ; Final du huitième quatuor de Haydn quatuor de saxophones ; Badinage de Czerny ; Chanson d'Autoune, Petite Marche de Calmel, classes de clarinette flûte, hautbois, basson ; Symphonietta (4 parties) par l'Harmonie des élèves de A. Thierry sous la direction d'André Petit ; Zémire et Azor, ballet de Gretry (a) entrée, b) Fassepied, c) final, par l'ensemble des élèves de l'Ecole Municipale de Musique toutes classes réunies sous la baguette de M. Muckensturm directeur de l'Ecole de Musique.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Sous la direction de M. Antoine la Musique Municipale a fait entendre le très intéressant programme ci-après :

Marche de Radetzky J. Strauss ; Mugnette divertissement, Missa ; Vénus (fantaisie), Messenger, solistes MM. Lefèvre et Lhiver ; Chants Russes de Lalo, solistes M. R. Lucas ; Dans les Steppes de l'Asie Centrale, Borodine ; Menuetto du divertissement et ré majeur Mozart ; Chanson de Solweig, Grieg, hautbois solo D. Hamer ; Tuerède (ouverture) Rossini.

CHARTRES

**A l'Harmonie Municipale**

(Programme du concert donné au Théâtre Municipal sous la direction de M. Gully, remplaçant momentanément M. Noël malade. Sambre et Meuse, avec la Batterie-Fanfare ; Ouverture d'Egmont, (Beethoven) ; Suite Espagnole (Bartok) ; Cinquième symphonie (2<sup>e</sup> mouvement) (Beethoven) ; Danse du sabbat (Katchaturian). Vieux Camarade (Telke) ; Scènes Pittoresques (Massenet) ; La Houzarde (Ganne) ; Marche des Flan-

quilles de Lohengrin (R. Wagner) ; Marche de la deuxième D. B., avec La Batterie-Fanfare.

EVREUX

La Musique Municipale a donné au théâtre son grand concert annuel offert à ses membres honoraires et qu'a suivi un public nombreux.

En première partie sous la direction de M. Lion, directeur de l'Ecole Emile Clérissé, près de cinquante exécutants ont interprété un programme varié composé d'œuvres de Grieg, Vivaldi, Wagner et Suppé fort applaudi par une assistance d'amis et de connaissances.

Trois alertes « Danses norvégiennes » de Grieg, le « Concerto pour deux trompettes » de Vivaldi où MM. Saincor et Cousin recueillirent une large part des bravos et « La Cavalerie légère » de Suppé ont convaincu de la somme de talent et de travail dépensée par un ensemble d'une réelle qualité.

Ce sont ces efforts, justement, qui devaient être récompensés à l'entracte quand à la demande de M. Lion, six musiciens particulière-



ment dévoués à leur art reçurent médailles et diplômes, des mains de MM. Azémia, Schiffmacher et Ollivier, adjoints au maire. Le premier, prononçant brièvement la parole, les avait auparavant complimentés.

Ont ainsi reçu médailles et diplômes de la Confédération Musicale de France :

— M. Lucien Lecomte, âgé de 65 ans, qui a consacré 64 ans au service de la Musique dont 22 à Evreux.

— M. André Lamy, 61 ans, qui a passé 45 ans au service de la Musique dont 34 à Evreux.

— M. Jean Roux, 60 ans, musicien pendant 41 ans dont 37 à Evreux.

— M. Robert Pignon, 56 ans 43 ans au service de la Musique dont 18 à Evreux.

— M. Lucien Loiseau, 45 ans 37 ans de musique dont 32 à Evreux.

De la Fédération Musicale de Normandie a reçu le diplôme d'honneur et la médaille de bronze : M. René Goy, 61 ans musicien pendant 30 ans dont 13 à Evreux.

Le Sax-Quartet de Paris où M. Robert Letellier dirige trois musiciens de l'Armée de l'Air, tous premiers prix de Conservatoire, préta également son concours à cette brillante soirée, avec l'interprétation juste et pleine de tact de pièces anciennes et modernes.

2<sup>e</sup> concert de l'Ecole de Musique

Avoir vingt ans et donner déjà de multiples récitals en France et à l'étranger, c'est un privilège rare. C'est celui d'Alain Kouznetzoff, qu'un très nombreux public, composé en grande partie de jeunes, a pu applaudir au théâtre municipal, au cours du deuxième concert de la saison de l'Ecole municipale de musique.

Ce violoniste avait au piano, pour partenaire une jeune femme : Marie Brigitte Lion-Revert, fille du directeur de notre école de musique. Tout au long de ce concert, elle fit la preuve d'un jeu très sûr et surtout d'un sens aigu du dialogue, d'une communion d'esprit et d'inspiration totale avec son partenaire.

Quant à Alain Kouznetzoff, ce qui frappe chez ce jeune virtuose c'est l'extraordinaire maîtrise technique qu'il a de son instrument. Et une maîtrise déjà ancienne malgré son jeune âge. N'a-t-il pas remporté à 13 ans un premier prix de violon au Conservatoire et un an plus tard le prix Ginette Neveu ? Il apparaît donc aujourd'hui comme un artiste affirmé.

La très belle et peu connue septième sonate de Beethoven pour violon et piano et la Sonate numéro deux de Prokofiev furent les sommets de l'audition.

Le côté moderne de Prokofiev convenait particulièrement bien au tempérament du jeune violoniste qui n'oublia pas cependant ce que cette composition avait de spécifiquement russe.

Entre ces deux points culminants qui ouvraient et fermaient le concert, Brigitte Lion-Revert et Alain Kouznetzoff donnèrent une série de pièces plus simples, mais aptes à révéler quelques facettes supplémentaires de leur talent.

La « Mélodie opus 42 » de Tchakowsky la Pièce en forme de Habanera extraite de la « Rapsodie espagnole » de Ravel furent rendues avec une grande maîtrise.

Quant au « Scherzo-tarentelle » de Wieniawski, c'est le type même du morceau de bravoure qu'un interprète aime à glisser dans un récital.

Le « Tambourin chinois » de Kreisler, complétait ce programme. Et c'est également une œuvre de Kreisler que le violoniste et la pianiste exécutèrent en fin de concert, à la demande de leur auditoire débordant d'un enthousiasme justifié.

SAONE-ET-LOIRE

SAINT-MARCEL

A la salle des fêtes de Saint-Marcel, « cuivres et bois dans leurs plus beaux atours » au cours d'un programme fort bien composé avec l'Union Musicale et l'orchestre de chambre de Châlon

En la salle des fêtes de Saint-Marcel l'Union Musicale a offert, à ses membres honoraires, le concert de gala de printemps, traditionnel à pareille époque. Dans la salle, on remarquait la présence de représentants de la plupart des sociétés musicales de la région M. Mazuy, président de l'Harmonie, M. Baudot, directeur de la Vaillante, Mlle Madeleine Gauthier de la Lyre Bourguignonne, ainsi que les mélomanes qui tiennent à honneur de ne pas manquer une des prestations de la société, dont le président est M. Berthaud.

Pour ce concert, M. Louis Prost fils avait inscrit au programme cinq œuvres d'auteurs peu connus, mais qui mériteraient de l'être plus. Il a eu le souci de présenter la société sous son jour le plus brillant, en donnant des œuvres bien propres à mettre en valeur tous les pupitres de l'ensemble.

« La Marche de Pêche » de Désiré Dondeyne, était le premier morceau inscrit au programme ; on sait que le chef de la musique des gardiens de la paix de Paris est un fidèle supporter de l'Union Musicale et le morceau, dirigé par M. Martial Sylvan, a été composé par lui précisément pour les musiciens marichers. On peut même dire qu'il leur a été spécialement dédié, ainsi que l'affirmait M. Parent au cours des commentaires fort pertinents qu'il a faits, tout au long du concert. Morceau très brillant, d'allure moderne, qui a été parfaitement rendu.

« Ramuntcho » de Gabriel Pierne, vaut surtout par l'originalité de ses thèmes, puisés dans le

folklore du pays basque ; c'est le type même de la pièce qui trouve son épanouissement dans l'interprétation personnelle. Louis Prost a su admirablement dégager les différentes parties de cette ouverture, fortement contrastée.

La Saltarelle, extraite de la « Danse des Plébéens », de Maquet, est un morceau de bravoure, bien connu, des harmonies et des fanfares. Le thème, sautillant à souhait, est confié aux clarinettes dans les musiques d'harmonies ; on l'a donné, en fanfare, aux bugles, et cela représente de leur part, une virtuosité assez exceptionnelle ; il y a de leur part, non seulement une préoccupation de travail personnel, puisque ces musiciens amateurs doivent, non seulement faire des gammes, mais encore « filer des sons », mais encore le souci de faire partie d'un pupitre parfaitement uni, sans intervention intempestive de la part de tel ou tel musicien.

Dans le but de concourir sur le plan technique à l'obtention d'une meilleure égalité de son, M. Louis Prost a prescrit aux grands bugles d'adopter une embouchure uniforme, du type numéro 2, et ce souci d'uniformité porte ses fruits ; le pupitre des premiers bugles a fait preuve d'une discrétion louable, en même temps que d'une virtuosité certaine dans les traits assez durs de cette Saltarelle qui exige, de la part des exécutants des acrobaties vraiment sensationnelles : escalade du registre, extrême-à-gauche en gammes diatoniques et départs à contre-temps.

Les deux derniers morceaux inscrits au programme ne le cédaient en rien aux précédents du point de vue de la virtuosité et de la difficulté dans l'exécution ; l'auteur a écrit une page dramatique très musclée sur le thème des « Derniers jours de la création » ; on aura à merveille la progression de l'action jusqu'à l'extinction de Robespierre, annoncée par un coup de timbale.



TOUT CE QUI CONCERNE

**L'HABILLEMENT**

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES REGNARD

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisboane - PARIS-VIII<sup>e</sup> Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

« Les Lupercales », sorte de poème symphonique de Wornser, ont permis également de faire ressortir le bel équilibre des pupitres de l'Union Musicale et, en particulier, la douceur des basses graves, qui se rapprochent de très près des cuivres anglais dont on vante, à juste titre, le meilleur et le fondu.

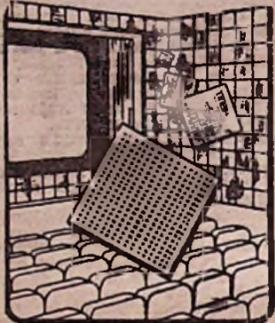
La seconde partie était réservée à l'orchestre de chambre chalonais, qui, sous la direction de M. Drouet, a interprété tout d'abord l'ouverture de « Didon et Endé » de Purcell, puis, avec Martial Sylvan comme soliste, un concerto pour hautbois et orchestre de Tomaso Albinoni, pièce fraîche et joyeuse, dans laquelle le timbre aigre du hautbois fait merveille.

Mme Drouet, a donné un concerto de Vivaldi, et M. Schneegans, à sa manière décontractée et précise a donné le premier concerto pour piano et orchestre de Mozart et le concerto pour piano de Haydn.

Les deux formations, également valeureuses, ont fait l'objet de chaleureux applaudissements et de nombreux rappels... C'était d'ailleurs, un programme parfaitement composé, et qui a eu l'honneur de plaire à tous. Bravo donc aux musiciens à l'archet et à embouchures, et aussi aux chevaliers de l'archet, qui ont su susciter l'admiration passionnée de leurs auditeurs...

Georges MELINE.

Pour vos salles de Répétition et de Concert  
Plaques de Correction Acoustique  
« GLASAL-PERFORE »  
**PHONELO**



**FIBROCIMENT-POISSY**

Salles d'exposition :  
TRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : 965-78-80.  
PARIS, 18, rue Volney (2<sup>e</sup>) - Téléphone : 073.65.74 et 073.69.12.  
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

à l'avenir de « L'Alouette ». Tous ces jeunes, qui donnent beaucoup d'espoir à leurs aînés sont à féliciter pour leur travail et leur persévérance, la musique étant une discipline difficile, qui ne souffre pas la médiocrité. Dès l'exécution du premier morceau, il nous est apparu, qu'ils avaient surmonté ces difficultés. La justesse, une sonorité agréable, sont les principales qualités de l'ensemble dirigé cette année par le sous-chef de la fanfare. M. Robert Feugler et d'où émerge un trompettiste de 12 ans, Bernard Soustrot, aux qualités exceptionnelles et qui, sauf imprévu, est promis à une très brillante carrière musicale. Très apprécié dans une petite mélodie moderne (Le Silence) et fort bien accompagné par ses camarades, il serait intéressant de l'entendre dans une œuvre plus difficile, mais nous aurons certainement l'occasion d'en reparler. La très jolie mélodie de Danvers, Till, exécutée avec beaucoup de nuances et de précision, très appréciée du public, clôture cette première partie instrumentale. Les élèves des classes de solfège chantèrent deux chœurs, dirigés par leur professeur M. Robert Ressaicud ; excellent exercice pour ces futurs instrumentistes, et c'est peut être là, un des secrets de la réussite de cette école de musique, réussite due aussi à n'en doutons pas et pour une très large part à l'enseignement du solfège à l'école, confié à Mme Soustrot et à M. Ressaicud et pratiqué à Rillieux depuis plusieurs années. La municipalité doit être remerciée et félicitée de l'effort accompli dans ce sens, effort qui doit aller en s'amplifiant, étant donné les résultats obtenus.

En seconde partie, la Fanfare (il serait plus juste de dire l'Harmonie, l'arrivée des jeunes sur les rangs, ayant complètement transformé la société) après l'exécution d'un Andante Espressivo de Schubert, se fit entendre dans un concerto pour piano et orchestre, le Concerto de Varsovie. Le piano est l'instrument soliste roi, à l'orchestre symphonique, mais lorsqu'il est accompagné par une harmonie, il est bien plus mal à l'aise et facilement dominé par l'ampleur sonore de la formation. Il a fallu toute l'autorité du chef M. Soustrot, pour contenir l'ardeur de ses musiciens. Des les premiers accords son s'aperçut que la partie était gagnée. Le soliste, un pianiste de 18 ans, Marc Soustrot, au talent déjà confirmé, très sûr de lui, donna une brillante interprétation de ce concerto ; précision dans les traits, délicatesse du touché, grande sensibilité ; bref, il est à féliciter sans réserve. Et la soirée se termina aux accents d'une marche très enlevée, la marche de Radetzki, qui obtint toutes les faveurs du public.

Entre les deux parties instrumentales on eut la joie d'entendre deux très bons chanteurs Mme J. Clet et M. E. Guet, tous deux de l'Opéra de Lyon. Leur audition, trop courte à notre gré (Verdi, Schubert, Bizet, Thomas) contribua pour une très large part au succès de cette soirée de qualité.

Le président Dallemagne qui peut être fier d'être à la tête de cette société pour laquelle il consacre le meilleur de lui-même et la plus grande partie de son temps, remercia les

personnalités tant à marquer par leur présence tout l'intérêt pour le bel effort musical réalisé dans la ville de Vaulx-en-Velin. Il connaît depuis sa fondation le cheminement de l'Ecole Municipale de Musique et de l'Harmonie Municipale. Il semble que cette année, cette phalange atteigne un peu sa majorité si l'on en juge par le choix des morceaux présentés et par la qualité de leur interprétation. M. Gay, vice-président de l'Harmonie, qui eut pendant cette soirée la tâche un peu ingrate des remerciements officiels, se plut à souligner tout cela, en remerciant d'une part les jeunes musiciens, leur directeur M. Foucaud et leurs professeurs, les personnalités présentes ou excusées d'autre part, l'Association Musicale du canton de Vaugneray qui assurait la seconde partie du programme.

Un mot de ce programme qui, tout au long de la soirée a fait l'échancement des auditeurs, quelques pièces classiques présentées par l'Harmonie municipale, et pour ouvrir la séance la célèbre Marche Militaire de Franz Schubert. Un adagio de Mendelssohn, un extrait du quatuor « La Jeune Fille et la Mort » de Schubert apportant la note romantique et émouvante à notre audition où Mozart (Ave Verum) et Beethoven (extrait de la seconde symphonie) gardent la place d'honneur. Un groupe restreint présente en formation de musique de chambre une gavotte de Boyce (18<sup>e</sup> siècle) note indispensable de musique baroque puis c'est Beethoven encore dans une transcription de la première sonate de piano dont on applaudit l'Adagio et le Menuet. Tout cela parfaitement au point et exécuté avec une foi et un talent remarquables. L'Harmonie a nouveau au complet exécuté ensuite une fantaisie sélection bien connue d'une œuvre pleine de tendresse, de couleur et de vie : « Violettes Impériales » de Vincent Scotti. La première partie prend fin sur un chœur de Beethoven « Hymne à la Nature » où un ensemble nombreux de jeunes voix fraîches se joint à l'orchestre dans une envolée irrésistible.

Le groupe des Sam-Both meuble l'entracte de ses rythmes et de ses mélodies modernes, présentant un travail du meilleur goût, parfaitement au point, et apprécié chaleureusement de tout le public. Cette note de fantaisie reste parfaitement à sa place dans une telle soirée musicale où l'électrisme s'impose tout naturellement : la musique pourvu qu'elle soit belle, et vraie, et exécutée avec conviction ne connaît aucune exclusive.

Après quelques minutes de détente nécessaire, c'est l'Association Musicale de Vaugneray qui s'installe sur le plateau, chargée de la seconde partie de ce concert.

Au pupitre, M. Roger Cayrol, directeur de cette Association et représentant en qualité de président du groupement de son secteur (Vaugneray-la-Demi-Lune) M. Roland, président de la Fédération du Sud-Est, M. Vettard, secrétaire général, M. Weinborn, président de l'Union Musicale de Lyon et banlieue, tous trois retenus par d'autres manifestations musicales et M. Bernard président de l'Union Départementale, actuellement en traitement médical.

Sous la direction de M. Cayrol, on écoute dans le recueillement, quelques pièces lyriques bien connues : l'ouverture de Faust, de Charles Gounod, le Menuet de la première suite de l'Arlésienne de Bizet, avec en soliste M. Marius Gouttenoire flûtiste, puis une pièce peu souvent exécutée de Ketelbey : dans les Jardins d'un Monastère, avec participation des chœurs mixtes de l'Association. Cette magnifique audition s'achève trop tôt avec des extraits du célèbre opéra « Les pêcheurs de Perles » de Georges Bizet, dirigés par M. Yves Cayrol, remplaçant son père au pupitre.

Rappelons que ces mêmes extraits furent donnés au cours de l'été dernier par l'Association Musicale de Vaugneray au Festival départemental d'Amplepuis (atque les jeunes de l'Harmonie de Vaulx-en-Velin avaient également pris part.) En outre en novembre dernier, l'exécution de cette œuvre par l'Association de Vaugneray fut enregistrée et retransmise à la télévision. C'est assez dire que le public de Vaulx-en-Velin vient de bénéficier d'une soirée musicale de valeur qui, nous en sommes certains se renouvellera.

M. Many, maire de Vaulx, et Mme (M. Many est aussi président de l'Harmonie) suivit avec un immense intérêt le déroulement de la fête et en exprima sa satisfaction aux organisateurs au cours du vin d'honneur qui, la soirée terminée, rassembla encore pour quelques instants nos hôtes des Monts du Lyonnais autour des membres de l'Harmonie municipale. Et pour mieux marquer le climat de cette amitié musicale, la salle de réunion retentit spontanément de chants, derniers échos de cette soirée marquante dont chacun emporte un beau souvenir.

Outre les personnalités déjà citées, nous avons eu le plaisir de saluer M. Goux, président du conseil des parents d'élèves du groupe scolaire Chénier-Logirel, beaucoup d'animateurs de sociétés locales, de membres du conseil municipal du personnel enseignant, la plupart des parents des élèves de l'Ecole Municipale de Musique et de l'Harmonie, et tout naturellement l'ensemble des professeurs de musique, et le bureau de l'Harmonie au grand complet.

Compte-rendu du Festival départemental de Musique du Rhône et du groupement Rhins et Trambouze

Les 21 et 22 mai 1966, l'Union Musicale d'Amplepuis avait la jour-

de charge et le grand honneur d'organiser le Festival départemental de Musique du Rhône ainsi que le Festival du Groupement Rhins et Trambouze.

C'était une tâche très importante. Mais grâce au travail et au dévouement de tous le succès récompensa cet effort.

Samedi 21, une nuit dansante et de variétés était donnée à tous les membres et amis de la société. Sous un chapiteau parfaitement équipé pour recevoir danseurs et spectateurs et comprenant notamment une piste de danse de 600 m<sup>2</sup> et deux cents tables, un public très nombreux avait répondu à l'appel de la société. En effet, on peut évaluer à près de 3.000 personnes présentes au spectacle.



saxophones  
clarinettes  
hautbois  
cors anglais  
bassons  
flutes

10-20, Passage de Grand-Cri  
PARIS-2<sup>e</sup>  
CUT. 68 7778

La partie dansante était assurée par l'orchestre de Guy Candell qui sut, par son dynamisme et sa variété, plaire à tous les publics.

En vedette américaine, nous avons eu la grande joie d'accueillir : Georgette Lemaire. Timide et pourtant pleine d'intelligence et d'assurance elle conquiert la salle. Elle dut se soumettre à de très nombreux rappels et ses « fans » n'étaient pas moins enthousiastes puisqu'elle donna de très nombreux autographes après d'une heure.

Après un intermède de Guy Candell, ce fut le tour de la grande vedette de la soirée : Eddy Mitchell.

Ce fut tout simplement du délire. Le triomphe récompensa sa production. Secondé par un ensemble où rien n'est laissé au hasard et d'une présentation parfaite, Eddy Mitchell, malgré un genre très spécial dans sa musique et dans son rythme, a su faire apprécier le rock en notre ville.

Dimanche 22 mai, ce fut la grande journée tant attendue et si minutieusement préparée par M. Lager Henri, président d'honneur de l'Union Musicale et président du groupement Rhins et Trambouze et M. Lefranc Maurice président de la société.

A 9 h., en l'église d'Amplepuis, sous la bague de notre directeur, M. Pierre Vial, la Symphonie d'Amplepuis, avec le concours de la Symphonie voisine de Thizy et la participation de l'Union Chorale d'Amplepuis, interprétèrent la magnifique messe composée par notre regretté directeur décédé, M. Merlin. Une assemblée innombrable avait tenu à attendre et rendre hommage à notre ancien directeur. L'office religieux était dit, également, à un ancien directeur de la société, prédécesseur de M. Merlin, et qui conduisit l'Union Musicale pendant 40 ans, M. Jean Gros.

Après cet office religieux, une délégation de l'Union Départementale du Rhône, conduite par MM. Lager et Lefranc, se rendit, place de l'Hôtel-de-Ville, écouter le concert donné par l'Harmonie de Tarare. Ce fut en tout point un concert d'une haute valeur musicale. Le nombreux public présent à cette audition ne s'y trompa pas et les applaudissements prolongés et vigoureux montrèrent, s'il en était encore besoin, que la beauté et la sensibilité valaient se faire apprécier.

Une cérémonie au monument aux Morts suivit ce concert. Les sonneries d'usage furent assurées par l'Harmonie de Tarare ; M. Lager déposa une gerbe de fleurs.

Après l'apéritif, le déjeuner officiel eut lieu à l'Hôtel Martin. Place sous la présidence de M. Bergeron préfet du Rhône et la présence effective de M. Causseret sous-préfet, Rivière député, Bernard président de l'U. D. du Rhône, Lager H. président du groupement

Rhône-Loire, Lefranc président de l'Union Musicale, ainsi que de nombreuses personnalités dont MM. Vettard, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est, Weinborn vice-président départemental, Morel trésorier, Foucaud et Cayrol du Comité Technique du Rhône, Eyraud secrétaire fédéral ; ce déjeuner se déroula dans la plus chaude et plus cordiale ambiance. Au dessert M. Lager H. profita de cette occasion pour rappeler aux personnalités présentes la place importante que doit tenir la musique dans l'éducation et la formation des jeunes. La musique est une source d'enrichissement intellectuel et un lien d'amitié et de camaraderie. La musique devrait être obligatoire à l'école, comme tout autre enseignement.

A 15 h., les trois défilés convergèrent vers un point de rassemblement général, et, sous les acclamations d'une double et parfois triple haie de spectateurs, se dirigèrent en un ordre parfait, au Stade Municipal.

Sous la direction de M. Pierre Vial, directeur de l'Union Musicale, les sociétés interprétèrent le morceau d'ensemble « La Marche des Apprentis Marins ».

Sous l'immense chapiteau, tour à tour chaque société interpréta son répertoire. Il serait trop long d'énumérer et de féliciter chaque société, car chacune avait eu la soule de présenter une production parfaite. Néanmoins, il y a lieu de détacher plus spécialement, par leur nombre et la difficulté du morceau choisis, l'Harmonie et Chœur de Vaugneray, les Chorales Lugdunum et des Etats-Unis de Lyon, ainsi que l'Harmonie de Tarare. Le public connaisseur ne s'y trompa point et ses applaudissements remercièrent les sociétés du travail fourni et de leur exécution.

Ce n'est que tard que l'audition des sociétés se termina. Jusqu'au bout, celles-ci avaient su capter l'attention de leur auditoire.

Il est réconfortant et intéressant de constater, malgré toutes les facilités de l'époque, combien la musique est appréciée par le public. L'empressement avec lequel il a répondu à l'appel de notre société ne peut être qu'un encouragement à persévérer et à développer encore l'art musical.

Le secrétaire,  
Bernard DUFOURD.

Congrès technique de l'Union des Sociétés Musicales de l'Isère

Le festival international des Juniors aura lieu les 13, 14 et 15 août. « L'Union Départementale des Sociétés Musicales » a tenu le 19 mars à Grenoble, son congrès technique. Ce congrès est moins éclatant, moins musical que ne l'est le festival départemental ou les divers festivals régionaux, mais il est celui où se préparent ces manifestations qui font de l'Union de l'Isère l'une des plus efficaces et des plus réputées de France puisqu'elle regroupe cent quinze sociétés subdivisées en quatorze secteurs qui s'honorent de compter quarante écoles de musique.

Le congrès technique a pour but de mettre au point les conditions d'enseignement, les réalisations des manifestations et cette mise au point ne se fait que grâce, à la parfaite compréhension des dirigeants, tous unis par le même idéal.

La séance fut ouverte à 10 h., à la salle des concerts de Grenoble, sous la présidence de M. Gabriel Rolando, président de la Fédération du Sud-Est, vice-président de la Confédération musicale de France.

## Dernières nouveautés 1967 :

**P. AUCLERT et A. LEVALLOIS :**

Le Solfège dans les chants de France, 100 Exercices élémentaires et progressifs à 2 voix, sans accompagnement, en clé de sol ; en 2 volumes illustrés par Georges Beuville, chaque volume ..... 9,00

**A. LEVALLOIS, D. LE TOUZE et F. LIGISTEN :**

Les Cahiers de l'orchestre, flûte à bec et percussion avec chant.  
Volume I : Chansons françaises ..... 7,00

**A. MANOUVRIER :**

Solfège polyphonique pour l'initiation au chant choral et à la musique instrumentale d'ensemble, premier cahier ..... 9,50

**A. LEDUC Editeur - 175, rue St-Honoré - PARIS**

## SUD-EST

Concert de la Fanfare de Rillieux du 18 mars 1967 et des groupes juniors instrumental et vocal

Le 18 mars en soirée la Fanfare l'Alouette de Rillieux donnait son concert annuel à la salle des fêtes de cette localité. Une très nombreuse assistance avait répondu à l'appel des dirigeants de la société et personne n'eut à le regretter.

En effet nous avons assisté à une représentation de qualité et d'un intérêt soutenu du début jusqu'à la fin.

La première partie fut consacrée à l'audition des élèves de l'école de musique, école créée voici neuf ans par M. Soustrot, qui en assure toujours la responsabilité. Le groupe juniors instrumental qui nous a été présenté, composé de près de 50 musiciens de 10 à 20 ans, nous rassura pleinement quant

personnalités dont la présence est un encouragement. Parmi ces personnalités, il faut citer particulièrement M. E. Bisset, président d'honneur de « l'Alouette » dont les trop rares visites sont toujours accueillies avec beaucoup de plaisir et une très grande joie. M. Gabriel Rolando, notre président fédéral, prit ensuite la parole pour dire combien il était heureux de constater la vitalité d'une société telle que la Fanfare de Rillieux, en une période très difficile pour la musique, félicita dirigeants et musiciens du travail accompli pour une cause merveilleuse, pour un idéal commun et qui doit contribuer à la renaissance de la musique populaire en France.

A. SOUSTROT.

RHONE

VAULX-EN-VELIN

Magnifique succès de la fête de l'Harmonie Municipale le 19 mars

La belle salle des fêtes de la mairie de Vaulx était trop petite samedi soir pour contenir le public enthousiaste. Ce public, enfants musiciens, parents et amis, persona-

M. Noël Revol, président de l'Union départementale, après avoir fait l'appel des délégués, souligna combien la présence de M. Rolando est appréciée par tous.

Il évoqua ensuite le souvenir du très regretté Gustave Mouis, décédé en juillet 1966, et dont le dévouement à la cause musicale restera un exemple, il rendit aussi hommage à « Bocca » venu à Grenoble pour diriger l'orchestre italien et dont le souvenir est toujours présent : ne fut-il pas un compositeur aimé ?

**LES PROGRAMMES TECHNIQUES**

A. M. Maifait, vice-président chargé des questions techniques, il appartenait d'apporter diverses précisions.

Epreuves instruments, en ce qui concerne les préparatoires, elles sont laissées à la responsabilité des directeurs d'école.

Pour les élémentaires, il est conseillé de prendre les épreuves de la C. M. F.

Cours moyen, pour les épreuves trompettes, cornets, bugles, coupures, respiration de la lettre E à la mesure précédente.

Epreuves de solfège : pas de modification sur les programmes des années précédentes.

M. Maifait, précise qu'il est à la disposition pour tous renseignements, de toutes les sociétés du département.

Il fait aussi connaître qu'il étudie un programme d'instruction du solfège, l'enseignement du solfège devant être uniformisé. Cette étude est faite à la demande du président de la Confédération musicale de France.

**LES EXAMENS**

Le congrès adopte ensuite divers calendriers. Le premier est celui des examens qui se présente ainsi :

Examen moyen départemental, jeudi 25 mai, à Tullins, à 8 h. ; examen transition supérieur : 24 juin après-midi, 15 h. Lyon ; examens élémentaires, groupements : Jeudi 1er juin, 8 h. Grenoble-Sassenage ; jeudi 22 juin, 8 h. 30, La Mure ; jeudi 11 et 18 mars, Haut-Grésivaudan et Lancy de 8 h. à 14 h. 30 ; jeudi 1er juin, 8 h. bas Grésivaudan, et Saint-Marcelin ; jeudi 15 juin, 8 h. Le Troysan à Tullins ; jeudi 4 mai, 8 h. 30, à Thodure, secteur Berlioz ; jeudi 29 juin, 8 h. Moirans ; samedi 17 juin, Bourgoin à 14 h. 30 ; samedi 10 juin et 11 juin, Roussillon samedi 3 juin, Vienne à 8 h. 14 et 8h. Dimanche 28 mai, Saint-Priest et les Abrets, 8 h.

**LES FESTIVALS**

Le calendrier des festivals est ainsi fixé :

A) Festivals départementaux : batteries et fanfares 21 mai ; juniors Allevard, 4 juin ; toutes catégories à Saint-Priest, 18 juin (plus de 20 sociétés).

Groupements : Roussillon, 2 juillet à Ville-sur-Anjou, Saint-Symphorien d'Ozon, 2 juillet à Chaponnay ; Bas-Dauphiné, 11 juin aux Abrets.

B) Festivals sociétés : Thodure le 25 juin, Sardieu le 9 juillet.

**STAGE DE FORMATION 1967**

Aix-en-Provence, 17, 28 juillet ; Macon, 19 juillet 2 août ; Marly, 19-29 juillet.

Enfin, signalons l'événement capital de la saison, le rassemblement international des juniors 1967, aura lieu à Tullins les 13 14 et 15 août.

Il est inutile de souligner l'importance de ces dates : la France, l'Israël, et Tullins, sont chargées d'organiser ce rassemblement dont personne n'ignore la renommée.

Outre les personnalités, déjà nommées, nous avons noté la présence de MM. Auguste Boiton, vice-président adjoint de l'Union ; Charles Foulard, secrétaire ; Roch-Andréletty, trésorier ; Louis Boize, Jacques Boret, conseillers techniques.

**SUD-OUEST**

L'Union des Sociétés Musicales du département des Landes est née

C'est devant la presque totalité des sociétés musicales des Landes, que M. Depruneaux présida cette réunion. Quelques sociétés empêchées pour des raisons variables, s'étaient excusées.

L'ambiance chaleureuse qui a présidé à cette assemblée générale faisait transparaître la satisfaction profonde, que chacune des sociétés avaient de se sentir soutenues et aidées par un organisme qui dorénavant, aura la possibilité de faire entendre sa voix.

Il est acquis que le département nous accordera son appui, puisque en sa session du conseil général de janvier dernier, une subvention importante a été allouée, elle préfigure ce qui sera fait dans l'avenir.

Cette heureuse nouvelle, n'a fait que réaffirmer la conviction que l'action que nous menons n'est point vaine et a déjà porté ses fruits.

Cette assemblée avait pour but de mettre sur pied organiquement l'Union départementale. La bienveillance active de M. Depruneaux et sa courtoisie ont permis de mener à bien, ce qui aux yeux de beaucoup paraissait impossible.

La discussion très courtoise, à la quelle ont participé bon nombre de délégués, a permis de modifier et structurer les nouveaux statuts et par la suite désigner la commission administrative permanente, qui aura pour tâche d'administrer l'Union organiser les festivals, les concours de solfège et d'instruments, en un mot préparer et divulguer d'une façon méthodique l'enseignement de la musique avec l'appui

de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, laquelle est chapeauté par la puissante Confédération musicale de France.

Quand on sait que cet organisme groupe plus de 6.000 sociétés et groupements et totale plus de 650.000 musiciens, c'est est amené à penser que l'autorité de cet organisme, est en mesure de soutenir et aider nos sociétés.

La commission administrative permanente a donc été eue, en volée la nomenclature : ont été élus pour l'Union régionale de Mont-de-Marsan ; MM. Depruneaux, de Mont-de-Marsan ; Robert Cazaux, de Mont-de-Marsan ; Raphaël Destouesse, de Mont-de-Marsan ; Coquilo, de Parentis-en-Born ; Pierre Laborde, d'Agget ; Gajizère, de Saint-Martin-d'Oney ; Lafargue, de Doazet.

Pour l'Union régionale de Dax : MM. Camille Despujols, de Dax ; René Camiade, de Montfort ; Jean Arbouet, de Pomarez ; Henri Paleix, de Soustons ; Roger Larrouire, de Dax ; Barenton, de Mézos ; Joseph Darracq, de Dax.

Après l'élection de la commission administrative, l'assemblée procéda à l'élection du bureau, c'est à l'unanimité et par acclamations que la présidence se porta sur le nom de M. Camille Despujols, vice-présidents : MM. Depruneaux, de Mont-de-Marsan ; René Camiade, de Montfort ; secrétaire général : M. Henri Paleix, de Soustons ; secrétaire adjoint : M. Robert Cazaux, de Mont-de-Marsan ; trésorier : M. Raphaël Destouesse, de Mont-de-Marsan ; trésorier adjoint : M. Roger Larrouire, de Dax.

Auparavant, M. David, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest avait tenu à assister à la réunion constitutive, il prit la parole pour donner une multitude de détails, soulignant l'importance qu'il avait de constituer cette union et organiser méthodiquement le département des Landes sur le plan musical et artistique, il nous donna des statistiques d'autres fédérations

directeur et professeur à l'école de musique de Saint-Emilion et Coutras, Bouju remplaçant M. Daus du Réveil d'Abzac, Duchamp président de Fronsac, Moureau, directeur des Sociétés de Montpon et Castillon, professeur des écoles de musique de Montpon, Malfranges, Villefranche de Longchat, Malfranges sous-chef de l'harmonie de Saint-Emilion. Le président Blanchard a ouvert la séance en présentant les excuses de MM. Magnien, sous-préfet, Janallac, maire de Saint-Emilion, Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales, du S.-O., Henri Sauquet, et Achille présidents d'honneur du groupement, Paul Grelot, vice-président du groupement, Léo Jouano vice-président d'honneur, Claret et Busnel directeurs d'harmonie. Ensuite il formula des souhaits de bienvenue à M. Musset, président de l'harmonie de Saint-Emilion, et à M. Dufour, président de l'Union musicale de Coutras tous deux portés récemment à la tête de leur Société respective, rappela la mémoire de deux musiciens décédés au cours de l'année passée, M. Bourceau de Gaizon, M. Duverger de Saint-Emilion ainsi que la brusque disparition de M. Bordier inspecteur départemental de la jeunesse et des Sports dont les représentants de nos diverses sociétés avaient su apprécier les hautes compétences. Une minute de silence fut observée en leur mémoire. Il adressa des félicitations à M. et Mme Fortin pour la naissance d'un fils ainsi qu'à M. Duhard conseiller général de Guitres et maire de Sablon pour sa récente promotion de chevalier de la légion d'honneur et à M. Ciran pour sa nomination au comité national de la Confédération. Le président remercia et félicita M. Vergniol maire de Lussac et président de la Vigilante pour la parfaite organisation du festival 1966, c'est encore des félicitations qu'il exprima à l'adresse du jeune Nlaout de Francs, brillant musicien qui a obtenu un prix d'excellence à Paris.

consultations. Nous avons noté plusieurs interventions des représentants des sociétés en particulier celles de MM. Barrot, Duret Moureau, Bonneau, Dubois, Thomas etc Election du bureau pour 1967 : il fut procédé à l'élection du bureau M. Point inspecteur honoraire de l'enseignement primaire devait être élu président d'honneur du groupement ainsi que M. Duret, adjoint au maire de Coutras et président de l'école de musique de cette ville alors que M. Musset, président de l'harmonie Sainte-Cécile de Saint-Emilion était désigné comme vice-président actif tous les autres membres du bureau étant reconduits dans leurs fonctions. Avant de clore la séance, il a été décidé que l'assemblée générale de 1968 se tiendrait à Vayres en mémoire de M. Edouard Dubois ancien maire et président de l'harmonie de Vayres. Un vin d'honneur rassembla les participants dans le merveilleux cadre du cloître des Cordeliers. Ensuite banquet amical au logis de la Cadène.

Au dessert, le président Blanchard adressa des remerciements au maire de Saint-Emilion pour avoir bien voulu prêter gracieusement la salle de la mairie ainsi qu'à M. Point, nouveau président d'honneur. C'est encore des remerciements qu'il formula à l'adresse de MM. David et Bousquet délégués de la Fédération en les chargeant de transmettre ses amitiés au président Ciran et des vœux de prompt rétablissement à son épouse ; de MM. Duges, Duraud, et Clémot, pour la parfaite organisation de cette manifestation. M. Blanchard souhaita la bienvenue à Musset et remercia ses collègues du bureau, les présidents des Sociétés musicales, les maires, qui ont facilité le développement des écoles de musique, préparant ainsi la relève. Enfin il remercia les généreux donateurs de vin des différentes appellations du Libournais, M. Goudineau, adjoint au maire de Saint-Emilion fit part du plaisir qu'il éprouvait d'accueillir les défenseurs de la belle musique dans le Libournais et leur déclara que les portes de la maison communale leur seraient toujours ouvertes. M. David président de la commission artistique et vice-président de la Fédération expliqua l'effort que fournissent ses collègues et lui-même pour essayer de donner un nouvel essor à la musique dans nos campagnes et leurs diverses interventions auprès des pouvoirs publics pour que les sociétés musicales obtiennent une aide financière accrue et un soutien moral par une meilleure propagande. M. Point inspecteur honoraire ne cacha pas son émotion d'avoir été porté à la présidence d'honneur du groupement et déclara qu'il participerait comme il l'a toujours fait à ses réunions afin d'apporter son soutien à ceux qui défendent des sociétés musicales rurales.

Cette sympathique journée s'acheva par une audition des Vieux Périgordins avec le mainteneur Jean Blanchard, ils se firent entendre avec des airs du folklore périgourdin et auvergnat, mettant une note supplémentaire de gaieté à cette belle manifestation.

On nota également la présence de M. Turpeau, président de la Lyre de Saint-Denis de Piles, M. Rabier directeur et professeur de la Lyre et Mme. M. Goudicheau conseiller municipal et secrétaire adjoint de Saint-Emilion.

**NEUVIC-SUR-L'ISLE**

C'est une toute jeune société « La Concord » de la Vallée de l'Isle qui a été pour la première fois Sainte-Cécile. Trois ans seulement que les premiers éléments tous les jeunes de moins de 20 ans ont commencé à suivre les cours de l'Ecole de Musique créée et dirigée par M. Billeau, le fondateur de cette société. Elle groupe en sa fanfare 30 éléments de 8 à 18 ans, sans aucun encadrement de plus âgés.

Présentation, discipline et bon travail assidu, aide dans certaine circonstance de quelques éléments d'harmonie de société voisine, et le déroulement de cette première fête de la musique a pu se faire à Neuvic avec le programme suivant :

Samedi 18 décembre 1966, un concert était offert aux membres honoraires dans la vaste salle de cinéma « Rex » avec la participation de Noël Colombier et son ensemble, M. Hermann violoncelliste de talent : Sans Peur, Kellermann, Mi-

**TOULOUSE - PYRÉNÉES (318m.)**

MOIS DE MAI 1967 - 2<sup>e</sup> trimestre 1967  
BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY  
(Tous les dimanches, de 15 h. 35 à 19 h.)

7 MAI :  
Abeille et Frelon, polka pour deux cornets (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert) L. Baudin ; Louise de Candolle, schottisch, F. Damian ; Lucette, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous) L. Moissello ; Valse bleue, F. Perlat ; La fille de Mme Angot, quadrille, Lecoq - Arban.

14 MAI :  
La Gazelle, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac) E. Mullot ; Collinette, schottisch, X... ; Blanche, mazurka, X... ; Micheline, valse, X... ; Le Miconnais, quadrille, G. Meister.

21 MAI :  
Cypris, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac) A.-S. Petit ; Reine, schottisch, Gouyettes ; Nuit d'octobre, mazurka, E. Chocard ; Angella, valse-fandango, Ch. Garcia ; Les chevreuils, quadrille, F. Clodomir.

28 MAI :  
Bal champêtre, polka pour deux clarinettes (solistes : A. Médous et M. Boussés) A. Monestés ; Sous les platanes, schottisch, Calranne ; Violette, mazurka, X... ; Douce nuit, valse pour cornet (soliste : Albert Calvayrac) F. Minet ; Germanicus, quadrille, A. Lamotte.

**TROMPETTES  
TROMBONES  
SAXOPHONES  
CORNETS  
CORNETS-TROMPETTES  
BUGLES  
CORS D'HARMONIE  
BASSES  
ALTOS  
CORS ALTOS**

**LES MEILLEURS ARTISTES**

**ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS A. COURTOIS**

**8, RUE DE NANCY, PARIS 10<sup>e</sup> - TÉL. : NORD 77-85**

**DEPUIS 1803**

**Spécialiste des Instruments de cuivre.**

et nous démontra que ce travail de longue haleine était valable et permettait de mieux souder les légitimes revendications de nos sociétés.

C'est dans une chaude ambiance que M. Depruneaux leva la séance et l'euphorie fut complète quand ce dernier invita tous les délégués à un vin d'honneur offert par l'Harmonie municipale de Mont-de-Marsan, dans les vastes locaux où elle a élu domicile. Chacun se retira emportant de cette réunion la conviction que la naissance de l'Union resserrerait plus solidement encore les liens d'amitié qui y président déjà.

**Réunion du groupement des Sociétés Musicales du Libournais**

Le groupement des sociétés musicales du Libournais a tenu à Saint-Emilion, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. P. A. Blanchard. On nota également la présence de M. Marcel Durand, ancien président et président d'honneur du groupement ; MM. Conehou, Bonneau, et Peyreblanque, vice-présidents d'honneur, MM. Duges, Lamarque, Duhard et M. le docteur Mital vice-présidents actifs, M. Carreyre, secrétaire, MM. Bonnin et Vergniol, trésorier et trésorier adjoint, MM. Musset, harmonie de Saint-Emilion, Teurlay, harmonie de Libourne, Feyte, harmonie de Vayres, Dubois, harmonie d'Izon, Villemartin, harmonie de Castillon-la-Bataille, Dufour, union musicale de Coutras, Duhard de Lagorce, Beaupertuis de Guitres, Thomas de Montpon, Barrot de Mussidan ; Vergniol de la Vigilante de Lussac, Duret, président de l'Ecole de Musique de Coutras, Bonnemaison, président de l'école de musique de Saint-Emilion, Bagouet directeur de l'école de musique de Castillon, Fortin et Mme,

M. Carreyre, secrétaire donna lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale.

M. Bonnin, trésorier présenta le compte-rendu financier de l'exercice écoulé.

Après discussion, la date du 11 juin fut retenue pour le festival de musique qui aura lieu cette année à Lagorce-Laguirande, la partie musicale religieuse étant assurée par une société d'accordéons. D'autre part, c'est à Montpon que se déroulera le festival en 1968.

Les examens de solfège et instruments organisés par le groupement auront lieu à Coutras le 28 mai.

A la demande de M. Moureau, il fut décidé de faire une réunion des examinateurs pour préparer les examens. Cette dernière aura lieu à Coutras le 23 avril. Sur la proposition de M. Blanchard la décision fut prise à l'unanimité des participants de prendre part à l'élection d'un monument à la mémoire de M. Bréant ancien président de la Batterie-Fanfare de Gaizon. M. David vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest donna lecture du rapport de la commission artistique concernant les examens. Il souligna l'effort effectué par le groupement du Libournais qui est arrivé en deuxième position pour le nombre d'élèves présentés aux examens dans les six départements composant la Fédération se plaçant immédiatement derrière Bordeaux. M. David après avoir rappelé la désignation de M. Ciran au comité national de la Confédération des Sociétés Musicales de France félicita et remercia le président Blanchard pour son travail personnel en faveur de l'art musical populaire. M. Bousquet, trésorier adjoint de la Fédération donna quelques renseignements concernant le règlement des diverses

chel Strogoff, par la batterie-fanfare.

Par l'Harmonie seule : Le Menuet de l'Arlésienne, fûte solo ; M. Escarmant, polka pour deux trompettes ; fantaisie pour violette Impériaux M. Hermann, violoncelliste et Mme Billeau au piano d'accompagnement, le Cygne de Sairt-Saëns, Réverie de Schumann et Rigodon.

Excellente soirée laissant un très bon souvenir, et toute à l'honneur des organisateurs et des exécutants. La Société avait fait appel à quelques amis musiciens de Ribérac, de Bergerac et de Mussidan pour renforcer l'Harmonie à cette occasion.

Puis le lendemain à la grand-messe du dimanche, l'Harmonie s'est fait entendre par une Entrée Solennelle, l'Intermezzo de l'Arlésienne, le Panis Angélus de César Franck (trombone solo : M. Papon) et la marche du Sacre.

Un défilé d'une haute tenue terminait la partie musicale. Et tous les membres exécutants, amis et sympathisants se retrouvaient au restaurant Lehoux. Présidé par le Dr Pascaud, maire de Neuvic, et conseiller général, entouré de hautes notabilités, un succulent repas était servi arrosé de vin généreux.

Après les discours d'usage, M. Dielt, délégué départemental, procéda à la remise des insignes du grand prix humanitaire de France : à M. Pascaud, maire et conseiller général ; à MM. Levasseur et Laporte respectivement directeurs d'usine et à M. Salomon, président du S. I. de Neuvic-sur-Isle. Également la médaille du mérite civique à M. Simon, pour service rendu à la musique.

En résumé très bonne ambiance et résultat excellent.

Puis M. Billeau en terminant devait remercier les personnalités et tous les exécutants et amis des sociétés voisines, les nombreux sympathisants, et s'adressant aux jeunes il leur dit sa satisfaction des progrès réalisés, insistant sur le travail personnel à accomplir l'assiduité aux répétitions, une tenue correcte et surtout le bon esprit de camaraderie qui doit présider à la cohésion de toute belle société.

Et il est pris rendez-vous pour la Sainte-Cécile 1967, dans la plus franche cordialité, faisant ainsi honneur à la commune de Neuvic-sur-Isle.

**BERSON**

Pour sa 101<sup>e</sup> Sainte-Cécile notre Harmonie a créé un quatuor de trombones

Notre dynamique harmonie l'Union Musicale a célébré la première fête de la Sainte-Cécile de son second centenaire, puisque fondée en 1866.

Malgré le froid intense et le verglas, nos membres exécutants et les amis musiciens sont présents, à 10 h. 30 dans notre église Saint-Saturnin pour le concert spirituel.

Notre directeur, M. Roland Belouigne, souffrant, est remplacé par notre excellent ami, M. Jean Etie, directeur de l'Ecole, qui dirige d'une façon magistrale cette audition, dont le programme judicieusement choisi donna pleinement satisfaction à l'assistance.

L'exécution de l'œuvre, créée par notre ami Jacques Tissier « Notre-Dame de Montuzet », fut un régal musical et notre ami Marc Roy réussit délicieusement un difficile solo de clarinette.

Et la partie très attendue fut l'exécution de trombones, à cinq composés de MM. Abel Belouigne (président de l'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac), Claude Janot (directeur de l'Harmonie cantonale de Saint-Savin), de M. Redeuil, soliste de l'Harmonie de Saint-Savin), et Albert Amblard et Roger Roy (membres de notre Harmonie) qui réussirent très bien cette œuvre difficile.

Et, notre abbé Dupon, curé de la paroisse, musicien dans l'âme, dans une allocution toute empreinte de science musicale, félicita chaleureusement tous les musiciens pour leur fidélité à sainte Cécile, la perfection de leurs auditions et surtout de ce climat d'amitié qu'engendre la musique et de cette harmonie qui règne entre nos musiciens.

Notre abbé, avec son cœur de prêtre, et de musicien, nous fit l'historique de la musique et des grands maîtres qui l'ont créé et animée.

Après cette cérémonie à notre foyer rural, un concert dirigé par M. Jean Etie, fut offert sous la

présidence de M. Marc Pauzet, sénateur-maire, qui félicita chaleureusement nos musiciens, au cours du vin d'honneur qui suivit.

A 13 h., nos musiciens et leurs invités se retrouvèrent salle Rialto, pour le repas traditionnel.

A la table d'honneur, M. Marc Pauzet MM. Régis Sirdet, président du Groupement des sociétés musicales du Blayais, Cubzaguais et président de l'Harmonie cantonale Saint-Christoly, Saint-Savin; Abel Belougne, président de l'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac; Pierre Braud, président honoraire; Raymond Gendré le nouveau et dynamique président de l'Harmonie de Berson; Louis Ambroise, vice-président; les directeurs Jean Etli et Claude Janot prirent la parole, à la fin de ces agapes fraternelles.

Le président Pierre Braud, qui vient de se voir conférer l'honorariat pour vingt années de président de notre Harmonie.

Il fit l'historique de cette société musicale pendant ces cent années des deux sociétés rivales qui, en 1911, se sont fondues en notre Union Musicale, sous l'intelligence impulsion du jeune maire d'alors, M. Alcide Pauzet et du docteur Jean Fujo et des différents présidents et directeurs, qui ont animé ces sociétés et cette union et ici nous citerons M. Amédée Belougne, qui fut directeur de 1919 à 1933, et son cousin, notre ami Roland Belougne, qui tient la baguette depuis 1933.

M. Braud fait part qu'il a passé le flambeau de la présidence à Raymond Gendré, et se réjouit du choix fait unanimement par tous les membres de l'Harmonie; nous l'avons vu à l'œuvre comme vice-président et nous sommes certains que sous son impulsion, notre vieille phalange musicale connaîtra encore de beaux jours, grâce à son école de musique, qui est une vraie pépinière de jeunes.

Le président Gendré remercie M. le président Braud, des sentiments amables qu'il lui a manifestés et excuse M. Bousquet, délégué de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; M. le professeur René Normand et quelques amis musiciens qui n'ont pu venir du fait de la température. Il se réjouit des nombreuses dames, qui ont, cette année pris part à notre banquet; remercie M. le sénateur, maire, personnalités et tous les amis musiciens qui nous apportent toujours leurs gracieux con-

cours; félicite M. Braud pour les vingt années qu'il a passées à la tête de notre harmonie, et qui, grâce à son dévouement a triomphé des heures difficiles que notre société la traversées.

Il remercie tous ses camarades de l'avoir élu président de notre Union Musicale « qui dit-il est maintenant en pleine expansion pour son second centenaire, grâce au dévouement de tous... C'est pour moi, un honneur et une redoutable responsabilité que m'y emploierai de mon mieux à maintenir notre jeune centenaire, dans les traditions qui ont fait la renommée de notre Union Musicale ».

M. Abel Belougne apporte à tous ses amis, le salut de l'Harmonie de Saint-André, qui vient récemment de célébrer elle aussi sa fête de la Sainte-Cécile.

Après des moments difficiles, elle repart du très bon pied.

M. Régis Sirdet, président du G. S. M. du Blayais, Cubzaguais, n'oublie pas comme d'ailleurs Abel Belougne, que c'est à l'Harmonie de Berson qu'il a appris à devenir musicien et c'est avec joie qu'il y revient toujours chaque fois que cela est utile.

Il se réjouit du succès de la fête d'aujourd'hui, et est heureux de voir de très nombreux jeunes fréquenter régulièrement l'école de musique de chaque société.

Il annonce que le prochain festival de musique des sociétés musicales du Blayais Cubzaguais aura lieu à Saint-Savin-de-Blaye, le dimanche 28 mai prochain.

M. Marc Pauzet, enfin, est heureux de présider ce banquet amical, en tant que sénateur et surtout en tant que maire de cette commune depuis bientôt trente-deux ans.

Il n'oublie pas qu'il fut vice-président de notre Harmonie, au temps de son apogée 1925-1935 où notre société compta jusqu'à 70 membres exécutants. Il se réjouit de voir aujourd'hui notre groupement vivre encore et avec de sérieux gages de prospérité pour l'avenir. En rappelant ces temps heureux ne manque pas de souligner que notre Harmonie fut une pépinière de musiciens et de chefs: nos amis Jean Etli et Claude Janot ont appris le solfège et débuté à Berson.

#### MARCILLAC

Notre Harmonie a fêté sa 39<sup>e</sup> Sainte Cécile

C'est par le prélude gai d'une journée ensoleillée que ce diman-

che 22 janvier, à 11 h., nos musiciens se rassemblèrent à la mairie où, à 11 h. 10 M. le maire procéda au couronnement de la reine de la société musicale. Mlle Jacqueline Ardoin, et de ses demoiselles d'honneur, Mlles Ginette Courjeaud et Roseline Neveu.

Puis M. Daniel Lhoumeau, directeur de la Société, présenta les vingt-quatre élèves de l'école de musique à M. Sirdet, délégué de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, qui remit les diplômes d'examen de la Fédération, à treize élèves, et leur fit ses meilleurs compliments de persévérance. Il décora M. Raoul Horeau, président d'honneur de la Société musicale, de la médaille d'or de la Confédération musicale de France, auquel il dit toute sa joie de remettre, pour la première fois, une aussi haute récompense musicale. M. Horeau nouveau récipiendaire, remercia de cette marque de sympathie et tout particulièrement M. Lhoumeau pour l'attention bienveillante afférent à cette distinction.

A 11 h. 25 défilé en musique aux sons retentissants de l'hymne de l'infanterie de marine ou au bras de MM. le maire, Sirdet, Luc, président de la société des fêtes on remarquait les mascottes de la musique 1967 et un nombreux cortège.

Dans l'église Saint-Vincent, petite pour la circonstance M. le curé Constantin dit la messe et retraça la vie et le calvaire de Saint-Vincent. Le concert spirituel donna pleinement satisfaction, où il fut donné « Aubade florentine », de P. Nossin, envolée puissante très nuancée, marquée du chant mélodieux des saxophones; « Elégie », de H. Hubert au solo de trombone, fort goûté de M. Claude Courjeaud; « Notre-Dame-de-Montuzet » andante religieux de Jacques Tissier, où le difficile solo de grande flûte de M. René Dupuy fut très apprécié; en final, « Judex » de Ch. Gounod, clôture la première partie de l'œuvre musicale.

Le cortège se rendit ensuite au monument aux morts où la reine déposa une gerbe de fleurs.

Un concert musical, place de la mairie, terminait les manifestations de la matinée.

Après ce concert où un vin d'honneur offert par M. R. Horeau réunissait salle de la mairie, les personnalités les musiciens et amis, M. le maire félicitait M. Horeau de son dévouement à la cause musicale et M. Lhoumeau pour son action

au développement de la musique, et à tous les musiciens qui font honneur à notre commune.

Puis à la cantine scolaire fut servi un succulent repas où il nous plut de remarquer et d'apprécier un magnifique gâteau artistiquement décoré.

Au dessert M. Lhoumeau présenta les excuses de M. le maire, ainsi que celles de M. Bergeon, président d'honneur auquel il adressa ses meilleurs vœux de rétablissement, et de Mme. Il fit l'historique de la musique, car elle est l'un des moyens le plus sûr de saine distraction et d'élevation morale. Il remercia M. Sirdet, président du G. M. B. G. de sa présence parmi nous qui, par son dévouement son dynamisme est l'un des meilleurs garants du développement de la musique au pays blayais. Adressa à M. Horeau, au nom des musiciens, ses très vives félicitations pour la haute récompense confédérale qui lui fut remise le matin et qui représente cinquante années d'activité, de discipline consentie et d'encouragement à la musique; remercia M. René Peroy, qui fut l'éleve de notre société, le premier animateur et chef de la batterie-fanfare les Merlots de Blaye ainsi que tous ses collègues musiciens et amis de la musique; la reine et ses demoiselles d'honneur qui, par leur grâce et majesté, apportent la « tonique » de l'accord parfait; dit son meilleur espoir dans l'essor de la société musicale.

A son tour, M. Sirdet, président du G. M. B. G. dit toute sa joie de se retrouver parmi cette grande famille de musiciens, les compliments pour leur bonne exécution et fait part que le prochain festival de musique aura lieu à Saint-Savin, le 28 mai les encouragea à poursuivre l'organisation de leur voyage annuel.

Puis la reine au nom des jeunes, félicita et prodigua à M. Lhoumeau les meilleurs encouragements à la musique et lui remit de la part de tous les musiciens un beau cadeau - surprise une mapemonde boîte à musique, distributeur de cigarettes. M. Lhoumeau remercia tous ses amis de cette délicate attention et marque de sympathie.

Puis ce fut le moment des chansons où, jeunes et moins jeunes, se succédèrent pour le plaisir de tous, ou les monologues Marius et Goulebenze se confondirent dans le rire et la bonne humeur de fin de soirée.

## TARN

### Congrès fédéral du 19 mars 1967

Le Congrès annuel de la Fédération des sociétés musicales et Orphéoniques du Tarn s'est tenu à Castres, le dimanche 19 mars 1967, à 10 h. 30, dans la salle de la Justice de Paix de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Gabriel Satgé, président.

Le bureau était composé du président fédéral, du trésorier du secrétaire et de la quasi totalité des membres du conseil d'administration de la Fédération.

25 sociétés étaient représentées par une centaine de délégués environ et 6 groupements étaient absents ou excusés.

Le président Satgé salua les congressistes avec une cordiale simplicité et les remercia d'avoir bien voulu assister nombreux aux travaux de ce congrès. Il fit observer une minute de silence à la mémoire des membres de notre grande famille musicale décédés au cours de l'année: M. Séverac, clarinette solo de Graulhet et M. Montels, directeur de la batterie-fanfare de Lavaur, qui furent de brillants musiciens et de grands amis. Enfin il remercia ses collègues du comité qui, inlassablement, s'appliquent à seconder ses efforts pour le plus grand honneur de notre Fédération.

Puis, ce fut au tour de M. Bascoul, secrétaire général, de lire le rapport moral, qui fut chaleureusement applaudi et adopté à l'unanimité. M. Ludovic Julien, trésorier fédéral, apporta une belle liste de chiffres qui révélèrent une situation saine et son compte-rendu fut également accepté à l'unanimité.

La discussion porta ensuite sur la marche et les difficultés rencontrées par diverses sociétés musicales de la Fédération, sur le recrutement et la formation des jeunes, en vue d'assurer l'avenir des groupements constitués dans le cadre du département du Tarn, sur l'indifférence de certaines municipalités à l'encontre des groupements locaux, sur la préparation du IX<sup>e</sup> festival fédéral qui aura lieu à Castres le 9 juillet prochain, et sur le déroulement du prochain concours du Jeune soliste patronné par la Fédération. Il a été décidé qu'une réunion de tous les directeurs des Harmonies et des Batteries aura lieu prochainement à Graulhet, pour mettre au point toutes les questions du programme du festival. M. Pierre Dupret, président du « Rallye Castrais » et responsable de la manifestation a dit ce qu'il pensait faire avec la collaboration de ses amis de « La Cigale Castraise » et du « Rallye Castrais ».

Enfin, il fut procédé au renouvellement de la moitié des membres du comité. L'assemblée ayant demandé le vote à mains levées, les membres sortants furent reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité. Un nouveau membre, M. Jean Canivenc, de Carmaux, fut nommé « délégué technique à la Jeunesse » pour l'étude des questions concernant l'enseignement musical, nomination approuvée à mains levées par l'assemblée. Le bureau fédéral pour 1967-68 est donc composé comme suit:

Président d'honneur: M. Raymond Barthes (Castres); vice-président d'honneur: M. Yves Ressaygues (Graulhet); Président actif: M. Gabriel Satgé (Graulhet); vice-présidents: MM. Georges Belriou (Albi), René Bonnet (Mazamet), Henri Carayol (Mazamet), Louis Larroquette (Carmaux); Secrétaire général: M. Maurice Bascoul (Mazamet); trésorier: M. Ludovic Julien (Castres); trésorier-adjoint: M. Marcel Cartou (Saint-Sulpice); membres-délégués: MM. Louis Musson (Albi), Fernand Frances (Carmaux), René Vergnes (Albi), Pierre Dupret (Castres). Délégué à la jeunesse: M. Jean Canivenc (Carmaux).

Avant de clore cette importante séance de travail, il fut décidé que des démarches seraient entreprises par le président Satgé auprès des municipalités de Réalmont et de Fuy-laurens pour l'organisation du festival de 1968.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président Satgé remercia les congressistes, les animateurs de nos sociétés musicales, leurs présidents et directeurs, ainsi que les collaborateurs du comité, dont la chaude sympathie est pour lui le meilleur des encouragements.

Une réception attendait les congressistes dans la grande salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, où M. L. Coudert, maire de Castres, leur offrit un vin d'honneur. Dans son allocution de bienvenue, le premier magistrat de la cité a élogieusement et spirituellement magnifié l'art musical et assuré les organisateurs du festival de juillet prochain du concours bienveillant de la municipalité.

Après un excellent banquet à l'Hôtel Salvan, cette journée de travail et de fraternité artistique a montré combien est active et florissante notre belle Fédération Musicale du Tarn.

Le secrétaire général, Maurice BASCOUL.

Ant M VAN LEEST  
EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant: A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

## DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

### Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)

Téléphone, 2 lignes: 11-58 et 11-22 à MACON

Nous vous rappelons notamment ci-dessous quelques instruments de vente courante que nous fournissons SANS DELAI :

#### INSTRUMENTS DE BATTERIE - FANFARE

Clairon d'infanterie réglementaire, depuis .....	75,00 F	Tambour modèle Armée 4/4, depuis .....	186,00 F
Trompette de cavalerie réglementaire, depuis .....	100,00 F	Caisse claire 4/4, 8 triangles, depuis .....	270,75 F
Trompe de chasse, depuis .....	228,00 F	Grosse caisse à 2 peaux, fût cuivre, à triangles, depuis .....	386,00 F

#### INSTRUMENTS A PISTONS ET A COULISSE ARGENTÉS

Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN, modèle Standard .....	258,00 F	Trombone à coulisse ROBERT MARTIN, modèle Europe .....	425,00 F
Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN, modèle Europe .....	370,00 F	Trombone à coulisse ROBERT MARTIN, modèle Constellation .....	600,00 F
Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN, modèle Constellation .....	625,00 F	Trombone à coulisse COURTOIS .....	624,00 F
Trompette d'harmonie ut et si b SELMER, modèle Conservatoire .....	750,00 F	Trombone à coulisse SELMER, modèle Boléro .....	680,00 F
Trompette d'harmonie ut et si b COUESNON, Monopole Conservatoire .....	840,00 F	Trombone à coulisse COUESNON Monopole Conservatoire .....	710,00 F

#### SAXOPHONES ARGENTÉS

Saxophone soprano si b DOLNET « Artist » .....	780,00 F	Saxophone ténor si b ROBERT MARTIN, modèle Luxe .....	950,00 F
Saxophone soprano si b COUESNON « Monopole Conservatoire » .....	860,00 F	Saxophone ténor si b ROBERT MARTIN, modèle Constellation .....	1.150,00 F
Saxophone soprano si b SELMER .....	920,00 F	Saxophone ténor si b SELMER .....	1.240,00 F
Saxophone alto ROBERT MARTIN, modèle Luxe .....	760,00 F	Saxophone ténor si b COUESNON « Monopole Conservatoire » .....	1.355,00 F
Saxophone alto ROBERT MARTIN, modèle Constellation .....	950,00 F	Saxophone baryton mi b DOLNET « Artist » descendant au si b .....	1.540,00 F
Saxophone alto SELMER .....	1.060,00 F	Saxophone baryton mi b SELMER descendant au si b .....	1.780,00 F
Saxophone alto COUESNON « Monopole Conservatoire » .....	1.130,00 F		

#### CLARINETTES (modèles Boehm 17 clés, 6 anneaux, mécanisme nickelé)

Clarinette si b ROBERT MARTIN, modèle Standard .....	320,00 F	Clarinette si b COUESNON « Monopole Conservatoire » .....	630,00 F
Clarinette si b ROBERT MARTIN, modèle Constellation .....	440,00 F	Clarinette si b LEBLANC .....	660,00 F
Clarinette si b NOBLET « Artiste » .....	395,00 F	Clarinette si b BUFFET-CRAMPON .....	650,00 F
		Clarinette si b SELMER .....	625,00 F

#### FLUTES (modèles Boehm en métal argenté à plateaux pleins)

Grande flûte ROBERT MARTIN, modèle Standard .....	315,00 F	Grande flûte COUESNON .....	420,00 F
Grande flûte NOBLET .....	400,00 F	Grande flûte COUESNON, modèle Moïse .....	1.350,00 F
Grande flûte MALERNE .....	607,00 F	Grande flûte SELMER .....	1.180,00 F

Nous n'avons indiqué ci-dessus qu'une petite partie des instruments que nous avons en stock et LIVRONS A LETTRE LUE. Pour tous instruments, pour tous accessoires et d'une façon générale tout ce dont vous pouvez avoir besoin, veuillez consulter notre dernier catalogue général n° 58 bis de 124 pages. Messieurs les Chefs de Musique et Professeurs qui ne seraient pas en possession de ce catalogue peuvent nous le réclamer en nous donnant les indications précises sur leur fonction.